



## **AgroParisTech**

Master Sciences et Techniques du Vivant et de l'Environnement  
Mention Espaces, Ressources, Milieux

### **Master 2 Spécialité Environnement, Développement, Territoires, Sociétés 2014 - 2015**



***Etude des services et des dis-services culturels et de  
vitalité territoriale rendus par l'élevage à la société  
Une approche qualitative sur deux territoires contrastés***

Présenté par : Jean BEUDOU



INRA – UMR 1248 AGIR

Stage encadré par Guillaume MARTIN, CR INRA  
et Julie RYSCHAWY, MCF INPT-ENSAT

Dans le cadre du GIS Elevages demain

Responsable pédagogique AgroParisTech : François Léger

***Sources photos page de garde :***

Photo de droite : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vaches-de-race-Aubrac-pr%C3%A8s-de-Rieutoort-sur-le-plateau-de-l'Aubrac-DSC\\_0796.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vaches-de-race-Aubrac-pr%C3%A8s-de-Rieutoort-sur-le-plateau-de-l'Aubrac-DSC_0796.jpg)

Crédit photo de gauche : *Marc Rapillard*

**Résumé** – Les services et les dis-services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage à la société sont aujourd'hui très peu étudiés par la recherche. Le premier objectif de ce travail est de déterminer ces services et dis-services, ainsi que les relations entre ces services. Leur analyse intégrée constituant par ailleurs un véritable défi méthodologique, le second objectif est de réfléchir à une méthode adéquate. J'ai développé une méthode qualitative, dans le but d'étudier les perceptions de divers acteurs locaux (représentants de l'élevage, des filières, du tourisme, du patrimoine...) vis-à-vis de ces services et dis-services rendus par l'élevage. J'ai alors conduit une vingtaine d'entretiens semi-directifs sur deux territoires contrastés : l'Aubrac et le Pays de Rennes. Ce travail met en évidence la diversité des services culturels (relatifs à la gastronomie, au paysage, à l'identité des territoires, à la relation à l'animal...) et de vitalité territoriale (relatifs aux emplois induits, au tourisme, au lien social...) rendus par l'élevage. Il met aussi en exergue les relations qui existent entre ces services : interrelation positive entre certains services culturels et services de vitalité territoriale relatifs au tourisme en Aubrac ; interrelation négative entre certains services culturels et services de vitalité territoriale relatifs à certaines filières dans le Pays de Rennes. Alors que ces services culturels et de vitalité territoriale sont majoritairement négligés par la recherche et les politiques publiques relatives à l'élevage, ils sont d'une importance indéniable pour les acteurs rencontrés, sur les deux territoires. Pour cette étude, la méthode qualitative s'est révélée particulièrement adaptée. Une perspective de ce travail consisterait à étudier ces services en liens avec les autres catégories de services rendus par l'élevage : services d'approvisionnement et services environnementaux. Des études quantitatives pourraient être aussi envisagées, sur la base de résultats d'études qualitatives telles que celle-ci.

**Mots-clés** : services rendus par l'élevage, dis-services, services culturels, services de vitalité territoriale, Aubrac, Pays de Rennes, méthode qualitative

**Abstract** – Cultural and rural vitality services and dis-services provided by livestock farming to society are under-studied by research. The first objective of my study is to characterize these services and dis-services, and the relationships between these services. A second objective is to develop an adequate method for their integrated analysis, which constitutes a real methodological challenge. For this purpose, I developed a qualitative method, aiming at studying perceptions of various local stakeholders (representatives of farmers, supply chains, tourism, heritage...) regarding cultural and rural vitality services and dis-services provided by livestock. I conducted some twenty semi-structured interviews on two contrasting areas: Aubrac and Pays de Rennes. This study highlights the diversity of cultural services (related to gastronomy, landscapes, identity, human-animal interaction...) and rural vitality services (related to the employment generated, tourism, social link...) provided by livestock farming. Results also highlight the relationships between these services. There is a positive interrelationship between certain cultural services and rural vitality services related to tourism in Aubrac. A negative interrelationship between certain cultural services and rural vitality services related to certain supply chains is observed in the Pays de Rennes. Whereas cultural and rural vitality services have so far been neglected by research and public policies related to livestock farming, they play a key role for the local stakeholders, in both case-studies. For this study, the qualitative method was particularly appropriate. A perspective of this study would consist in studying these services in close connection with the other categories of services provided by livestock farming: provisioning services and environmental quality services. Quantitative studies could also be considered, based on the results of qualitative studies like the one done here.

**Keywords**: services provided by livestock farming, dis-services, cultural services, rural vitality services, Aubrac, Pays de Rennes, qualitative method



## Remerciements

---

Mes premiers remerciements vont à Julie Ryschawy et à Guillaume Martin pour la confiance qu'ils m'ont accordée, leur disponibilité, et la qualité de leur encadrement. Leurs conseils et leurs avis furent toujours stimulants et enrichissants.

Je tiens aussi à remercier vivement l'ensemble des personnes rencontrées en Aubrac et dans le Pays de Rennes, sans qui ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Je remercie particulièrement Thierry qui m'a ouvert de nombreuses portes en Aubrac. Je remercie aussi Pascale Debord Slama qui m'a fait découvrir de chaleureux Saint-Urcizains. Je pense en particulier à Fred' et à l'ensemble du personnel de l'hôtel-restaurant Remise, lequel associe si bien convivialité et bonne chère. Je n'oublierai pas de remercier l'autre Fred', le « nationaliste de l'Aubrac », et sa compagne, qui ont eux aussi égayé mon séjour aubracien. Enfin, en tant que passionné de gastronomie, je ne peux que remercier l'ensemble des artisans (restaurateurs, bouchers, fromagers) qui m'ont fait découvrir la richesse gustative du terroir de l'Aubrac.

Je remercie également tous les chercheurs toulousains, Rennais et parisiens de l'INRA qui ont pu m'apporter leur aide et leurs conseils, ainsi que le personnel de l'UMR Agir qui a participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce travail.

Enfin, merci à mes proches pour avoir contribué à me changer les idées durant mes week-end béarnais.



# Sommaire

---

Remerciements .....	V
Sommaire .....	VII
Liste des figures.....	X
Liste des tableaux .....	X
Liste des cartes .....	XI
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1 Cadre de l'étude et méthode développée.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Une étude faisant suite aux travaux du groupe « Services rendus par l'élevage » du GIS Elevages demain .....</b>	<b>4</b>
1.1.1 Retour sur les concepts de « services rendus par l'élevage » et de « dis-services ».....	4
1.1.2 Méthode et résultats : une approche quantitative à une échelle départementale .....	5
1.1.3 Des résultats insatisfaisants pour les services culturels et de vitalité territoriale .....	9
<b>1.2 Réflexion méthodologique : un parallèle avec les travaux sur les services écosystémiques.....</b>	<b>10</b>
1.2.1 Des services culturels et sociaux « partout et nulle part » .....	11
1.2.2 S'inspirer de l'évaluation socio-culturelle des services écosystémiques.....	13
1.2.3 De la nécessité et de la pertinence d'une approche qualitative .....	14
1.2.4 Le choix d'une approche à l'échelle territoriale.....	14
<b>1.3 Méthode développée.....</b>	<b>16</b>
1.3.1 Une démarche inductive avec entretiens semi-directifs.....	16
1.3.2 Des entretiens suivis d'une analyse de contenu .....	19
1.3.3 Une étude dupliquée sur deux « territoires » contrastés .....	19
<b>1.4 Présentation des deux terrains d'étude .....</b>	<b>20</b>
1.4.1 L'Aubrac .....	20
1.4.2 Le Pays de Rennes .....	23
<b>2 L'élevage en Aubrac : un rôle-clé de par ses services culturels et de vitalité territoriale conséquents et complémentaires.....</b>	<b>27</b>
<b>2.1 Une race spécifique porteuse de nombreux services culturels .....</b>	<b>27</b>
2.1.1 « Une race, un pays : race Aubrac, pays d'Aubrac».....	27

2.1.2	La race Aubrac et son système de production « traditionnel » : des services culturels relatifs au rapport au vivant.....	30
2.1.3	Une image idyllique entretenue autour de la dimension culturelle à relativiser.....	32
<b>2.2</b>	<b>Un patrimoine lié à l'élevage « réinventé » : entre des services culturels et des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme .....</b>	<b>35</b>
2.2.1	Des produits et des savoir-faire culturels préservés et valorisés .....	35
2.2.2	Services culturels et développement touristique : un lien étroit.....	40
2.2.3	Culture agro-touristique, folklorisation, ou immobilisme ?.....	42
<b>2.3</b>	<b>L'élevage : un ciment économique et social pour le territoire .....</b>	<b>44</b>
2.3.1	L'élevage en Aubrac : des services de vitalité territoriale relatifs à l'économie du territoire et à la cohésion sociale .....	44
2.3.2	Le panier de biens en Aubrac : quand l'élevage influence les autres activités économiques du territoire.....	48
	<i>Bilan</i> : services, dis-services fournis par l'élevage et relations entre services en Aubrac ...	51

### **3 L'élevage dans le Pays de Rennes : une fourniture cruciale de services de vitalité territoriale mais réduite de services culturels ..... 54**

<b>3.1</b>	<b>« Le modèle breton » : un certain <i>tradeoff</i> entre services de vitalité territoriale et services culturels .....</b>	<b>54</b>
3.1.1	L'élevage et ses filières : de nombreux emplois induits .....	55
3.1.2	Des services culturels assez ténus.....	59
3.1.3	Vers une « reconstruction » du terroir breton ?.....	65
<b>3.2</b>	<b>Le rôle fort de l'élevage dans un contexte périurbain .....</b>	<b>70</b>
3.2.1	Circuits courts et acceptabilité sociale des élevages : des vecteurs de services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale .....	70
3.2.2	Des « services éducatifs » rendus par l'activité d'élevage.....	75
3.2.3	L'élevage péri-urbain au service de la « ville-archipel ».....	76
	<i>Bilan</i> : services, dis-services fournis par l'élevage et relations entre services dans le Pays de Rennes .....	79

### **4 Aubrac et Pays de Rennes : mise en perspective..... 82**

<b>4.1</b>	<b>Des services culturels et de vitalité territoriale cruciaux mais différents dans les deux territoires .....</b>	<b>82</b>
<b>4.2</b>	<b>L'élevage et ses services sociaux et culturels : un catalyseur de nouvelles relations entre urbains et ruraux ? .....</b>	<b>84</b>
<b>4.3</b>	<b>Vers un élevage re-territorialisée vecteur d'un faisceau de services plus « équilibré » ?.....</b>	<b>86</b>

4.4	Quand la prise en compte des services culturels et des services de vitalité territoriale nous invite à repenser la transition agroécologique des systèmes d'élevage .....	88
<b>5</b>	<b>Discussions et ouvertures méthodologiques .....</b>	<b>92</b>
5.1	Une méthode et ses insuffisances .....	92
5.2	Quels prolongements méthodologiques possibles ? Vers une approche quantitative en relation avec les autres catégories de services ?.....	94
	<b>Conclusion .....</b>	<b>97</b>
	Bibliographie.....	100

## Liste des figures

---

<b>Figure 1</b> : Méthodologie utilisée dans les travaux de Ryschawy et al. ....	5
<b>Figure 2</b> : Liste des services culturels et de vitalité territoriale élaborée initialement dans les travaux de Ryschawy et al. ....	6
<b>Figure 3</b> : Les quatre « bouquets de services types » élaborés dans les travaux de Ryschawy et al. ....	8
<b>Figure 4</b> : Les quatre « bouquets de services types » élaborés dans les travaux de Ryschawy et al., suivant les départements français où l'élevage a une place significative ....	9
<b>Figure 5</b> : Personnes rencontrées, suivant les profils définis, à gauche en Aubrac et à droite dans le Pays de Rennes. ....	18
<b>Figure 6</b> : Bilan des services et dis-services culturels rendus par l'élevage et perçus par les acteurs en Aubrac ....	51
<b>Figure 7</b> : Bilan des services et dis-services de vitalité territoriale rendus par l'élevage et perçus par les acteurs en Aubrac ....	52
<b>Figure 8</b> : Bilan des liens et interrelations les plus significatifs entre sous-catégories* de services en Aubrac. ....	53
<b>Figure 9</b> : Bilan des services et dis-services culturels rendus par l'élevage et perçus par les acteurs dans le Pays de Rennes ....	79
<b>Figure 10</b> : Bilan des services et dis-services de vitalité territoriale rendus par l'élevage et perçus par les acteurs dans le Pays de Rennes ....	80
<b>Figure 11</b> : Bilan des liens et interrelations les plus significatifs entre sous-catégories de services dans le Pays de Rennes. ....	81

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1</b> : Services culturels et de vitalité territoriale retenus dans l'évaluation finale des travaux de Ryschawy et al., avec les indicateurs correspondants ....	7
---	---

## Liste des cartes

---

<b>Carte 1</b> : Le plateau de l'Aubrac : aux confins de trois régions et de trois départements.....	20
<b>Carte 2</b> : L'Aubrac, un territoire bien délimité géographiquement.....	21
<b>Carte 3</b> : Le Pays de Rennes dans la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine.....	23
<b>Carte 4</b> : Organisation du Pays de Rennes .....	24



# Introduction

---

Le monde de la recherche comme les décideurs publics appellent aujourd'hui à une transition agroécologique de l'agriculture et de l'élevage en particulier. Dans le champ académique, et en particulier dans le champ académique français, cette transition est en général essentiellement orientée pour répondre aux impacts négatifs de l'élevage sur l'environnement (par exemple : Dumont et al., 2013 ; Duru et al., 2014 ; Griffon, 2014). Le fait que cette transition soit de plus en plus pensée uniquement suivant le prisme des services écosystémiques<sup>1</sup> (SE), que l'agriculture devrait utiliser, préserver, mais aussi produire, accentue cette orientation (Barnaud et al., 2015). Au niveau politique, on fait plutôt appel, dans les textes, à une agroécologie doublement performante<sup>2</sup>, « conciliant compétitivité et respect de l'environnement » (Guillou et al., 2013). Celle-ci permettrait d'aller vers des systèmes « économes en ressources [...] et respectueux de l'environnement » (*Ibid.*). Mais le but est aussi de faire face aux difficultés économiques du secteur de l'élevage (*Ibid.*), dont la crise de cet été 2015 témoigne de l'ampleur. Enfin, cette agroécologie devrait également répondre aux défis en termes de quantités d'aliments produits (*Ibid.*). Les enjeux sociaux relevés se réduisent eux au « temps de travail et/ou sa pénibilité », aux « risques de santé » ou au « bien-être animal » (*Ibid.*).

Ainsi, il apparaît que, dans les arènes politiques et scientifiques, des enjeux vus comme prioritaires tels que les enjeux environnementaux et économiques occultent de nombreuses contributions de l'élevage qui sont en conséquence rarement prises en compte pour penser la transition agroécologique. C'est particulièrement le cas des contributions culturelles, sociales et de certaines contributions économiques de l'élevage. Or, de façon isolée, certains travaux de sciences humaines et sociales ont pu montrer l'importance de ces contributions (Barnaud et al., 2015 ; Bérard et Marchenay, 2004 ; Bernard et al., 2006 ; Brisebarre, 1998 ; Chevallier, 1998 ; Frayssignes, 2005 ; Labouesse, 1998 ; Lizet, 1998)<sup>3</sup>. Pourtant, pas seulement dans le cadre des réflexions sur la transition agroécologique mais dans la recherche agronomique en général, ces enjeux restent souvent négligés.

---

<sup>1</sup> « *Benefits people obtain from ecosystems* » (MEA, 2005)

<sup>2</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2012. Le projet agro-écologique en France.

<sup>3</sup> Cette liste est loin d'être exhaustive.

Le groupe « Services rendus par l'élevage » du GIS Elevages demain<sup>4</sup> s'est alors attaché à étudier l'ensemble des contributions que rend l'élevage sur les territoires. Les travaux produits avaient donc pour but « d'objectiver ces contributions », pour « faire reconnaître leur existence » (Ryschawy et al., 2015) et palier à cette « vision partielle » de l'élevage décrite précédemment. Faute de travaux antérieurs, des recherches pionnières ont été réalisées (Ryschawy et al., 2014 ; Ryschawy et al., 2015). Le choix a été fait de s'inspirer des cadres conceptuels relatifs au champ des SE. Ont été alors définis des « services rendus par l'élevage à la société » : « contributions positives de l'élevage fournies à la société de l'échelle de l'exploitation à celle du territoire. » (Ryschawy et al., 2015). Par analogie, on peut définir les « dis-services » comme les « contributions négatives de l'élevage fournies à la société ». Ces premières recherches ont conduit à la construction d'un « bouquet de services » (Ryschawy et al., 2015) représentant l'ensemble de ces services ainsi que leurs interrelations, considérées comme majeures dans ces travaux. Ce bouquet de services est constitué de quatre faisceaux : « services d'approvisionnement », « services de qualité environnementale », « services de vitalité territoriale » et « services relatifs au patrimoine et au cadre de vie » (on renommera dans ce travail cette catégorie : « services culturels », pour sa portée plus générale) (*Ibid.*).

Or, il est apparu que les résultats finaux ne prenaient pas en compte de manière satisfaisante les services culturels et de vitalité territoriale (*Ibid.*), alors même qu'on a vu précédemment qu'ils étaient souvent négligés.

Les travaux du GIS Elevages demain se sont situés dans une posture particulière puisqu'ils visaient à évaluer quantitativement les différents services. Pour ce faire, des indicateurs déclinés à une échelle départementale ont été utilisés. Seuls les services pour lesquels un indicateur satisfaisant était disponible ont alors été pris en compte. Ainsi, face à l'insuffisante mise en évidence des services culturels et de vitalité territoriale, deux pistes d'interprétation s'offraient. Soit les indicateurs utilisés n'avaient pas été satisfaisants pour retranscrire l'étendue des services rendus, faute de données adéquates disponibles à l'échelle nationale,

---

<sup>4</sup> Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Elevages demain, créé en 2010, regroupe quatorze partenaires issus des organismes de recherche et d'enseignement supérieur, des instituts techniques, des interprofessions et chambres d'agriculture. « Il a pour objectif de promouvoir, au niveau national, des actions de recherche, de formation et de développement sur les systèmes de production animale intégrant la gestion durable de l'environnement et la viabilité économique des élevages. » (GIS Elevages demain, site internet)

soit la démarche quantitative d'ensemble n'était pas adaptée pour ce type de services, du moins à ce stade de la recherche.

La question qui se pose alors, à la suite de ces travaux, est la suivante : **quels sont les services et les dis-services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage à la société ?**

A travers cette question de recherche, un premier objectif est de déterminer ces services, devant le manque de travaux de recherche sur ce thème et devant les insuffisances des travaux du GIS Elevages Demain. Si les travaux du GIS Elevages Demain ont choisi, d'abord, de ne pas étudier les dis-services, on se doit, par souci d'objectivité, de combler ce déficit dans les catégories de services qui nous concernent ici. Par ailleurs, en continuité avec les travaux précédents, le choix a été fait de s'interroger également sur les liens et les interrelations (liens réciproques) existants entre les services de ces deux catégories.

Le deuxième objectif consiste à s'interroger sur la méthodologie la plus pertinente à adopter pour étudier ces services et dis-services. En effet, interroger la méthode dans ce travail de recherche paraît indispensable au sens où c'est elle qui a posé et qui pose vraiment question dans les travaux précédents. Bien sûr, ces deux objectifs sont incontestablement liés au sens où si la méthodologie n'est pas adaptée, on ne peut avoir que des résultats incomplets ou biaisés. En retour, un travail poussé sur le premier objectif peut amener à envisager une nouvelle méthode pour approfondir les travaux. L'enjeu ne sera alors ici pas de déterminer la méthode mais plutôt de déterminer une méthode en adéquation avec nos objectifs initiaux et l'état d'avancement de la recherche et, ensuite, de donner des pistes méthodologiques pour continuer ces recherches.

Seront d'abord présentés, par la suite, le cadre de ce travail et la réflexion méthodologique préliminaire qui a conduit au choix initial d'une approche qualitative sur deux territoires que sont l'Aubrac et le Pays de Rennes. Ces deux territoires étant très contrastés, les résultats sur les deux terrains seront par la suite décrits séparément, avant de les mettre en perspective. Enfin, les limites de la méthode développée et des pistes méthodologiques pour poursuivre ces travaux seront discutées.

# **1 Cadre de l'étude et méthode développée**

## **1.1 Une étude faisant suite aux travaux du groupe « Services rendus par l'élevage » du GIS Elevages demain**

Comme précisé en introduction, ce travail fait suite à des travaux novateurs visant à étudier l'ensemble des services rendus par l'élevage dans les territoires où l'importance de cette activité est significative (Ryschawy et al., 2014 ; Ryschawy et al., 2015). Il est utile de revenir plus précisément sur les concepts utilisés par ce groupe de travail mais aussi sur la méthode quantitative employée dans ces travaux. On se centrera ensuite sur les résultats qui en sont sortis, cela pour les discuter et introduire les objectifs de ce stage.

### **1.1.1 Retour sur les concepts de « services rendus par l'élevage » et de « dis-services »**

On rappelle que ce concept de « services rendus par l'élevage » s'inspire du concept des SE et qu'il définit des « contributions positives de l'élevage fournies à la société de l'échelle de l'exploitation à celle du territoire. » (Ryschawy et al., 2015). Par analogie, les « dis-services » sont définis comme les « contributions négatives de l'élevage fournies à la société ».

Les deux catégories de services et dis-services qui nous intéressent dans le cadre de ce stage sont les « services de vitalité territoriale » et les « services culturels » (appelés dans les travaux précédents « services patrimoniaux et relatifs au cadre de vie »). On pourrait définir les premiers comme les « contributions économiques et sociales de l'élevage sur les territoires », comprenant ainsi les emplois créés en lien direct ou indirect avec l'élevage mais aussi les relations sociales que pourrait engendrer l'élevage sur un territoire donné. Les services culturels pourraient s'entendre comme « les contributions esthétiques, morales, spirituelles, identitaires, éducatives qu'apporte l'élevage à la société ».

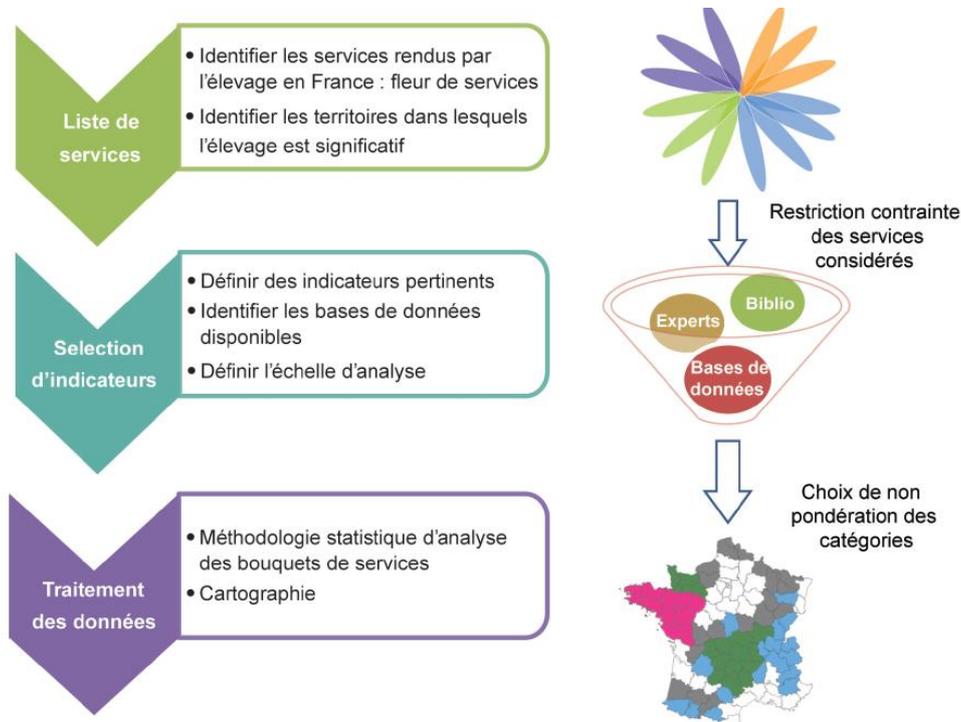
Si de nombreuses études existent sur les services (et dis-services) écosystémiques rendus par les agroécosystèmes (par exemple : FAO, 2007 ; MEA, 2005), il faut préciser que les services rendus par l'élevage s'en distinguent. En effet, leur support peut non seulement être les

agroécosystèmes, mais aussi les produits animaux qui découlent de l'élevage, ou encore l'activité d'élevage en tant que telle et les filières dans leur ensemble. C'est ce qui explique la prise en compte de la vitalité territoriale découlant de l'élevage par exemple. L'activité d'élevage est alors considérée dans son ensemble, du secteur amont au secteur aval (Ryschawy et al., 2015). Ainsi, dans notre acception, les « services rendus par l'élevage » contiennent les SE rendus par les agroécosystèmes d'élevage mais vont au-delà.

Il faut aussi préciser que « l'élevage », dans ce concept, est compris dans son unité territoriale, en « intégrant les différents types de production qui y sont localisées » (*Ibid.*), et en les considérant donc conjointement.

### 1.1.2 Méthode et résultats : une approche quantitative à une échelle départementale

*Figure 1 : Méthodologie utilisée dans les travaux de Ryschawy et al.*



(Ryschawy et al., 2015)

Il est important de rendre compte des différentes étapes méthodologiques qui ont conduit aux résultats des travaux précédents (figure 1). Tout d'abord, une première liste de services rendus par l'élevage (figure 2) a été construite suite à des discussions entre chercheurs venant de

différentes disciplines, membres des interprofessions et des instituts techniques. Comme précisé en introduction, en plus des deux catégories de services qui nous concernent, deux autres étaient étudiées : les services d’approvisionnement et les services environnementaux. Cette liste a été complétée par des avis d’experts et par l’analyse de focus groups réalisés avec des éleveurs bovins de la Confédération Nationale de l’Elevage (Ryschawy et al., 2014).

**Figure 2 :** Liste des services culturels et de vitalité territoriale élaborée initialement dans les travaux de Ryschawy et al.

Création d'emplois dans les filières	Vitalité des filières	Vitalité territoriale	Patrimoine et qualité de vie	Esthétique du paysage	Paysage «végétal» via entretien d'un paysage ouvert et diversifié
Qualité des emplois des salariés (statut, rémunération...)					Paysage «animal» via ressources génétiques diversifiées
Création d'emplois dans les exploitations agricoles	Paysage «bâti» via entretien de murets, bâtiments anciens, etc.				
Qualité des emplois (taux horaire de rémunération, âge...)	Vitalité agricole			Patrimoine gastronomique	Produits labellisés à haute valeur ajoutée
Agrotourisme					Produits à haute valeur imaginaire ajoutée non labellisés
Présence sur le territoire	Vitalité rurale			Lien à l'animal	Lien socio-éducatifs à l'animal
Maintien du tissu rural (alimentation, santé, tertiaire)					Patrimoine culturel et festif
					Entretien de chemins de randonnée
				Soutien aux activités annexes	Pension pour chevaux de loisirs
		Accueil à la ferme et communication			

(Ryschawy et al., 2015)

Dans un second temps et à partir de cette liste ont été sélectionnés des services pour lesquels la quantification était possible et pour lesquels des indicateurs pertinents, déclinables à l’échelle départementale, étaient disponibles dans des bases de données (figure 1). Le tableau 1 ci-après montre alors les services sélectionnés et les indicateurs correspondant :

**Tableau 1 : Services culturels et de vitalité territoriale retenus dans l'évaluation finale des travaux de Ryschawy et al., avec les indicateurs correspondants**

<b>Identité culturelle</b>	Paysages patrimoniaux	Surfaces en systèmes culturels, prairies et parcellaires complexes et en pelouse et pâturages naturels par km <sup>2</sup>	PaysagPatKm2	Corine Land Cover (2006)
	Agrotourisme	Part des exploitations d'élevage pratiquant de l'agrotourisme	Agrotour2	Mutualité Sociale Agricole (2011)
	Produits de qualité	Part des labels SIQO dus à l'élevage parmi les labels SIQO du département	SIQO	Institut National des Appellations d'Origine (2011)
	Diversité des ressources génétiques	Nombre de races bovines d'origine française	RGbv	Bureau des Ressources Génétiques (2012)
	Maintien de haies	Mètres linéaires de haies par km <sup>2</sup>	Haies	Teruti (2010)
<b>Vitalité rurale</b>	Emplois dans les exploitations	Nombre total d'UTA employées dans les exploitations d'élevage	EmpEA	Mutualité Sociale Agricole (2011)
	Emplois dans les filières	Nombre de salariés des filières d'élevage inscrits à la MSA	EmpFil	Mutualité Sociale Agricole (2011)
	Emplois dans les IAA liées à l'élevage	Nombre de salariés des IAA liées à l'élevage, à l'alimentation animale et la transformation de produits animaux	EmpIAA	INSEE (2011)
	Contribution de l'élevage à l'emploi	Contribution totale du secteur élevage à l'emploi dans les départements	ContribEmp	Mutualité Sociale Agricole (2011) ; INSEE (2011)
	Stabilité des emplois	Taux de contrats hors CDD dans les emplois en élevage recensés par la MSA dans les filières	StabEmp	Mutualité Sociale Agricole (2011)

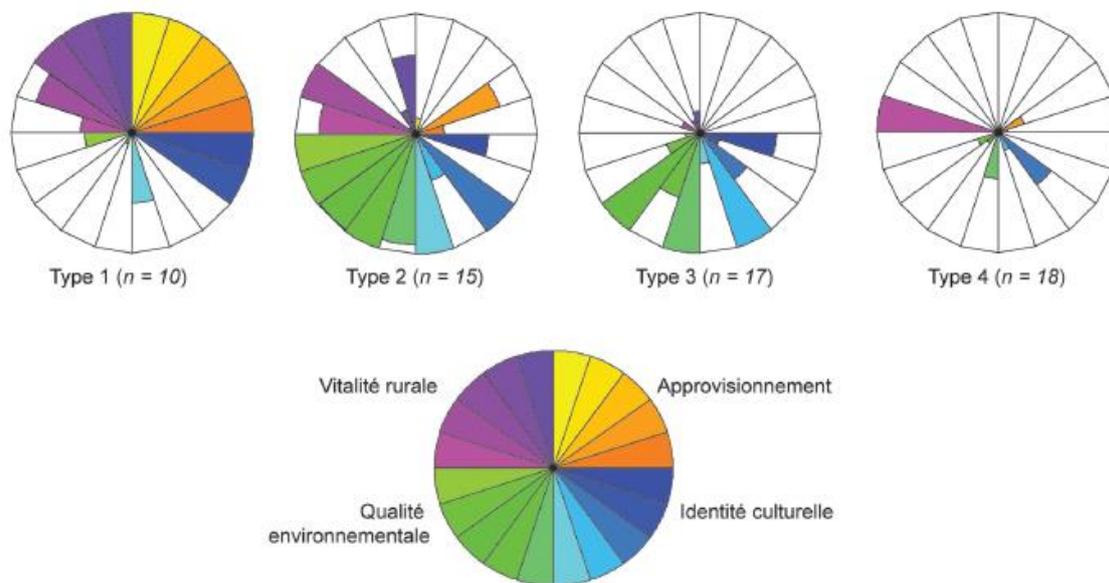
(Ryschawy et al., 2015)

Ensuite, la mesure de ces indicateurs a été déclinée sous forme de fleurs dans l'ensemble des départements où l'élevage avait une importance significative (figure 1). L'agencement sous forme de fleur ou « bouquet de service », réalisé grâce à un traitement statistique, permet de présenter l'ensemble des services fournis simultanément dans le temps et dans l'espace sur une même illustration (Bennett et al., 2009 ; Raudsepp-Hearne et al., 2010). Les services ne sont alors pas pensés indépendamment les uns des autres et on matérialise leurs interrelations, positives (synergies) ou négatives (*tradeoff*)<sup>5</sup> (*Ibid.*). Dans ce cadre théorique, les interrelations ne sont pensables qu'entre services et les dis-services ne seront alors pas considérés lorsque l'on parlera de ces interrelations. Selon les résultats, 4 « bouquets de services types » ont été élaborés (figure 3). Le type 1 correspond à une fourniture de services de vitalité territoriale et de services d'approvisionnement très importante. Le type 2 représente lui plus des territoires combinant une fourniture assez importante de services culturels et très importante de services environnementaux, associées à une fourniture de services de vitalité territoriale relativement importante. Le type 3 associe des fournitures conséquentes de

<sup>5</sup> Les *tradeoffs* « surviennent lorsque la fourniture d'un service est renforcée au prix de la réduction de la fourniture d'un autre service », et les synergies émergent « lorsque plusieurs services sont renforcés simultanément » (Raudsepp-Hearne et al., *op. cit.*)

services culturels et environnementaux tandis que le type 4 met en évidence une fourniture plus modeste de tous les types de services.

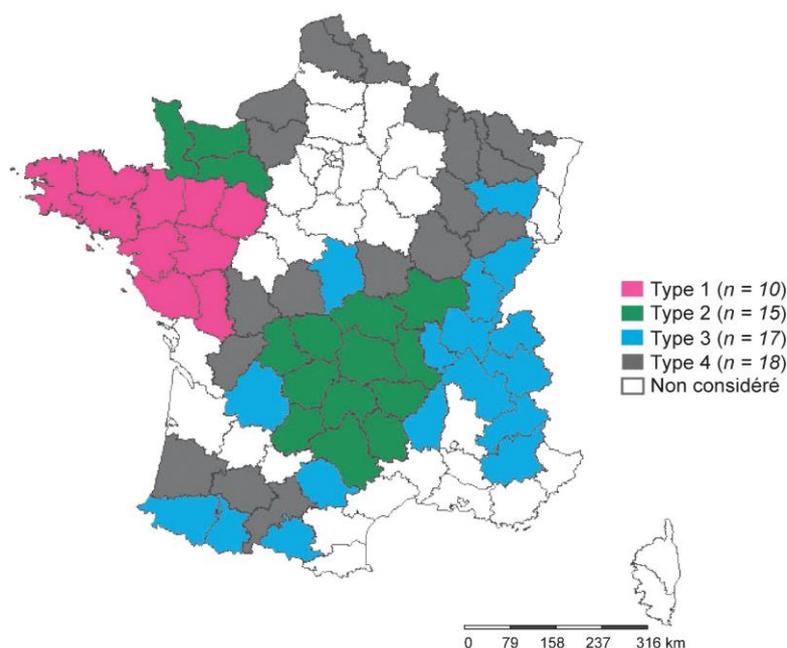
**Figure 3 :** Les quatre « bouquets de services types » (les portions du bouquet représentent chacune un indicateur) élaborés dans les travaux de Ryschawy et al.



(Ryschawy et al., 2015)

Enfin, une cartographie a été réalisée représentant la classification, suivant les différents types précédents, des départements français où l'élevage a une place significative (figure 4 ci-après).

**Figure 4 :** Les quatre « bouquets de services types » élaborés dans les travaux de Ryschawy et al., suivant les départements français où l'élevage a une place significative



(Ryschawy et al., 2015)

### 1.1.3 Des résultats insatisfaisants pour les services culturels et de vitalité territoriale

Tout d'abord, on peut penser qu'il y a une certaine insuffisance de la définition *a priori* de ces services culturels et de vitalité territoriale (figure 2). On peut par exemple se demander ce qu'évoque la « présence sur le territoire », ou « les produits à haute valeur imaginaire ajoutée », ou encore « les liens socio-éducatifs à l'animal ».

Ensuite, la sélection des services lors de la deuxième étape entraîne la non-prise en considération de nombreux services listés dans la première phase (tableau 1) : le lien social, la qualité des emplois ne sont par exemple plus pris en compte dans la catégorie vitalité du territoire. De même, concernant les services culturels, le lien à l'animal n'est plus considéré, tout comme la valeur éducative de l'élevage via l'accueil à la ferme, ou encore le paysage bâti.

Les indicateurs témoignent aussi d'une perte d'informations non négligeable (tableau 1). On peut par exemple supposer que la dimension culturelle d'un paysage lié à l'élevage ne se réduit pas au « linéaire de haies » et aux « surfaces en systèmes cultureux, prairies et

parcellaires complexes et en pelouse et pâturages naturels ». De même on peut légitimement douter que chacune des races bovines d'origine française présentes sur un territoire participent à son identité (il serait par exemple surprenant de considérer que la Normandie participe à l'identité des territoires dans le sud-ouest). De plus, on peut faire l'hypothèse que des races d'autres espèces, qui ne sont ici pas prises en compte, peuvent elles aussi y contribuer. Ensuite, on peut penser que « mesurer » le patrimoine gastronomique avec les produits SIQO n'est à la fois pas tout à fait juste et pas tout à fait exhaustif.

Enfin, le choix d'une échelle départementale, lié à une disponibilité limitée des données à une échelle inférieure, induit également une perte d'informations. En effet, on peut faire l'hypothèse, notamment pour les services culturels, qu'il existe de fortes différences intra-départementales. En Aveyron, par exemple, on peut penser que la dimension culturelle est certes forte mais très différente entre les causses du Larzac et l'Aubrac. De même, alors que les Pyrénées-Atlantiques sont classées en type 3 (figure 4), il est fort probable que la fleur de services soit très différente entre le Pays du Grand Pau où la maïsiculture prédomine et les vallées montagnardes du Béarn ou du Pays Basque.

La non-prise en compte des dis-services constitue également un biais non négligeable, auquel on se doit de remédier pour les services qui nous concernent.

Finalement, si la méthodologie s'est révélée satisfaisante pour les services d'approvisionnement, les services environnementaux, ainsi que pour la partie strictement économique de la vitalité territoriale (emplois), des pertes d'informations assez conséquentes existent pour nos catégories de services à chaque étape de la méthodologie développée. Celle-ci paraît en conséquence inadaptée à ce stade de la recherche.

## **1.2 Réflexion méthodologique : un parallèle avec les travaux sur les services écosystémiques**

Devant les insuffisances de la méthode développée dans les travaux précédents pour les catégories de services qui nous concernent, et alors même que les interrogations sur la méthodologie constituaient un aspect central de ces travaux (comme en témoigne le titre de

(Ryschawy et al., 2015) : *Comment évaluer les services rendus par l'élevage ? Une première approche méthodologique sur le cas de la France*), je me devais de m'interroger longuement sur la méthode à adopter dans ce stage. Dans la mesure où une approche en termes de services a été développée, il m'est apparu indispensable de m'inspirer des travaux relatifs aux SE, et notamment de ceux traitant particulièrement des SE culturels et sociaux.

### 1.2.1 Des services culturels et sociaux « partout et nulle part »

Les recherches sur les rapports entre l'homme et l'environnement se sont fortement développées depuis le début du siècle. Dans ce cadre, la notion de SE a été investie et son utilisation s'est généralisée dans le champ académique (Barnaud et al., 2011). De multiples travaux ont alors été conduits sur ce sujet, et de multiples évaluations ont été menées visant à déterminer puis mesurer, cartographier, et donc évaluer quantitativement ces services (Chan et al., 2012). S'ils sont souvent mentionnés dans ces travaux d'évaluation, les SE sociaux et culturels sont en général réduits à des catégories vagues : « valeur spirituelle », « identité culturelle », « cohésion sociale », « valeurs d'héritage » (*Ibid.*). Ils sont donc finalement peu pris en compte.

Cette déficience découle principalement des méthodes employées. Une grande majorité de travaux sur les SE vise à quantifier ces services selon deux processus : l'analyse biophysique évaluant les différents SE avec divers indicateurs écologiques et l'analyse économique donnant une valeur monétaire aux SE (Barnaud et al., 2011). Si ces évaluations ont peut-être contribué d'une certaine manière à une meilleure compréhension des rapports homme-environnement, elles ont aussi conduit à occulter des pans importants de SE (Oteros-Rozas et al., 2014). En effet, si les services d'approvisionnement, de régulation, ou d'auto-entretien ont été rendus mesurables et, en conséquence, pris en compte, ce n'est pas le cas des services culturels et sociaux. Ceux-ci, immatériels et caractérisés comme « intangibles », « subjectifs », sont difficilement quantifiables par ces biais. Ils ont donc été longtemps laissés à la marge dans la littérature et considérés comme une « catégorie résiduelle » (Chan et al., *op. cit.* ; Daniel et al., 2012). Comme le dit Chan et al., les services sociaux et culturels, dans le champs des SE sont ainsi à la fois « partout et nulle part » (Chan et al., *op. cit.*). Ils sont en effet souvent cités, mais rarement pris en compte ou évalués d'une manière pertinente. Or, ce sont ces évaluations globales et quantifiées des SE qui touchent l'opinion publique, éclairent la décision publique ou l'influencent indirectement. Il est donc d'autant plus gênant que ces

travaux omettent ces services sociaux et culturels. Cela d'autant plus que le rôle majeur qu'ils jouent, pour certaines populations, a pu être démontré (Chan et al., *op. cit.* ; Daniel et al., *op. cit.*).

Si l'approche en termes de services rendus par l'élevage est nouvelle, on trouve des approches en termes de multifonctionnalité mais aussi des travaux en rapport avec les SE rendus par les agroécosystèmes (par exemple : Bernard et al., 2006 ; Huang et al., 2015 ; Jean et Lafontaine, 2010 ; Swinton et al., 2007). L'ensemble de ces travaux citent pour la plupart les contributions culturelles ou sociales de l'agriculture et de l'élevage en particulier mais sans réellement les décrire, les prendre en compte et les mettre en évidence (Barnaud et al., 2015). Les enjeux sociaux et culturels sont ainsi souvent cités en termes de « lien social », de « paysage », de « patrimoine », d'« identité », sans que soient forcément interrogées ces notions recoupant pourtant des conceptions très différentes. De plus, les travaux sur les SE mettent souvent en évidence les dis-services environnementaux de l'élevage, alors que certains travaux montrent l'importance des services culturels et sociaux pour les populations en contact avec ces agroécosystèmes (*Ibid.*).

Deux problèmes semblent alors se poser pour les SE culturels et sociaux, qu'ils soient liés aux agroécosystèmes ou non :

- De par les méthodes conventionnelles employées pour quantifier les SE, les services culturels et sociaux, considérés comme intangibles, ont été longtemps laissés pour compte et finalement négligés.
- De plus, du fait notamment qu'on se soit longtemps cantonné à des visions « d'experts » sans sonder les valeurs et les représentations des populations (Oteros-Rozas et al., *op. cit.*), on a longtemps gardé une perception assez vague de ces services. Ceux-ci sont alors restés insuffisamment définis et recensés *a priori*. Cette non-détermination *a priori* a freiné leur étude et a contribué également à une évaluation quantitative non satisfaisante.

On se doit d'éviter ces biais dans notre thème de recherche. Or, dans les premiers travaux du GIS, ces deux problèmes se posent à mon sens dans les mêmes termes. En effet, la méthode quantitative employée occulte de nombreux services ou en évalue certains de manière non satisfaisante. Le déficit de définitions *a priori* a également participé indéniablement, me semble-t-il, à cette évaluation incomplète. L'enjeu était alors de rompre cette sorte de cercle

vicieux. A ce stade de la recherche sur ce sujet, la première réponse à apporter était, à mon sens, de prendre le problème à sa base, et de vraiment déterminer et décrire les contributions sociales et culturelles de l'élevage *a priori*, en allant recueillir les perceptions des acteurs. Cette étape me semblait être un préalable nécessaire.

Ainsi, plutôt que de parier sur une simple insuffisance des indicateurs, le parallèle avec les travaux sur les SE m'a finalement conduit à privilégier l'hypothèse que la méthode quantitative d'ensemble était inadaptée dans les travaux précédents pour les catégories de services qui nous concernent.

### 1.2.2 S'inspirer de l'évaluation socio-culturelle des services écosystémiques

Pour répondre notamment aux insuffisances précédentes dans le champ des SE s'est développée l'évaluation socio-culturelle. Ce mode d'évaluation consiste globalement à utiliser des méthodes d'enquêtes, individuelles ou collectives, avec une approche qualitative ou quantitative (Rodríguez-Ortega et al., 2014). Il consiste à « prendre en compte la dimension socio-culturelle des services » (Oteros-Rozas et al., *op. cit.*) en explorant « les attitudes et perceptions des hommes vis-à-vis de ces services » (*Ibid.*). Ces évaluations permettent de « comprendre les raisons qui sous-tendent les préférences sociales à l'égard des SE, et de révéler ainsi des valeurs qui ont tendance à être obscurcies par l'évaluation monétaire [*et biophysique, selon moi*] » (Martín-López et al., 2012). Elles sont de plus particulièrement adaptées pour étudier les SE sur des territoires longtemps façonnés par l'homme (Oteros-Rozas et al., *op. cit.*). Elles ont été en conséquence abondamment utilisées pour étudier les SE rendus par les agroécosystèmes, d'élevage en particulier (Oteros-Rozas et al., *op. cit.* ; Rodríguez-Ortega et al., *op. cit.* ; Bernués et al., 2014).

Dans la mesure où ces méthodes se sont montrées adaptées pour étudier les SE, en particulier sociaux et culturels, rendus par les agroécosystèmes d'élevage (*Ibid.*), où mon sujet englobe ce type de services, j'ai supposé que s'inspirer de ce type d'évaluations était utile et pertinent. Cette approche par enquêtes me paraissait la plus adaptée pour déterminer les services et dis-services, en recueillant les perceptions d'acteurs relatives à ces services.

### 1.2.3 De la nécessité et de la pertinence d'une approche qualitative

Devant l'objectif de déterminer *a priori* les services et dis-services qui nous concernent ici en se fondant sur les perceptions sociales des acteurs, les techniques quantitatives d'enquêtes ont été abandonnées. En effet, la discussion paraissait indispensable pour bien explorer la diversité des représentations des acteurs sur des sujets sensibles et subjectifs. Parallèlement, les approches qualitatives ont également été utilisées dans le domaine des SE culturels et sociaux appliqués aux agroécosystèmes et ont pu faire leur preuve (*Ibid.*).

Dans une approche qualitative, plusieurs possibilités s'offraient dont deux des plus fréquemment utilisées : enquêtes individuelles ou focus groups. Or, les focus groups semblent plus particulièrement adaptés pour faire ressortir les consensus et les divergences vis-à-vis de la perception des services ou les conflits entre bénéficiaires de services (Rodríguez-Ortega et al., *op. cit.*). Ils sont aussi adaptés pour discuter des diverses conséquences que pourraient avoir des changements en matière de conduite d'élevage ou d'utilisation des sols sur la fourniture de services (*Ibid.*).

Or, le but était d'étudier les diverses perceptions des acteurs vis-à-vis des contributions de l'élevage sur la culture ou la vitalité territoriale. Ainsi, en s'inspirant de la démarche de (Barnaud et al., 2015), j'ai choisi de mener des entretiens individuels. De plus, l'hypothèse a été faite que cette approche devait permettre de faire ressortir à la fois les services et les dis-services au sens où les acteurs étaient interrogés sur les liens entre élevage et culture, entre élevage et développement local, sans employer explicitement le terme services.

### 1.2.4 Le choix d'une approche à l'échelle territoriale

Il était alors crucial de s'interroger sur l'espace que je devais définir pour mener mes enquêtes. En effet, tout comme les SE ont pu être évalués suivant différentes focales, du local au global (Oteros-Rozas et al., *op. cit.*), mon thème de recherche pouvait l'être aussi. Les travaux précédents ont du se limiter à une échelle départementale en raison de données non disponibles à des échelles inférieures (Petite Région Agricole par exemple). En parallèle, de nombreux travaux sur les SE liées aux agroécosystèmes se centrent à l'échelle de la parcelle agricole, voire de l'exploitation (Amiaud et Carrère, 2012). La question est alors de savoir à

quelle échelle se situer, compatible avec mon approche et mes contraintes pratiques (stage de 6 mois).

Encore une fois, je me suis inspiré de travaux sur les SE ayant mis en œuvre une évaluation socio-culturelle pour déterminer l'échelle de travail. Ainsi, (Pereira et al., 2005) ont choisi, pour une évaluation de type socio-culturelle, de se centrer à l'échelle d'une communauté locale puisque ce sont ses membres qui ont « le lien le plus direct à l'écosystème » et qui modifient et gèrent celui-ci (*Ibid.*). Les études de Bernués et al. (*op. cit.*) et Oteros-Rozas et al. (*op. cit.*) se concentrent elles sur des espaces plus importants, à l'échelle d'un parc national ou d'un espace où la transhumance est pratiquée. L'ensemble de ces études a permis de faire ressortir des services culturels et sociaux, tout comme l'étude de Barnaud et al. (2015) qui s'est centrée sur deux espaces de taille assez réduite avec une activité d'élevage conséquente.

Par analogie, mon sujet présentant quelques similitudes, j'ai choisi de mener mes enquêtes à l'échelle d'un espace assez réduit. Mon étude se centre alors plus spécifiquement à l'échelle d'un « territoire ». On distingue dans ce travail le territoire de l'espace en s'inspirant de la géographie sociale : le territoire n'existe pas a priori, c'est l'acteur qui « territorialise l'espace », « se l'approprie » (Di Méo, 1995). « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (Di Méo cité par Moine, 2006). Il est en ce sens vecteur d'une identité collective, d'un sentiment d'appartenance (Requier-Desjardins, 2009). La difficulté était bien sûr que cette définition que l'on a donnée de la notion de « territoire » était assez subjective. Il était donc en conséquence difficile d'affirmer que j'allais travailler sur des « territoires » définis comme tels *a priori*. Je me suis donc contenté d'émettre sur ce point des hypothèses basées sur la littérature. Il me paraissait toutefois plus logique et plus cohérent de se centrer sur ce type d'espace pour étudier les perceptions des contributions culturelles et sociales. Pour que l'étude soit plus révélatrice, j'ai choisi de me centrer sur des « territoires de projet » (Duvernoy et al., 2012) dans lesquels l'élevage a un rôle central, et dans lesquels il y a une certaine volonté pour valoriser les services rendus par cette activité. Les « territoires de projet » peuvent être définis comme de « nouveaux espaces de coordination, en capacité de contractualiser avec les autorités publiques pour mener à bien un projet de développement défini localement sur un périmètre pluri-communal. » (*Ibid.*).

Il est vrai que la réflexion méthodologique se centre plus sur les services culturels et les aspects sociaux des services de vitalité territoriale. Néanmoins, les aspects économiques des services de vitalité territoriale ne sont pas négligés pour autant. On a fait l'hypothèse qu'il serait également révélateur d'étudier la vision des acteurs quant à ce dernier type de services. On peut penser que cela permette notamment de faire ressortir les contributions économiques « indirectes » tels que le lien avec le tourisme, peu mis en évidence dans les travaux précédents.

### **1.3 Méthode développée**

#### **1.3.1 Une démarche inductive avec entretiens semi-directifs**

Le choix a été fait de se situer dans une démarche inductive. D'une part, la majorité des auteurs voit la recherche qualitative comme « nécessairement inductive » (Alami et al., 2009 ; Anadón et al., 2006). D'autre part, une analyse de contenu a été utilisée par la suite et la démarche inductive est dans ce cadre particulièrement adaptée lorsqu'« il n'y a pas d'études antérieures sur le sujet ou lorsque la connaissance est dispersée » (Elo et Kingäs, 2008). La démarche inductive n'est pas ici conçue comme une recherche où l'on ne part de rien : « il est illusoire, voire dangereusement aveugle, de penser qu'on peut approcher un phénomène en étant totalement « vierge » de tout a priori » (Anadón et al., *op. cit.*). Via la bibliographie lue, via la réflexion méthodologique, via le choix des territoires, de l'échantillonnage (voir ci-après) mais aussi pour préparer les entretiens et le guide d'entretiens, j'ai mobilisé certains « pré-jugés » (*Ibid.*).

Le but était aussi de se défaire de certains aprioris utilisés dans les travaux précédents et par ailleurs très souvent entendus. Ces aprioris consistent à associer certaines retombées de l'élevage à des services culturels ou à des services de vitalité territoriale, sans avoir consulté préalablement la population. Un exemple type est sans aucun doute l'assimilation de tous les SIQO en lien avec l'élevage à des produits vecteurs de services culturels. La démarche inductive m'a alors conduit à ne pas considérer des sous-catégories de services *a priori* et de les déterminer à partir du terrain. Cela m'a donc aussi amené, en amont de la mise en

évidence des services et dis-services, à réfléchir à ce qui était culturel ou pas, et à ce qui était relatif à la vitalité territoriale ou pas, à partir essentiellement du discours des acteurs.

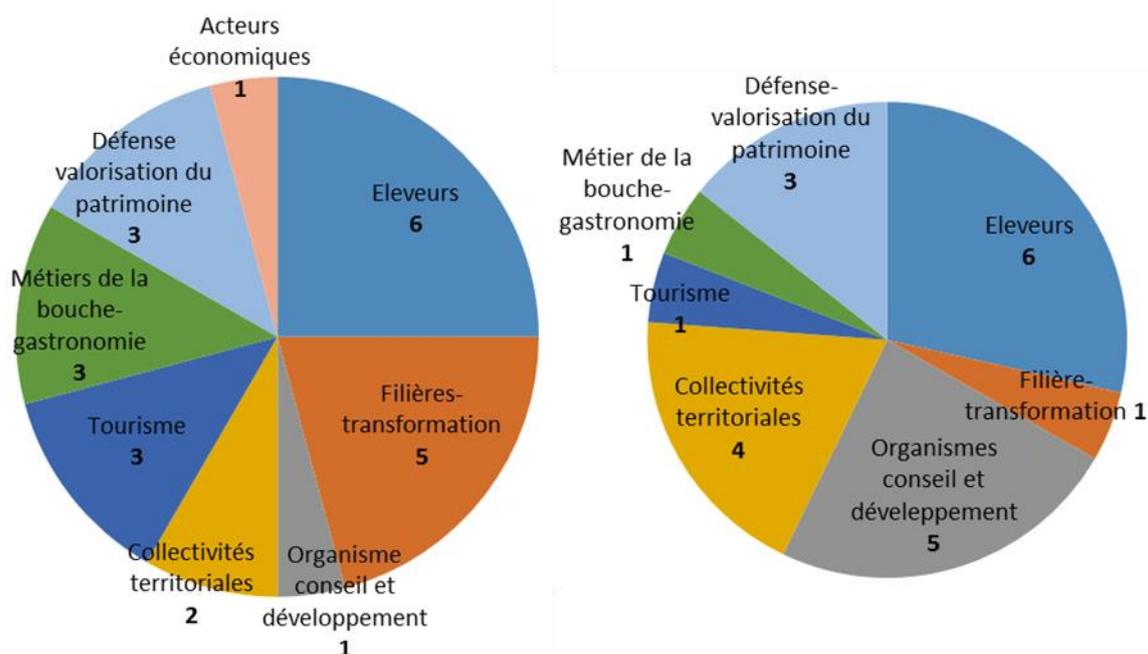
Concernant le cadre semi-directif, il a été choisi car il est le plus adapté pour « faire appel aux points de vue des acteurs eux-mêmes » (Blanchet et Gotman, 2007, p. 20). J'ai cherché à me situer entre « une rigueur méthodologique établie a priori et une certaine souplesse, provenant du rapport au terrain » (Alami et al., *op. cit.*). En particulier, je n'ai pas cherché à m'enfermer dans une posture de neutralité qui aurait limité la conversation. Une certaine « empathie » a été recherchée avec l'enquêté, en faisant l'hypothèse que cela permette de faire mieux ressortir les informations recherchées, qui se rapportaient souvent à des notions sensibles.

Pour le choix des personnes interrogées, j'ai eu recours à « l'échantillonnage par cas-multiples » (Pires, 1997) dont le but est « d'appréhender et rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles » (Michelat cité par *Ibid.*). Deux critères majeurs ont été utilisés pour l'échantillonnage : la « diversification » (plutôt que la représentativité) et la « saturation » (*Ibid.*). La diversification consiste « à choisir des individus les plus divers possibles » (*Ibid.*) pour donner « un *portrait global* de la question de recherche » (*Ibid.*) tandis que la « saturation » désigne « le phénomène par lequel le chercheur juge que les [...] entrevues [...] n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes » (*Ibid.*). Les groupes ont été déterminés par rapport à nos aprioris, et confirmés par des recherches bibliographiques. Les personnes rencontrées n'étaient pas forcément des experts de l'élevage mais des acteurs en « contact » direct ou indirect avec cette activité. On a donc eu, idéalement : des agriculteurs représentant les diverses formes d'élevage présentes ; des acteurs des différentes filières présentes ; des organismes de conseil et développement ; des collectivités territoriales ; des acteurs du tourisme ; des acteurs des métiers de la bouche, de la gastronomie ; des acteurs associatifs (sur l'environnement, le patrimoine). Le temps étant limité, je me suis limité à une vingtaine d'entretiens par territoire, en essayant de « vérifier » le principe de saturation. Le choix de ces personnes a été fait à l'aide d'une contextualisation bibliographique et avec l'appui de divers « experts » ou personnes ressources. Je me suis toutefois laissé une marge de manœuvre pour rencontrer des personnes conseillées par les acteurs de terrain « au fil de l'eau ». Ont été finalement sondés 24 acteurs en Aubrac et 21 dans le Pays de Rennes<sup>6</sup>, dont le profil se retrouve ci-après.

---

<sup>6</sup> Voir Annexe 1 et 2

*Figure 5: Personnes rencontrées, suivant les profils définis, à gauche en Aubrac et à droite dans le Pays de Rennes (en gras, le nombre de personnes rencontrées dans chaque catégorie)*



La grille d'entretien<sup>7</sup> n'était pas envisagée comme un enchaînement de questions précises. Elle était davantage conçue comme une « checklist » avec des relances préparées en fonction des points à aborder, classés dans trois catégories : contributions culturelles, contributions sociales, contributions économiques. De plus, devant les sujets brassés et la diversité des profils rencontrés, il est évident que le déroulement de l'entretien et le type de questions posées différaient suivant le profil de l'enquêté. Il était par exemple peu opportun de discuter longuement des emplois dans les filières avec un représentant du tourisme, ou de discuter de la culture alimentaire avec une animatrice d'une association pour la promotion de l'emploi agricole.

Les entretiens ont été complétés par diverses observations, et notamment par la visite d'une exposition en rapport avec les dimensions culturelles de l'élevage sur le terrain du Pays de Rennes.

<sup>7</sup> Voir Annexe 3

### 1.3.2 Des entretiens suivis d'une analyse de contenu

Ces entretiens semi-directifs ont été analysés grâce à une analyse de contenu inductive (Elo and Kingäs, *op. cit.*), « méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible » (Andréani et Conchon, 2005). J'ai d'abord établi, sans retranscription totale, les segments de discours en lien avec mon sujet, ces segments pouvant être un mot, un morceau de phrase, ou encore des phrases entières. Puis ces éléments ont été classés dans « des catégories thématiques formalisables dans des affirmations simples, explicites et exhaustives. » (*Ibid.*) : c'est la phase de codage. J'ai pratiqué un codage ouvert, c'est-à-dire un codage inductif dont les catégories n'étaient pas établies a priori. Je me suis efforcé, au maximum, de répondre aux règles d'homogénéité (les éléments d'une même catégorie devant avoir une même signification), d'exhaustivité (tous les éléments devant être pris en compte), d'exclusivité (un élément ne pouvant pas appartenir à plusieurs catégories), de pertinence et d'objectivité (le chercheur ne devant pas faire intervenir sa subjectivité) (*Ibid.*). Cette analyse de contenu des entretiens a par ailleurs été par la suite mise en perspective avec différentes sources bibliographiques.

### 1.3.3 Une étude dupliquée sur deux « territoires » contrastés

Le choix a été fait de dédoubler cette étude sur deux territoires contrastés où l'on pouvait penser que le faisceau de services culturels et de vitalité territoriale allait être très contrasté. Ainsi on aurait deux « idéaux-types » de fourniture de ces services. En continuité avec les travaux précédents, ont été choisis deux territoires classés dans le type 1 (services de vitalité territoriale très importants) et dans le type 2 (services culturels importants). Le choix s'est alors porté sur des régions où l'élevage était très présent dans le territoire et où une dynamique territoriale existait en étroite relation avec l'élevage.

Le premier terrain choisi, correspondant au type 2, est l'Aubrac. Il est défini en tant que territoire dans la littérature (Di Méo, 1995), et se caractérise par une agriculture plutôt de type « patrimoniale » si l'on peut dire, fondée sur des pratiques particulières (transhumance, race Aubrac) et des produits de qualité, bien valorisés. Par ailleurs, c'est également un territoire de projet puisqu'un Parc Naturel Régional est en formation depuis quelques années, avec un rôle majeur accordé à l'élevage.

Le deuxième terrain choisi est le Pays de Rennes. Les pays, selon la loi sur l'aménagement du territoire de 1995, représenteraient des espaces avec « une cohésion culturelle, économique ou sociale » (Loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire, 1995 cité par Douillet, 2002), se rapprochant donc de la notion de « territoire ». Toutefois, la question persiste pour savoir si ce sont de « simples « dessins » sur une carte » instrumentalisés en territoire ou « de véritables « territoires » [appréhendés par les acteurs] » (*Ibid.*). Malgré cela, les frontières du Pays de Rennes actuel se rapprochent quelque peu du Pays de Rennes historique qui avait une vraie légitimité et une profondeur historique (Le Coadic, 2008). De plus, c'est un véritable territoire de projet de par sa structure de Pays, projet qui est inextricablement lié à l'agriculture et donc à l'élevage dans le premier département laitier de France. Ce territoire contraste de plus avec l'Aubrac de par son élevage globalement plus intensifié et sa situation périurbaine.

## 1.4 Présentation des deux terrains d'étude

### 1.4.1 L'Aubrac

#### *Localisation et présentation globale du territoire*

*Carte 1 : Le plateau de l'Aubrac (en rouge) : aux confins de trois régions et de trois départements*



*(Parc Naturel Régional de l'Aubrac, site internet)*

## *Carte 2 : L'Aubrac, un territoire bien délimité géographiquement*



*(Parc Naturel Régional de l'Aubrac, site internet)*

Le territoire de l'Aubrac se situe aux frontières de 3 départements (carte 1) : Aveyron, Cantal, et Lozère, et donc de 3 régions : respectivement Midi-Pyrénées, Auvergne et Languedoc-Roussillon. Cet espace est bien délimité naturellement puisqu'il est bordé par deux rivières : la Truyère au nord-ouest et le Lot au sud (carte 2). Sur près de 3000 km<sup>2</sup>, l'altitude va de 200 mètres en fond de vallée à 1469 mètres sur le plateau de l'Aubrac, faisant globalement de l'Aubrac un territoire de moyenne montagne. Plusieurs structures paysagères existent dont la plus emblématique est le plateau de l'Aubrac, situé sur les parties hautes du territoire entre 1200 et 1400 mètres d'altitude. Celui-ci est constitué essentiellement de grandes étendues de pâturages, associées à une présence anthropique permanente très faible (très peu de villages). L'omniprésence de l'eau (ruisseaux, tourbières...), la richesse de la flore ou encore certains marqueurs de l'élevage (burons<sup>8</sup>, drailles<sup>9</sup>, murets, clôtures...) marquent profondément ce paysage.

### *Place de l'élevage sur le territoire*

L'élevage représente, avec la sylviculture, à peu près 20 % de la population active du territoire de l'Aubrac, ce qui est considérable par rapport à la moyenne nationale qui est aux

---

<sup>8</sup> Cabane d'altitude dans lesquels les bergers montaient autrefois pendant la saison estivale pour garder leur troupeau et y fabriquer leur fromage

<sup>9</sup> Chemin, piste emprunté par les troupeaux lors des transhumances

alentours de 3 %<sup>10</sup>. L'Aubrac compte 2600 exploitations, contre 4300 en 1988. La SAU est composé à 98% de parcours et de prairies permanentes<sup>11</sup>. En conséquence, l'élevage est (quasiment) la seule forme d'agriculture présente sur le territoire. L'élevage se divise entre des troupeaux bovins allaitants (largement majoritaires, près de 70%) et des troupeaux bovins lait (6%)<sup>12</sup>. On retrouve également, de manière très minoritaire, quelques productions ovines et caprines<sup>13</sup>.

Concernant les éleveurs allaitants, le principal débouché est la vente de veaux broutards maigres sur le marché italien. Les éleveurs sont fortement dépendants de cette filière. La race Aubrac, qui est la race très majoritairement utilisée, est par ailleurs mise en valeur par des productions spécifiques comme l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Fleur d'Aubrac » (génisses issues du croisement mère Aubrac x père Charolais) et le Label Rouge (LB) « Bœuf fermier de race Aubrac » (bovin de race Aubrac, âgé de 30 mois à 10 ans). Les éleveurs allaitants pratiquent la transhumance, et montent leur troupeau durant la saison estivale sur le plateau de l'Aubrac.

L'essentiel des producteurs laitiers de ce territoire adhèrent à la Coopérative Jeune Montagne. Cette coopérative, créée en 1960 par quelques agriculteurs dont André Valadier, n'a eu de cesse de se développer jusqu'à aujourd'hui. Elle regroupe maintenant 76 producteurs de lait, collecte et transforme 15 millions de litres de lait par an, et emploie 90 salariés<sup>14</sup>. L'essentiel de la production est transformé en fromage d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Laguiole. Une partie non négligeable est aussi transformée en tome fraîche, ingrédient de l'aligot et du rétorillat. Toutefois le même lait est utilisé pour ces deux productions, et, en ce sens, les modes de production obéissent aux conditions strictes de l'AOP Laguiole. La transformation en aligot (frais et surgelé) et en rétorillat est également assurée par la Coopérative, tout comme la fabrication de deux autres fromages : l'Ecir et le Buronnier. Les deux seules races acceptées sont la Simmental française et l'Aubrac, ou des croisements certifiés entre ces deux races.

---

<sup>10</sup> Chambre d'agriculture Aveyron, communication personnelle. Ces chiffres et les chiffres suivant issus de cette communication concernent la zone du PNR de l'Aubrac, un peu plus large que l'Aubrac *stricto sensus*.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Coopérative Jeune Montagne, site internet. (Page consultée le 03/07/2015)  
<http://www.jeune-montagne-aubrac.fr/fr/la-cooperative/index.php>

## *Dynamique globale du territoire de l'Aubrac*

Outre l'agriculture, deux secteurs marquant contribuent à la vitalité du territoire : les couteliers qui représentent près de 200 emplois, et le tourisme (ENSAT, 2007). Ce dernier est surtout développé l'été via le passage du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle ou de divers chemins de randonnée. Le restaurant Bras, avec ses 3 étoiles au Michelin et sa renommée internationale, contribue également à l'attractivité du territoire. Le tourisme hivernal, avec les stations de ski, est lui plus en difficulté du fait du manque de neige.

Depuis 2007, un PNR est en création en Aubrac, et on est aujourd'hui dans une phase d'élaboration de la charte, le syndicat mixte devant être créé fin 2015-début 2016.

### 1.4.2 Le Pays de Rennes

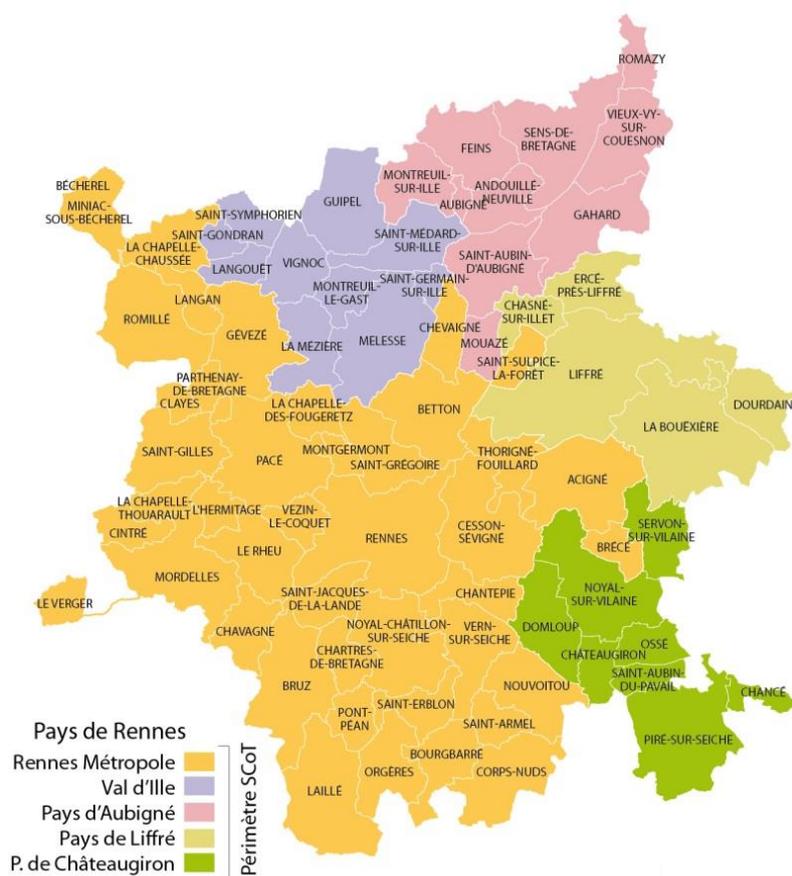
#### *Localisation et présentation globale du territoire*

*Carte 3 : Le Pays de Rennes (en rouge) dans la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine*



*(Géobreizh, portail géographique de Bretagne, site internet  
Coopérative d'activités et d'emploi en Ille-et-Vilaine, site internet)*

#### Carte 4 : Organisation du Pays de Rennes



(Pays de Rennes, site internet)

Le Pays de Rennes se situe au cœur du département de l'Ille-et-Vilaine en Haute-Bretagne (extrême ouest de la Bretagne) (carte 1). C'est un espace de 1295 km<sup>2</sup> constitué de 76 communes autour de la ville de Rennes, regroupées en 5 communautés de communes (carte 1, carte 2). Ce pays compte 483 694 habitants et couvre une superficie de 129 500 ha. 12,4 % sont urbanisés et 13 % sont des espaces naturels<sup>15</sup>.

#### Place de l'élevage sur le territoire

60 % de l'espace du Pays de Rennes (78600 ha) est constitué de terres agricoles<sup>16</sup>, structurant ainsi fortement ce paysage de plaine. On décompte 1781 exploitations et la grande majorité sont des exploitations d'élevage<sup>17</sup>. Sur les 10 dernières années, la perte de terres agricoles a

<sup>15</sup> Pays de Rennes, site internet.

<http://www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html>

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> AUDIAR-Observatoire de l'agriculture périurbaine, 2015. L'agriculture dans le Pays de Rennes. **Les chiffres de cette partie 1.4.2 seront aussi tirés de ce document, sauf mention contraire**

été de 3,8 % alors que la proportion de terres urbanisées a grimpé de 14,7 %. Parmi les terres agricoles, on a 40 % de prairies, 24 % de céréales et 23 % de maïs. L'agriculture (et donc en majorité l'élevage) emploie 3400 personnes dans les exploitations.

L'Ille-et-Vilaine étant le premier département laitier français, les exploitations agricoles laitières représentent 45 % du nombre d'exploitations et plus de la moitié de la SAU totale. Le nombre d'exploitations laitières a été divisé par 4 depuis 1979 tandis que le nombre de vaches laitières a été divisé par 2. 145 exploitations détiennent par ailleurs des vaches allaitantes, ceci pouvant être combiné à d'autres productions. La production porcine est également présente sur le territoire : on compte 112 exploitations porcines dans le Pays de Rennes, alors qu'on en comptait 945 en 1979, et 197 en 2000. Le nombre de porcs a lui été multiplié par 1,5 depuis 1979. Le nombre d'exploitations avicole a lui chuté de 85 % durant les 10 dernières années et de 95 % durant les 30 dernières années. On retrouve aujourd'hui seulement 277 exploitations ayant des ateliers volailles, dont 134 en poules pondeuses et 120 en poulet de chair. Enfin, on retrouve aussi, à un niveau plus faible, des productions caprines, ovines, d'équidés et de lapins.

La majorité des productions citées précédemment est destinée aux « circuits longs conventionnels ». Une exception peut être faite pour les volailles de chair puisqu'on compte 43 exploitations en LB et IGP « volaille fermière de Janzé ». Quelques autres LB existent mais restent très minoritaires, on peut citer le Limousin blason prestige, le porc d'Argoat, ou encore le veau Breton. On dénombre 40 exploitations d'élevage sous label AB, sur près de 3800 ha. Parmi celles-ci, 19 exploitations sont en bovins lait, 10 en bovins viande, 5 en ovins-caprins, 4 en porcs et 2 en volailles.

Par ailleurs, le développement des circuits courts est en pleine progression. 231 exploitations sont engagées dans des circuits courts dans le Pays de Rennes, soient 13 % des exploitations. 70 % de ces exploitations commercialisent des produits liés à l'élevage.

Parallèlement, le Pays de Rennes abrite 10 % des établissements agroalimentaires bretons, employant plus de 5000 personnes. Ces établissements se centrent sur 3 secteurs principaux : l'industrie de la viande (43 %), du lait (21 %), et de la boulangerie-pâtisserie (16 %). Alors que les emplois industriels sont en baisse, les emplois dans les IAA sont stables et représentent 21,5 % de la totalité des emplois dans l'industrie.

### ***Dynamique globale du territoire du Pays de Rennes***

Contrairement à l'Aubrac, le Pays de Rennes connaît un fort dynamisme géographique puisque la population augmente de 1 % par an, soit un des plus forts taux de croissance de France. Le Pays de Rennes bénéficie de l'attractivité de la ville de Rennes, capitale régionale de la Bretagne, métropole « créatrice et apprenante » bénéficiant des équipements d'une métropole européenne (transports, services...). Elle apparaît également porteuse en termes d'emplois dans l'industrie, le commerce...

Le projet de territoire du Pays de Rennes se manifeste au travers de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et au travers, dans ce cadre, de l'existence d'un Programme Local de l'Agriculture (PLA). Celui-ci, créé en 2008, est aujourd'hui signé par le Pays de Rennes et ses 5 communautés de communes membres, la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et la SAFER. Ce programme a été créé dans le but de lier les « destins de la ville et de la campagne »<sup>18</sup>. Il engage « les collectivités et la profession agricole sur le territoire du Pays de Rennes sur une vision partagée et des actions communes entre villes et agriculture qui sont les deux composantes essentielles du projet de territoire »<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Programme Local de l'agriculture, Juin 2010

<sup>19</sup> AUDIAR-Observatoire de l'agriculture périurbaine, 2015. *Op. cit.*

## **2 L'élevage en Aubrac : un rôle-clé de par ses services culturels et de vitalité territoriale conséquents et complémentaires**

Devant les liens forts qui existent entre services culturels et services de vitalité territoriale, le choix a été fait de ne pas les dissocier, et ils se retrouveront ainsi constamment liés dans la plupart des parties de notre analyse des deux terrains. Concernant les citations, les auteurs de celles-ci seront codés de la façon suivante dans le texte : Ele1, Ele2... pour les éleveurs ; Fil1, Fil2... pour les acteurs des filières ; Org1, Org2... pour les organismes de conseil et développement ; Coll1, Coll2... pour les collectivités territoriales ; Tour1, Tour2... pour les acteurs du tourisme ; Gastr1, Gastr2 pour les acteurs des métiers de la bouche et de la gastronomie ; Patr1, Patr2... pour les acteurs du patrimoine ; Eco1, Eco2... pour divers acteurs économiques. D'autres indications seront données si nécessaire. Pour bien différencier visuellement les citations découlant des entretiens et celles provenant de la bibliographie, les premières seront toutes en italique.

On va voir ci-dessous qu'en Aubrac la dimension culturelle prégnante de l'élevage se manifeste d'abord autour de la race Aubrac. Celle-ci est porteuse de services culturels liés à l'identité, au paysage, aux savoir-faire, mais aussi, d'une certaine manière, au rapport homme-animal. Un focus sera fait ensuite sur les liens existants entre services culturels (relatifs à la gastronomie, au paysage, aux savoir-faire locaux, aux manifestations festives) et services de vitalité territoriale relatifs au tourisme. Enfin, les services de vitalité territoriale relatifs aux emplois induits et relatifs au lien social seront mis en évidence, tout comme la contribution indirecte de l'élevage pour d'autres activités économiques telles que la coutellerie.

### **2.1 Une race spécifique porteuse de nombreux services culturels**

#### **2.1.1 « Une race, un pays : race Aubrac, pays d'Aubrac »**

*« On ne sait pas si c'est la race qui a forgé le territoire ou le territoire qui a forgé la race mais l'un sans l'autre aujourd'hui, ça n'existerait pas » (Patr1)*

La citation précédente montre bien l'importance qu'a l'élevage sur le territoire au travers d'une race bovine particulière : l'Aubrac. La plupart des acteurs ont témoigné de cette osmose entre le territoire et la vache de race Aubrac, qui semble constituer véritablement l'« image-symbole » de l'Aubrac, la première « représentation symbolique » de ce territoire (Di Méo et Pradet, 1996, p. 75). Ce sont ces formes symboliques qui construisent les représentations collectives permettant la « territorialisation » de l'espace au sens de Di Méo (*Ibid.*), et c'est d'abord en ce sens que « la race a forgé le territoire ». En ce sens, le fait que le territoire et la race portent le même nom caractérise bien ce lien étroit. On voit donc d'emblée les services culturels relatifs à l'identité que peut rendre une race locale, spécifique d'un territoire.

L'autre « représentation symbolique » de ce territoire est constituée par les paysages des plateaux ouverts de l'Aubrac. Et « *ces paysages magnifiques sont entretenus et uniquement entretenus par les éleveurs. Si demain, il n'y a plus d'éleveurs, l'Aubrac ne sera plus l'Aubrac de maintenant.* » (Ele2). Or, ce sont les troupeaux d'Aubrac, essentiellement, transhumant l'été sur ce plateau, qui permettent d'entretenir ce territoire ouvert caractéristique. La transhumance est d'ailleurs, en tant que telle, aussi une « image-symbole » : « *la transhumance, c'est un moment fort d'identité.* » (Coll1). Elle a contribué également à modeler le paysage via la présence de cabanes d'altitudes : les burons qui, s'ils sont aujourd'hui pour la plupart inutilisés, « *sont devenus des éléments de base de la typicité du territoire.* » (Coll2). La flore de l'Aubrac, considérée comme une des plus riches d'Europe et comme indissociable de l'action de l'élevage, fait également la fierté des habitants de l'Aubrac. Ainsi, autant le paysage façonné par les Aubrac que le mode de production spécifique qu'est la transhumance constituent des repères identitaires, témoignant bien des services culturels que rend l'élevage.

Au-delà de l'entretien de ce paysage emblématique, les acteurs donnent une importance particulière à la présence de troupeaux d'Aubrac dans le paysage. Les métaphores utilisées pour désigner les vaches, telles que la « belle aux yeux noirs » ou « la bête aux yeux maquillées et aux belles cornes », sont révélatrices de ce rapport esthétique particulier qu'entretiennent les habitants de ce territoire avec ce troupeau. Un « débat » actuel reflète également cette dimension esthétique et identitaire de la race et donc les services culturels que peut rendre l'élevage. En effet, de plus en plus d'Aubrac sans cornes se retrouvent sur le territoire. Dans la majorité des cas, les éleveurs coupent les cornes du fait de la modernisation des bâtiments d'élevage : les stabulations libres sont préférées aux bâtiments entravés et pour éviter que les animaux se blessent, les éleveurs préfèrent ôter les cornes aux animaux.

Certains voient aussi l'abandon des cornes comme un gage de sécurité pour les éleveurs. Un projet est alors en cours pour sélectionner des vaches Aubrac sans cornes, ceci pour palier à la réglementation qui va interdire de couper les cornes ainsi que pour répondre à une demande pour l'export<sup>20</sup>. Or, ce projet, tout autant que l'écornage ne se font pas sans « heurts ». Le titre d'un article de presse suite à l'annonce du projet précédent par l'Association pour la sélection de la race bovine d'Aubrac (UPRA Aubrac) le met en évidence : « Le projet de race Aubrac sans cornes fait trembler le plateau »<sup>21</sup>. Si le titre paraît peut-être un peu exagéré de l'extérieur, il reste que ce projet et l'écornage en général suscitent débats et controverses. Ainsi, un éleveur déclare à ce sujet : « *Je serai le dernier éleveur à couper mes cornes, quitte à perdre mes aides.* » (Ele2). Si de nombreux éleveurs acceptent de couper les cornes pour « se moderniser », « se sécuriser », tout en semblant le déplorer, la dimension identitaire paraît pour certains éleveurs inextricablement liée aux cornes et il est alors inconcevable de les couper. Mais surtout, ce débat dépasse largement le milieu de l'élevage : chacun a son avis, très souvent négatif, sur ce projet et sur l'écornage en général, cela montrant bien que ce service culturel, relatif à la race, touche une grande partie de la population.

L'importance de cette dimension esthétique se manifeste aussi au travers des concours, qui sont encore très dynamiques et semblent avoir encore beaucoup d'importance pour les éleveurs rencontrés.

Utilisant cet aspect esthétique, la race Aubrac est constamment utilisée comme symbole dans des logos, dans des publicités, en photos sur les sites internet... L'exemple le plus caractéristique est sans aucun doute la sculpture représentant un taureau sur la place du village de Laguiole, qui s'est muée en véritable « *emblème du territoire* » (Coll2). Elle est aujourd'hui, par exemple, le logo de la coopérative Jeune Montagne.

Un autre indicateur de ce rapport étroit entre la race et le territoire est la fierté qu'éprouvent de nombreux acteurs, y compris des non-éleveurs, du fait que l'Aubrac ait su sauver cette race, quand tant d'autres territoires ne l'ont pas réussi. En effet, la race Aubrac a failli disparaître dans les années 70. Elle était à l'origine une race mixte, et ses effectifs ont commencé à chuter dans les années 60 suite à la diminution de la traite dans les burons, au croisement généralisé avec des charolais pour développer la viande, ou encore à l'introduction

---

<sup>20</sup> Centre Presse Aveyron, Août 2014, *Des vaches Aubrac sans cornes pour le marché international*.

<sup>21</sup> Centre Presse Aveyron, Octobre 2014, *Le projet de race Aubrac sans cornes fait trembler le plateau*.

de races « modernes » pour le lait. Mais, suite à cela, des éleveurs se sont réunis au sein de l'Union Aubrac et ont réussi à sauver et à développer la race, qui est devenue essentiellement une race à viande. Aujourd'hui, elle se développe dans toute la France et beaucoup d'éleveurs du territoire assurent la vente de reproducteurs pour ce marché. Le renouveau de cette race est alors souvent associé, d'une certaine manière, au « renouveau du territoire » dans son ensemble.

### **2.1.2 La race Aubrac et son système de production « traditionnel » : des services culturels relatifs au rapport au vivant**

Le choix a été fait dans ce travail de considérer les rapports homme-animal entretenus par les éleveurs comme des services ou des dis-services culturels. En effet, le discours de certains acteurs, notamment de certains éleveurs, revenaient souvent à un rapport homme-animal spécifique, et plus généralement à un rapport à la nature spécifique. Or, les éleveurs, ayant un rapport quotidien avec le « vivant », développent des savoirs relationnels spécifiques avec les « non-humains », quand de nombreuses personnes en sont déconnectées. C'est pourquoi on peut penser que les éleveurs pourraient avoir des choses à « enseigner » (ou pas) à la société. De plus, on peut faire l'hypothèse que la relation éleveur-animal rejaillit sur l'ensemble de la société puisque nous mangeons *in fine* les produits de l'élevage. C'est en ce sens que l'on a considéré le rapport à l'animal entretenu par les éleveurs comme un service (ou un dis-service) culturel. Cela paraît d'ailleurs d'autant plus crucial dans un contexte où les controverses sur le bien-être animal sont légions et où certains types d'élevage sont fortement critiqués en ce sens (Delanoue et Roguet, 2014).

En Aubrac, il a semblé qu'un rapport très « intime » existait entre les éleveurs d'Aubrac et leurs animaux. Le but n'est pas ici d'affirmer que le lien homme-animal est plus étroit dans les troupeaux allaitants que dans les troupeaux laitiers mais d'éclairer un point beaucoup plus souligné par les éleveurs allaitants et d'en détailler certaines raisons évoquées par les acteurs.

Tout d'abord, il apparaît que la dimension symbolique dont est chargée cette race affecte considérablement le rapport entre les éleveurs et les animaux. Un nouveau détour par la controverse sur les cornes évoquée précédemment s'impose. Un éleveur déclare alors à ce sujet : « *J'estime que l'on n'a pas le droit de transformer ce bel animal, symbole d'une région, d'un*

*païs, en une vulgaire bête de stabulation.* » (Ele6). Ainsi, c'est précisément l'aspect identitaire de la race, lié à son esthétique, qui impose cette forme de respect de l'animal. On n'a alors pas le droit de le transformer en une « vulgaire bête de stabulation » qui serait un animal vu seulement sous ses aspects productifs et auquel on pourrait donc ôter les cornes, considérées comme inutiles et dangereuses. C'est pourquoi de nombreux éleveurs justifient leur refus de couper les cornes par leur vœu de « respecter la nature ». Mais certains vont plus loin : « *Les vaches vivent avec les cornes, se hiérarchisent avec les cornes, elles en ont besoin* » (Ele2). Au-delà d'un respect d'une « nature abstraite », cela témoigne bien d'une compréhension empirique des processus d'organisation sociale à l'œuvre dans le troupeau et donc d'un rapport à l'animal étroit.

De même, un rapport homme-animal étroit semble s'œuvrer dans les systèmes entravés traditionnels. Ainsi, alors même que la création de stabulations libres est encouragée (la labellisation AB exclut par exemple depuis peu les étables entravées) et vantée, pour des raisons de bien-être animal, certains éleveurs excluent ces justifications, voire les contredisent.

*« On n'est pas sur de la réalité, on est sur de l'idéologie, c'est la chaîne, les esclaves. [...] Or, plus on a des bêtes à l'attache, plus on les garde vieilles, et plus elles sortent, donc c'est elles qui ont finalement une plus grande liberté. [...] A l'attache, on touche beaucoup plus l'animal, le rapport est plus sensible. »* (Fil3)

Les systèmes à l'attache, pour lesquels les cornes sont gardées, sont alors conçus, contrairement à la réglementation et à certaines conceptions d'experts, comme moyen d'un rapport à l'animal plus étroit. Celui-ci se manifeste notamment par un contact quotidien avec les vaches pendant la moitié de l'année et par des relations directes avec les veaux puisque ceux-ci doivent être amenés à leur mère tous les jours. Au-delà de ça, les bêtes acquièrent un caractère plus « docile », plus « calme », permettant des relations homme-animal plus « sereines ». Ces systèmes semblent ainsi engager des « savoirs relationnels » très étroits avec les animaux, que l'on considère ici comme des services culturels. Sont ici mises en évidence les oppositions existantes face au concept de bien-être animal entre une conception réglementaire, partagée par certains éleveurs, et une conception empirique et culturelle défendue par d'autres éleveurs.

*« Ce qu'on montre aux touristes, c'est la relation homme-animal. [...] Les feedlots américains ne décorent pas les vaches pour les faire changer de parcs. [...] Les vaches, ce ne sont pas des machines ici. »* (Fil4)

Par ailleurs, comme le montre la citation précédente, la transhumance ne se fait pas sans symbolique : une grande fête est organisée, accueillant de nombreux touristes, et des troupeaux d'Aubrac (en majorité) sont montés ornés de sonnailles et de fleurs. Cela témoigne encore une fois, du rapport homme-animal particulier qui se noue sur ce territoire.

Enfin, la dominance de systèmes naisseurs pour les troupeaux allaitants (voire naisseurs-engraisseurs mais très peu d'engraisseurs purs), la prégnance de systèmes herbagers en général et plus spécifiquement de pratiques transhumantes induisent, selon certains acteurs, un rapport particulier au vivant et sont donc porteurs de services culturels. Ainsi, en Aubrac, « *on vit avec les animaux au rythme des 4 saisons.* » (Coll1). Le côté « naturel » de l'élevage est constamment vanté, par rapport à d'autres élevages jugés « intensifs » ou « industriels ». On est aussi très fier de la sélection réalisée petit à petit qui permet aux Aubrac de manger très peu en hiver, et donc d'être en phase avec une saison qui est très rude sur le plateau.

### **2.1.3 Une image idyllique entretenue autour de la dimension culturelle à relativiser**

Si l'Aubrac fonde sa spécificité en grande partie sur son élevage de race Aubrac, et si celui-ci est porteur de nombreux services culturels, on se doit cependant de nuancer certains aspects pour ne pas exagérer ces mêmes services.

Tout d'abord, il apparaît que les acteurs profitent de l'image de cette jolie vache très présente sur le territoire et visible tout l'été dans les alpages en communiquant abondamment dessus, parfois avec excès. Premièrement, la coopérative Jeune Montagne a longtemps joué et joue encore, en quelque sorte, avec l'image de la race Aubrac, des burons, dans ses supports de communication. Or, dans le cheptel des producteurs laitiers de la coopérative, on retrouve moins de 10 % d'Aubrac, pour plus de 90 % de Simmental. La transhumance n'est, de plus, plus du tout pratiquée par les éleveurs laitiers. Néanmoins, une évolution de la communication se fait depuis quelques années et les Simmental sont de plus en plus montrées dans les supports de communication. Il faut aussi préciser que si la communication paraît parfois trompeuse ou excessive, de nombreux efforts ont été faits pour réintroduire un rameau laitier d'Aubrac et aujourd'hui, des aides sont données aux éleveurs laitiers utilisant des Aubrac par la coopérative. Il reste que la présence de Simmental dans les champs peut gêner les habitants

ou surprendre les touristes, tout comme la présence de Charolaise dans les troupeaux allaitants. En témoigne cet acteur qui, interrogé sur l'importance des vaches dans le paysage, répond, sceptique, : « *Tout l'hiver, j'y vais [en Aubrac] et il n'y a pas de vaches [sous-entendu, ce n'est pas très important]. Encore, quand il y a des Aubrac, ça va [sous-entendu, les Simmental et les Charolaise, ça ne va pas dans le paysage de l'Aubrac].* » (Patr3). D'autres acteurs ont-eux témoigné de l'incompréhension des touristes quand ils voyaient des Simmental ou des Charolaises. Cela illustre certes, peut-être, une méconnaissance ou une idéalisation de leur part, mais peut-être aussi une communication qui trompe quelque peu les gens et utilise avec excès les services culturels rendus par l'élevage pour donner une « image faussée » de la réalité locale de l'élevage.

Deuxièmement, les acteurs présentent pour la plupart les modes de production de l'Aubrac comme « traditionnels » et donc comme « naturels » : la dimension culturelle de l'élevage serait alors garante de services environnementaux. Des nuances sont à apporter sur ce point. Il est indéniable que les éleveurs utilisent les ressources naturelles herbagères de l'Aubrac, la Surface Agricole Utile (SAU) étant constituée en très grande majorité de prairies. En conséquence, la plupart des élevages sont autonomes au niveau des fourrages. Toutefois, ils doivent acheter 100 % des concentrés, ceux-ci ne pouvant être produits sur la zone. Ainsi, pour la plupart, les concentrés sont achetés sur le marché mondial et viennent en conséquence de très loin (Brésil, Argentine...). La consommation de concentrés est dans la moyenne nationale pour les systèmes allaitants (de 300 kg/UGB/an à 600 kg/UGB/an<sup>22</sup>) pour au moins deux raisons : la race Aubrac étant très rustique, elle peut se contenter de très peu de concentrés et la plupart des exploitations vendent en majorité des broutards qui sont par définition peu engraisés et qui ont donc consommé peu de concentrés. Néanmoins, il est clair que les animaux finis et notamment ceux labellisés Bœuf Fermier d'Aubrac et Fleur d'Aubrac nécessitent eux une grande quantité de concentrés. Mais c'est davantage la consommation de concentrés par les troupeaux laitiers qui atteint des proportions considérables : un cas-type témoigne de 1300 kg/vache laitière/an<sup>23</sup> en précisant que c'est bien en-dessous des moyennes

---

<sup>22</sup> Réseaux d'élevage - Institut de l'Elevage - Chambres d'agriculture, 2014. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute Loire – Cas-types Aubrac.

[http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Autres%20articles/pdf/2014/R%C3%A9f%C3%A9rentiel\\_cas\\_type/2014-06-27\\_-\\_R%C3%A9f%C3%A9rentiel\\_cas\\_types\\_aubrac\\_2014\\_conjoncture\\_2013\\_.pdf](http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Autres%20articles/pdf/2014/R%C3%A9f%C3%A9rentiel_cas_type/2014-06-27_-_R%C3%A9f%C3%A9rentiel_cas_types_aubrac_2014_conjoncture_2013_.pdf)

<sup>23</sup> Réseaux d'élevage - Institut de l'Elevage - Chambres d'agriculture, 2012. Cas type Aveyron Bovins Lait 6 (Système spécialisé herbager, race mixte, séchage en grange-AOP Laguiole).

[http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca12/Aveyron/References/Cas\\_types/Bovins\\_lait/BL6\\_conjoncture\\_2012\\_02.pdf](http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Bovins_lait/BL6_conjoncture_2012_02.pdf)

de la zone. Pour comparaison (même si ce sont des environnements très différents), les systèmes bovins lait bretons consomment entre 400 et 1200 kg/concentrés/vache laitière/an selon les systèmes<sup>24</sup>. On est alors loin d'un élevage basé uniquement sur l'environnement local.

Parallèlement, de nombreux acteurs témoignent d'une inquiétude autour de l'intensification croissante. « *C'est l'authenticité [sous-entendu, le côté « traditionnel », culturel, tant vanté par les acteurs] qui sauve l'Aubrac, mais depuis 20 ans, elle se perd petit à petit.* » (Patr3). Ainsi, on dénonce le chargement par hectare qui semble augmenter et avoir un impact négatif sur la flore de l'Aubrac. L'élevage est en ce sens vecteur d'un dis-service. Plusieurs s'inquiètent de la multiplication de stabulations très grandes et de leur insertion paysagère, même si celles-ci ne sont pas sur le plateau ouvert. Il faut noter à ce propos que la gêne occasionnée par ces bâtiments est due au fait que ce soient des stabulations libres. Les étables entravées sont forcément plus petites et donc potentiellement moins « gênantes » pour le paysage. Enfin, d'autres expriment leur inquiétude quant à la persistance d'un rapport au vivant si particulier vu comme caractéristique de l'Aubrac ou du moins des régions de montagne dans leur ensemble. L'augmentation des troupeaux, la multiplication de stabulations libres, ou encore l'essor de multiples innovations telles que les robots de traite sont pointés du doigt par certains. Des acteurs dénoncent aussi le fait que beaucoup d'éleveurs se présentent comme très proches du bio : « *Ils sont convaincus d'être bio mais ils sont loin de pratiquer l'agriculture de leurs grands-parents* » (Ele5). Cela démontre bien que le côté « naturel » et « traditionnel » est relativement exagéré pour cet éleveur et qu'en conséquence, la synergie entre services culturels et services environnementaux n'est pas claire.

Par ailleurs, les pratiques de fertilisation apparaissent gênantes pour certains acteurs, notamment les odeurs, à la fois pour le voisinage mais aussi pour la randonnée.

Ainsi, il apparaît que l'Aubrac utilise quelque peu avec excès ses « vaches [Aubrac] en image » : « représentations [de vaches] envahissant de plus en plus les campagnes » (Micoud, 2003). Sous couvert d'un lien fort entre la race et le territoire, l'image d'une « vache

---

<sup>24</sup> Réseaux d'élevage - Institut de l'Élevage - Chambres d'agriculture, 2015. Systèmes Bovins Lait - Cas Concret 2014 en Bretagne - Mode d'emploi.  
[http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/25024/\\$File/2015%20Mode%20d%27emploi%20CC.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/25024/$File/2015%20Mode%20d%27emploi%20CC.pdf?OpenElement)

“naturelle” » (*Ibid.*), de race Aubrac, dans les estives, la « tête encore ornée de cornes » (*Ibid.*) est constamment convoquée alors que des réserves et des contrevérités existent quant à ce tableau idyllique.

Enfin, le côté culturel très prégnant peut entraîner certains dis-services. Le prix des terrains atteint aujourd’hui une dimension considérable, et notamment sur les estives du plateau ouvert. Plusieurs acteurs m’ont ainsi parlé à plusieurs reprises de la vente d’une estive à 20 000 €/ha. En comparaison, la moyenne française, en 2010, était de 5910 €/ha<sup>25</sup>, et la moyenne à l’échelle du Nord-Aveyron était de 6710 €/ha<sup>26</sup>. Ce prix exorbitant témoigne d’une déconnexion complète avec la valeur productive réelle des terres. Si de nombreuses raisons sont avancées, une explication significative de ce phénomène est constituée par le caractère patrimonial des estives, comme l’explique l’acteur suivant.

*« Culturellement, le buron et la montagne<sup>27</sup> ne se vendent pas. Ceux qui ont une montagne depuis longtemps ne la vendront jamais. [...] Le souci qu’il y a sur l’Aubrac, le foncier, on ne le voit pas comme un outil de production mais comme un patrimoine. [...] S’il y a un buron dessus, ça a une valeur inestimable, c’est l’affectif. » (Org1)*

Or, cela est logiquement vu comme un frein considérable à l’installation de jeunes agriculteurs ou à la consolidation d’exploitations fragiles. De plus, cette valeur patrimoniale et financière qu’ont les montagnes compliquent bien souvent les arrangements familiaux et les retardent. De la sorte, les burons de ces montagnes ne sont pas entretenus pendant des années et beaucoup tombent aujourd’hui en ruine, desservant ainsi la beauté et la typicité du paysage.

## **2.2 Un patrimoine lié à l’élevage « réinventé » : entre des services culturels et des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme**

### **2.2.1 Des produits et des savoir-faire culturels préservés et valorisés**

---

<sup>25</sup> Agreste, 2015. Prix des terres et prés de 1997 à 2014 par région et au niveau national.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/valeur-venale-des-terres-agricoles/>

<sup>26</sup> Agreste, 2015. Prix moyen des terres agricoles et prés, par département et par regroupement de petites régions agricoles de 1999 à 2014.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/valeur-venale-des-terres-agricoles/>

<sup>27</sup> Nom donné aux estives de l’Aubrac

Au-delà de la race en tant que telle, ce sont les produits liés à l'élevage qui contribuent à fournir des services culturels majeurs. La dimension culturelle de certains aliments a en effet été constamment affirmée par les acteurs.

### ***Produits laitiers et spécialités liées***

Le premier produit lié à l'élevage qui jouit d'une importance culturelle majeure pour les acteurs est sans aucun doute l'aligot, plat « composé de pommes de terre, de tomme fraîche, de crème ou de lait [*et donc fortement associé à l'élevage local*], et formant une texture singulière (l'aligot « file » en rubans homogènes) » (Bessière, 2012, p. 55). Il constitue un plat très consommé par les locaux, fortement associé à la convivialité et aux diverses manifestations festives. Il est par ailleurs servi dans l'ensemble (ou la très grande majorité) des restaurants de l'Aubrac, allant du buron transformé en « restaurant à aligot » au trois étoiles. La coopérative Jeune Montagne s'est développée par ce biais puisqu'elle commercialise à la fois de la tome fraîche (essentiellement utilisée pour faire de l'aligot), de l'aligot frais, mais aussi surgelé, témoignant d'une volonté d'innovation basée sur une production traditionnelle. Mais elle a également une activité de « traiteur » qui consiste à réaliser un aligot géant dans des manifestations diverses. Il faut enfin noter que ce produit n'a pas de label propre alors même que c'est celui qui a le plus de notoriété dans la région.

Un autre produit emblématique de l'Aubrac est le Laguiole, fromage au lait cru et entier bénéficiant d'une AOP depuis 1961 et dont la zone de fabrication est restreinte à l'Aubrac. Il est aujourd'hui confectionné uniquement par la coopérative Jeune Montagne, ainsi que par trois producteurs fermiers, également adhérents à la coopérative. L'Aubrac a su redynamiser cette production puisqu'aujourd'hui, la coopérative produit 750 T de Laguiole, contre 25 T en 1959, et 600 T en 1900. En effet, la « fin des burons », tout comme l'adoption de modèles productivistes, avaient entraîné la chute de la production. Désireux de faire vivre les traditions et convaincus que le paradigme intensif était inadapté à l'Aubrac, certains éleveurs ont formé en 1960 Jeune Montagne. Ils ont alors introduit les Simmental, dont les caractéristiques et le lait se rapprochent beaucoup des Aubrac, et qui peuvent de plus être traités à la machine, permettant une modernisation des élevages. De plus, la coopérative argue reproduire le savoir-faire des buronniers, à plus grande échelle et dans un contexte « artisanal ». Ainsi, le parcours de la coopérative Jeune Montagne constitue une fierté à la fois pour les éleveurs mais aussi pour de nombreux acteurs du territoire : avoir su faire revivre le patrimoine

gastronomique et les savoir-faire s'y rattachant, sans considérer la tradition comme une inertie.

Il faut néanmoins préciser, sur le caractère patrimonial de ce fromage, que celui-ci ne fait pas l'unanimité de l'aligot :

*« Nous on se bat pour que dans tous les restaurants de l'Aubrac, il y ait du Laguiole, ce n'est pas toujours le cas, c'est très peu souvent le cas. [...] Certains locaux mangent que du Cantal, c'est malheureux. [...] Il n'y a pas de reconnaissance par rapport au patrimoine gastronomique. » (Fil2)*

La principale cause est sans doute le prix : le Cantal est moins cher et les caractéristiques de ces deux fromages se rapprochent beaucoup. Néanmoins, il est clair que cela susciterait une investigation supplémentaire.

### ***Les produits carnés***

Le cas des produits carnés est lui plus complexe. Si l'on prend tout d'abord l'IGP « Fleur d'Aubrac », les services culturels fournis par cette production sont très peu prégnants voire inexistants. En effet, ce label est d'abord lié à une nécessité économique. Comme décrit précédemment, le système allaitant majoritaire de l'Aubrac est un système naisseur basé sur l'export de broutard. Or, il se trouve que dans cette filière, les broutards croisés Aubrac-Charolais sont mieux valorisés. Mais puisque seule la voie mâle est valorisée par ce biais, un débouché pour la voie femelle devait être trouvé, d'où la génisse Fleur d'Aubrac. Si la zone géographique comprend l'Aubrac, elle est bien plus large, et la viande part, en grande majorité, vers le département de l'Hérault qui a poussé au développement de ce label. Ainsi, il ne semble y avoir ni une véritable profondeur historique, ni un ancrage au lieu prégnant, ni des habitudes de consommation révélatrices. D'ailleurs, les partisans de ce label n'en sont pas dupes : il apparaît que celui-ci est d'abord destiné à développer et préserver la race Aubrac. Certains vont jusqu'à critiquer fortement ce label, prétextant que « ça ne représente pas la race Aubrac. » (Gastr3). On dénonce aussi l'ambiguïté du nom « Fleur d'Aubrac » qui se base sur l'image de la race Aubrac et de son territoire associé : « La marque Fleur d'Aubrac, alors là, ils ont fait un coup de poker formidable » (Gastr3). On est alors clairement plus, pour ce label, dans une posture marchande que dans une posture culturelle.

Le cas est un peu différent pour le Label Rouge Bœuf fermier d'Aubrac (BFA). Certes, le label rouge, par définition, garantit plus une qualité supérieure qu'un lien culturel spécifique<sup>28</sup>, et le BFA est avant tout un label rouge racial. En témoigne la zone du BFA qui ne se réduit pas à l'Aubrac mais à toute zone au-dessus de 800 mètres d'altitude ou à tout élevage transhumant au-dessus de 800 mètres d'altitude. Toutefois, on a vu précédemment l'importance symbolique qu'avait la race Aubrac. Or, elle n'est quasiment plus utilisée que pour la viande, et ainsi, il apparaît que manger de la viande d'Aubrac semble avoir un certain sens pour les acteurs. Ce n'est alors pas tant le label et son cahier des charges, garants d'une reconnaissance, qui assurent la dimension culturelle de la viande mais plutôt le fait même que la viande soit issue de bovins de race Aubrac pure.

De plus, si on n'a peut-être pas, en Aubrac, une tradition d'engraissement aussi forte que dans d'autres régions telles que la Charolles (Bérard et Marchenay, 2006), l'Aubrac étant à l'origine une race mixte, des savoir-faire « traditionnels » vecteurs de services culturels subsistent tout de même et sont soulignés. Une manifestation, le Festival des Bœufs Gras de Pâques, célébré à Laguiole est là pour le rappeler. La tradition du Bœuf Gras consistait à ce que les bouchers de l'Aubrac (mais aussi d'autres régions françaises) choisissent, pour Pâques, une ou deux paires de bœufs attelés sous le joug (bœufs de travail engraisés avec soin par les éleveurs) (Brisebarre, *op. cit.*). Par la suite, les attelages de tous les bouchers étaient rassemblés sur la place publique, et la paire la plus belle était désignée (*Ibid.*). Le propriétaire était alors distingué « au travers de la reconnaissance par la communauté de son savoir de sélectionneur et son savoir d'engraisseur. » (*Ibid.*). Or, cette tradition persiste et a été réinventée : aujourd'hui, on sélectionne non pas que des bœufs, mais principalement des vaches et des génisses, tous labellisés BFA, FA, ou AB. Et, par la suite, les spécimens sélectionnés défilent dans les rues et chaque boucher vend « son Bœuf de Pâques », « comme avant ». Cela témoigne bien de l'existence de savoir-faire culturels (liés en partie à la sélection, à la gestion des herbages en rapport avec la transhumance) ancrés historiquement, surtout pour les animaux Aubrac pur, et contribuant à faire un produit de qualité. Mais cela démontre également certaines habitudes de consommations relatives à la viande d'Aubrac. Cela confirme le caractère patrimonial de la viande d'Aubrac, même si les labels existants ne permettent pas vraiment de le distinguer.

---

<sup>28</sup> Ministère de l'agriculture, 2007.  
<http://agriculture.gouv.fr/le-label-rouge>

Enfin, malgré l'absence, aujourd'hui, d'élevages de porcs dans la région, les traditions charcutières subsistent, même s'il n'y a pas de véritables particularités propres à l'Aubrac. Néanmoins, il est à noter que si l'aligot est de plus en plus présenté avec une pièce d'Aubrac, beaucoup continuent de servir l'« aligot-saucisse ». De même, les tripoux, plat composé de tripes de veau et de mouton constitue lui aussi une spécialité incontournable du Massif-Central dans son ensemble. Ainsi, ces produits, même s'ils fondent, sûrement plus que la viande d'Aubrac, « le soubassement des usages alimentaires d'une région », on « ne leur prête pas plus d'attention que cela » (Bérard et Marchenay, 2004, p. 118). Certes servis dans beaucoup de restaurants, ils sont toutefois beaucoup moins mis en valeur : traditionnels, ils n'ont pas fait l'objet d'une patrimonialisation (*Ibid.*), contrairement à la viande d'Aubrac ou au fromage.

### ***Produits culturels et gastronomie***

*« L'élevage a à la fois conduit à une cuisine très simple, très rustique mais a aussi influencé une cuisine de haut-niveau avec le restaurant Bras qui symbolise toute une tradition pastorale en lien avec l'Aubrac. » (Patr2)*

On voit tout d'abord, à travers ce discours, que les produits traditionnels liés à l'élevage ont une importance majeure dans la cuisine des foyers et dans la « restauration de terroir », comme aperçu ci-dessus. Cela participe, sans conteste, à l'identité du territoire. Mais cette tradition culturelle ne s'arrête pas là et vit, si l'on peut dire, dans des restaurants plus huppés mais aussi plus inventifs tels que le fleuron local : le restaurant Bras à Laguiole et ses trois étoiles au Michelin. Comme le souligne le chef de ce dernier, « *Cet héritage-là [l'élevage], on ne peut le renier, il est en nous et on s'efforce de le mettre en avant au quotidien.* » (Gastr1). Et, en effet, le Laguiole et la viande d'Aubrac sont par exemple présents dans la très grande majorité de ses menus, et l'ensemble des produits de l'élevage de l'Aubrac constitue une source d'inspiration centrale pour lui. Il est aussi révélateur qu'un chef triplement étoilé continue à servir un plat si populaire et si simple, si l'on peut dire, que l'aligot.

Concluons cette sous-partie en notant que tous ces produits contribuent indéniablement à la « territorialisation » de l'espace, au même titre que la race Aubrac et les paysages. En témoigne le discours de cet homme, me racontant un voyage en Irlande : « *Là-bas, ils ne connaissent pas la notion de territoire [contrairement à ici, en Aubrac]. [...] Ici, c'est le paysage, les produits, la race qui font le territoire.* » (Patr1). Cette citation montre bien l'étendue des services culturels, relatifs à l'identité en général, que peut fournir l'élevage.

## 2.2.2 Services culturels et développement touristique : un lien étroit

Si, comme on l'a vu précédemment, le patrimoine lié à l'élevage conduit à de nombreux services culturels en créant « un lien collectif à l'espace et au territoire » (Rautenberg, 1997 cité par Faure, 1998), il est aussi le moyen, en Aubrac, de « s'ouvrir aux étrangers, aux touristes » (*Ibid.*) et en conséquence d'apporter des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme.

### *Des paysages porteurs touristiquement*

*« Nous, on est dans une région d'élevage [...] avec des grands plateaux, des paysages magnifiques qui sont entretenus et uniquement entretenus par les éleveurs. Si demain, il n'y a plus d'éleveurs, l'Aubrac ne sera plus l'Aubrac de maintenant, ce sera un tapis de genêts et le chemin de Saint-Jacques aura du mal à passer. » (Ele2)*

Il est important de souligner qu'une des bases du tourisme en Aubrac est la randonnée. Elle se pratique notamment via le chemin de Saint-Jacques de Compostelle dont la partie sur l'Aubrac est réputée pour être une des plus belles, de par essentiellement ses paysages de plateau ouvert dépendants de l'élevage. Mais le patrimoine bâti lié à la présence du troupeau tel que la présence de murets (sorte de clôtures des parcelles) ou plus encore la présence des burons et des vaches Aubrac jouent aussi un rôle important, selon les acteurs. Ainsi, au-delà de sa dimension culturelle pour les locaux, le paysage de l'Aubrac façonné par l'élevage est donc aussi porteur de services de vitalité territoriale relatifs au tourisme.

### *L'idée d'un « tourisme gastronomique »*

*« Le restaurant Bras est la locomotive du tourisme gastronomique mais on sait qu'aujourd'hui les gens viennent sur le territoire pour manger un bon morceau de viande et un aligot. Déjà que ça, ça suffit. » (Coll1)*

Comme le montre la citation précédent, un restaurant trois étoiles si connu, en France et à l'international, accueille de nombreux touristes. Mais la « cuisine rustique » apparaît aussi comme un attrait majeur du territoire. Ainsi, dans un office du tourisme, « *Quand approche l'heure de midi, tout le monde vient nous demander où on peut manger un bon aligot et de la viande Aubrac* » (Tour1). L'élevage apparaît alors, encore une fois, via ces produits, comme un vecteur de services de vitalité territoriale relatifs au tourisme.

Au-delà de cet engouement pour les plats « traditionnels » dans les restaurants, des bouchers assurent que certaines personnes parcourent de longues distances pour venir essentiellement acheter de la viande, produit d'excellence reconnu. A ce propos, il est important de souligner que si la vente directe est souvent parée de toutes les vertus, elle est en Aubrac parfois critiquée par certains acteurs, comme ci-dessous par un boucher (certes concurrent en quelque sorte...) qui y voit une cause possible de dégradation de cette image d'excellence, porteuse touristiquement.

*« Oui, il y a un savoir-faire de découpe spécifique aux professionnels de la viande, pas aux agriculteurs qui coupent de la viande. Quand je vois tous ces agriculteurs qui se montent en vente directe, c'est la catastrophe. Eux, ils nous gâchent le métier. Et ils volent le client, ce n'est souvent pas fait dans des bonnes conditions et en plus, ils vendent très cher leur fameuse caissette. » (Gastr3)*

Quant à la coopérative, *« dans la complémentarité de l'offre touristique sur Laguiole, elle compte pour sa part. » (Fil1)*, en conjuguant vente directe de fromage et visite de la fromagerie.

On peut par ailleurs se demander si l'émergence de ce tourisme gastronomique, accordant une place énorme à ces produits culturellement centraux dans la région, ne conduit pas finalement à réserver ces derniers à une clientèle touristique aisée. Ainsi, *« Le label [BFA], ça s'adresse à une clientèle haut de gamme quoi, quand même. » (Gastr3)* tandis que pour le Laguiole, si ces prix sont relativement raisonnables, il semble toutefois que certains les trouvent trop importants et préfèrent acheter du Cantal. Ce même boucher va jusqu'à dire : *« Moi qui suis né ici et qui suis un pur Aubraquien, j'ai plaisir à le [le BFA et la viande d'Aubrac] faire découvrir à ma clientèle. Surtout à ma clientèle de l'extérieur qui l'apprécie des fois plus que les gens d'ici. » (Gastr3)*. Si ce boucher ou la coopérative semblent souligner un problème de reconnaissance, ne serait-ce plutôt pas un problème de prix, et ce d'autant plus pour la viande d'Aubrac qu'on vante comme « la viande la plus chère des races bovines françaises » ? Ne peut-il pas paraître aberrant pour un habitant de l'Aubrac d'acheter de la « viande du pays » à ce prix-là ? Toutefois, encore une fois, une investigation supplémentaire serait nécessaire.

### ***Elevage et manifestations festives***

*« La fête de la transhumance génère une économie impensable, à 50 km à la ronde [...] On accueille tous les ans 15 000 personnes qui reviennent ensuite après aux 4 saisons. [...] 3,4 mois à l'avance voire plus, tout est plein dans la région. » (Patr1)*

La fête de la transhumance d'Aubrac (village de l'Aubrac) a été créée en 1982. C'est la fête de ce type la plus ancienne repérée, ce concept s'étant fortement développé par la suite dans d'autres régions (Labouesse, *op. cit.*). Cette manifestation se fonde sur la mise en scène d'une pratique traditionnelle et encore pratiquée : la transhumance. Les spectateurs assistent à la montée dans les montagnes de troupeaux de vaches Aubrac décorées. Cette manifestation festive s'est progressivement développée pour atteindre les proportions actuelles perceptibles dans la citation précédente et qui démontrent bien l'ampleur des services de vitalité territoriale que peut rendre l'élevage via cette manifestation festive.

Pour les acteurs, « *ce qui a fait développer l'Aubrac, c'est la fête de la transhumance, et c'est bien une fête d'élevage.* » (Fil3). En effet, au-delà des services directs que suscite cet événement au travers des hébergements, des restaurants, ou encore des différences commerces, il a permis la reconnaissance progressive du territoire et le permet encore, suscitant l'intérêt des touristes aux quatre saisons. Accompagnée aujourd'hui « d'un salon du terroir » et de repas élaborés avec des produits locaux, elle permet également de faire reconnaître les produits précédents.

Elle est aussi, en creux, un moyen de valoriser les éleveurs. Ainsi, un éleveur montant les troupeaux lors de la fête compare son arrivée dans les estives à « *l'arrivée du Tour de France* » (Fil3), cela étant un moyen de valoriser son travail et celui de ses compères.

De même, le village de Laguiole accueille en Mars depuis maintenant de nombreuses années le festival des Bœufs Gras de Pâques, dont on a parlé précédemment. Si c'est avant tout une manifestation pour les éleveurs, les bouchers et finalement pour les locaux, de plus en plus de gens « extérieurs » y participent. Des manifestations sont en effet prévues à cet effet telles qu'une soirée « Bœuf au comptoir » où un chef cuisine de différentes façons de la viande d'Aubrac. Enfin, depuis 30 ans, on retrouve tous les ans les « Traces du Fromage » : circuits de randonnées allant de burons en burons où des éleveurs font notamment déguster le fromage de Laguiole.

### **2.2.3 Culture agro-touristique, folklorisation, ou immobilisme ?**

Ce lien étroit culture-tourisme qui fonde, en partie, la vitalité de l'Aubrac ne va pas sans poser question. On reprendra, pour analyser ces « conflits », la distinction faite par Bernadette Lizet entre « folklorisation » et « culture agro-touristique » (Lizet, *op. cit.*). La « folklorisation »

serait la « consommation touristique marchande de valeurs et d'objets traditionnels » tandis que la culture agro-touristique se définirait par « la construction de valeurs et d'intérêts partagés entre touristes, résidents secondaires, et éleveurs [*on pourrait ajouter les locaux*]. » (*Ibid.*).

Tout d'abord, un « conflit » peut être perceptible quant au Laguiole. Ainsi, « *sur l'Aubrac, la production laitière telle que nous on l'a conçue, telle qu'elle vit aujourd'hui, elle est mal perçue par les locaux [sous-entendu, certains locaux] qui auraient souhaité qu'on reste à la traite à la main en race Aubrac pure* » (Fil1). Ces positions traduisent le fait que certaines personnes contestent, en quelque sorte, l'existence de services culturels relatifs au Laguiole actuel (mode de production et mode de transformation). A l'opposé, il reste un seul agriculteur continuant de traire des Aubrac à la main, en estives, et qui produit du fromage selon les méthodes des buronniers, « comme avant ». En parallèle, il a une activité touristique puisqu'il vend de l'aligot dans son buron. Et il est accusé par de nombreux acteurs de faire du « folklore » et de renvoyer une image passéiste de l'élevage tandis que son activité touristique, elle, fonctionne très bien.

De la même façon, une éleveuse (Ele3) m'a fait part d'un projet qu'elle mène actuellement pour restaurer un buron. Le souhait est d'en faire des chambres d'hôtes, à des prix assez élevés, mais pas mirobolants. Au côté de cette motivation économique, une motivation culturelle se fait sentir : « *l'histoire des burons est une belle histoire, il faut la réinventer* » et en le rénovant, elle voit cela comme un « *cadeau à l'Aubrac et à son paysage* » (Ele3). Pour respecter ce patrimoine, elle le rénove quasiment à l'identique (du moins à l'extérieur), avec tous les détails distinctifs, cela nécessitant de nombreux investissements. On est ainsi typiquement dans une démarche d'une « culture agro-touristique ». Or, elle se heurte aux réticences des membres de sa famille, partenaires du projet. En effet, ces derniers ont l'impression de « *mentir* », de « *trahir l'histoire des burons* », en faisant d'un buron un lieu moderne alors qu'à l'origine, c'était un « *lieu rustique dans un milieu rude* » (Ele3). Ils dénoncent alors une certaine folklorisation.

De même, une manifestation comme la fête de la transhumance suscite le même type de « controverses ». Elle est souvent accusée de « folklorique » au sens que donne Bernadette Lizet et donc de manière assez péjorative. En effet, pour ces acteurs, on montre à voir des pratiques qui ne sont que très peu partagées, très peu d'éleveurs montant les troupeaux à pied

et les décorations fleuries étant considérablement exagérées. Pour certains, au contraire, « certes, c'est un folklore, mais c'est aussi une réalité. » (Fil3). « A un moment donné, pour marquer cette identité de l'élevage, il faut le faire savoir. [...] C'est organisé pour que les gens le sachent, pour les touristes, mais nous, on vit comme ça » (Coll1). Le folklore est alors vu ici d'une façon positive, et on est finalement plus dans la promotion de « culture agro-touristique ».

Finalement, on pourrait dire que l'Aubrac est engagé, globalement, dans la promotion d'une « culture agro-touristique ». L'émergence de cette dernière, promue et voulue par de nombreux acteurs (le PNR semble bien aller dans ce sens), constitue un moteur (*driver*) (Bennett et al., *op. cit.*) pour développer des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme mais aussi des services culturels. Ces deux catégories de services interagissent et se renforcent : l'attrait touristique fait prendre conscience aux habitants de la richesse de leur culture, leur permet de la valoriser et donc de la faire vivre. Il permet aussi de valoriser les éleveurs et de consolider leurs savoir-faire culturels. La dimension culturelle constitue, elle, une ressource pour inventer de nouveaux débouchés touristiques. Il y a donc ici une véritable interrelation, une synergie (*Ibid.*) entre ces services culturels et services de vitalité territoriale relatifs au tourisme. Si cette synergie domine, la menace d'une « folklorisation », parfois séductrice touristiquement, montre qu'au-delà d'un certain seuil, la synergie peut se muer en *tradeoff*. La valorisation touristique excessive de la dimension culturelle peut en effet venir « fausser » la culture, la simplifier, voire la trahir ou la « mettre sous cloche ».

## **2.3 L'élevage : un ciment économique et social pour le territoire**

### **2.3.1 L'élevage en Aubrac : des services de vitalité territoriale relatifs à l'économie du territoire et à la cohésion sociale**

#### ***Des emplois directs induits***

On a vu précédemment les services de vitalité territoriale, relatifs au tourisme, que pouvait fournir l'élevage. Il est toutefois clair que l'importance de l'élevage se manifeste aussi, et d'abord l'on pourrait dire, par les aspects économiques « directs » des services de vitalité territoriale.

Ainsi, 40 % des établissements actifs appartiennent au secteur de l'agriculture (et donc de l'élevage) en Aubrac alors, qu'en France, ce chiffre atteint 11 % (Org1). 17 % de la population active est, elle, directement employée dans le secteur agricole, ce chiffre ne comprenant pas les emplois dans les filières, alors qu'en France, on est à moins de 4 % (Org1). Par contre, le salariat reste lui très peu développé, la part de main d'œuvre familiale étant encore assez importante (Org1).

La filière laitière est souvent vue comme un important pourvoyeur d'emplois : « 23 ha de prairie induit 1 emploi direct dans le cadre de la filière fromagère de l'Aubrac » (Fil1), ceci comprenant les éleveurs, les salariés et les salariés de la coopérative. Elle est aussi vue comme durable économiquement et socialement. En effet, la demande est porteuse, le lait est bien payé et valorisé, l'entente règne au sein de la coopérative et des innovations sont mises en places pour favoriser l'installation de jeunes (services de remplacement, travail sur le foncier...).

Les acteurs sont moins optimistes sur la filière allaitante (par ailleurs en difficulté générale actuellement en France). En effet, le poids des aides reste très important dans ces filières et de plus, le principal débouché, l'export italien, est en forte difficulté selon les acteurs. Les filières labellisées, si elles semblent porteuses, ne sont pas en développement conséquent. Certains pointent le manque de valorisation de celles-ci, qui restent pas beaucoup plus intéressantes que l'export ou la vente de reproducteurs.

Néanmoins, la filière viande induit également de nombreux emplois, que ce soient dans les organisations de producteurs (CEMAC-COBIEVAL, UNICOR, ELVEA, BOVI-PC...), ou encore dans les abattoirs puisque, selon les acteurs, « tous les abattoirs locaux ont été redynamisés, ont redémarré leur activité grâce à la viande de l'Aubrac » (Fil4). Les boucheries de la zone, fondant bien souvent leur notoriété sur la viande d'Aubrac, sont également à prendre en compte.

Dans un pays où, on l'a vu, les gens sont très attachés à leur territoire, le non-maintien de la valeur ajoutée sur celui-ci est aussi pointé pour les filières exportatrices carnées. Au contraire la coopérative Jeune Montagne souligne qu'elle « travaille pour un territoire, pas pour un patron » (Fil1) et en effet, il apparaît que l'essentiel de la valeur ajoutée du lait de l'Aubrac

reste sur le territoire. Et il semble majeur de souligner ce point lorsque l'on parle de « vitalité territoriale ».

### ***Elevage et lien social***

*« Ce qui nous fédère le plus, c'est toutes les manifestations autour de l'élevage : les foires, les concours, la fête de la transhumance. Ce sont ces grandes fêtes autour de la race qui rassemblent les gens. » (Patr1)*

Dans un territoire où une grande partie de la population a un lien direct ou indirect avec l'élevage, il est clair, pour les acteurs, que celui-ci rend des services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale dans les communes. Cela passe évidemment, comme en témoigne la citation précédente, par toutes les manifestations festives « autour de la race ». Certes, si les concours rassemblent avant tout des éleveurs, ce n'est pas le cas des autres manifestations telles que la Fête de la Transhumance ou encore les Bœufs gras de Pâques qui rassemblent des locaux et des touristes. Ainsi, un éleveur, parlant de la transhumance : *« Le folklore, c'est bien le folklore, c'est un moment de convivialité, il faut boire un canon de temps en temps, manger un aligot, échanger avec les gens. » (Ele2)*. Il est d'ailleurs révélateur qu'on cite une fois de plus l'aligot présenté en Aubrac comme le plat convivial par excellence et donc vecteur de partage, de lien social.

Mais au-delà de ces différentes manifestations qui restent les principales manifestations des communes, il semble que l'élevage peut aussi être dommageable aux relations sociales et entraîner ainsi des dis-services. Un seul acteur a souligné les problèmes de voisinage agricole, relatifs aux odeurs mais aussi aux veaux qui s'échappaient des parcs et piétinaient son jardin. Mais plusieurs entretiens ont mis en évidence un certain pessimisme quant à l'évolution du lien social, notamment entre éleveurs, cela rejaillissant automatiquement à l'échelle du territoire. Ainsi, *« chacun est devenu individualiste, les aides ont bien aidé à ça, et il y a un peu moins de trucs collectifs. » (Fil3)*, ceci étant du, mis à part les aides, principalement aux conflits sur le foncier.

Alors que dans beaucoup de territoires, on vante la vente directe comme vectrice de lien social, elle reste très peu développée en Aubrac. L'export majoritaire, structuré de manière collective, n'y incite pas. De plus, les éleveurs rencontrés étant en vente directe font des trajets très longs (jusqu'à Lyon, Paris...) pour vendre leur viande, ce qui n'est pas vecteur de liens à une échelle territoriale. Concernant le fromage, certes la coopérative fait de la vente

directe mais via une boutique, ce qui n'est pas forcément un grand vecteur de relations sociales.

Par ailleurs, un autre vecteur de lien social et de rencontre entre milieu agricole et non-agricole semble en développement : ce sont les visites à la ferme. L'ensemble des acteurs perçoivent en effet une demande de la part des scolaires ou des touristes pour visiter les fermes. La coopérative voit par exemple de plus en plus de touristes réclamer de visiter une ferme alors qu'un hôtelier reçoit des demandes équivalentes. Tous semblent convaincus de l'intérêt de ces visites, et notamment des services éducatifs que peut rendre l'élevage par ce biais. Des projets se développent en ce sens. Ainsi, un éleveur rencontré, adhérent à Jeune Montagne, est en train d'aménager sa ferme pour organiser des visites, ce qui doit de plus lui permettre d'installer un membre de sa famille. Dans la même veine, le développement d'hébergements agrotouristiques serait considérablement porteur selon des acteurs du tourisme, mais peu d'agriculteurs s'y engagent.

### ***L'élevage : un « moteur » pour la vie de l'espace rural***

Outre ces emplois directs induits et le lien social engendrés par l'activité d'élevage, l'élevage constitue une base pour le maintien d'un tissu d'écoles, de services... pour la simple raison qu'il subsiste une grande proportion d'éleveurs et que cette activité n'est pas délocalisable.

De plus, « souvent, les agriculteurs sont impliqués dans les communes, dans le monde associatif, dans l'activité économique puisqu'ils ont aussi des affaires à côté. » (Org1). Par exemple, le maire de Laguiole, conseiller départemental, est éleveur tandis que les présidents des associations Traditions en Aubrac (organisatrice de la Fête de la Transhumance) et Laguiole Expo (organisatrice du festival des Bœufs gras de Pâques) sont également éleveurs. Un autre éleveur possède lui une brasserie, par ailleurs point de rencontre reconnu de tous les acteurs de l'élevage de l'Aubrac.

Enfin, ce n'est pas un hasard si le président du PNR de l'Aubrac, par ailleurs personnage emblématique de l'Aubrac, est ancien éleveur, co-fondateur de Jeune Montagne, et président de l'AOP Laguiole. Cela témoigne à la fois de l'engagement des éleveurs dans le territoire, mais aussi du rôle de l'élevage dans la prise en compte d'une destinée commune et dans la construction d'un projet de territoire partagé. Ainsi, tout ceci montre le rôle clef que peuvent

jouer les éleveurs sur un territoire et l'ampleur des services de vitalité territoriale que peut fournir l'élevage dans les territoires ruraux.

### 2.3.2 Le panier de biens en Aubrac : quand l'élevage influence les autres activités économiques du territoire

#### *L'élevage comme ambassadeur de « l'authenticité » du territoire*

*« Les agences de voyage qui viennent sur l'Aubrac préparer la saison qui vient, dans leur repérage, demandent toujours des circuits, c'est ce qu'il considère comme priorité indispensable, avec un maximum de troupeaux au pâturage. Et ils veulent manger un aligot et acheter des couteaux. » (Coll2)*

La citation précédente témoigne, en plus des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme rendus par l'élevage étudiés précédemment, des liens étroits existants entre les différentes composantes de l'offre touristique. Ainsi, il apparaît que globalement, les gens viennent en Aubrac, non pas que pour les paysages, ni que pour la gastronomie mais pour un ensemble de biens. En premier lieu, on trouve les paysages façonnés historiquement et actuellement par les éleveurs, que l'auteur regroupe sous le mot « terroir ». Ceux-ci, pour de nombreux acteurs, conditionnent l'achat de produits locaux tels que le fromage ou la viande, comme le suggère l'acteur suivant.

*« Ils [les touristes] ont circulé sur l'Aubrac, ils ont vu des vaches dans les champs, ils ont vu ces belles vaches qui sont maquillées, qui ont des belles cornes, avec la pointe noire, qu'ils ont vu pâturer et ils disent : "ah mais nous, on voudrait manger de cette viande". [...] Le terroir nous rend service pour vendre ce produit-là. [...] Voir des vaches enfermées dans un hangar, ça n'apporte rien. » (Gastr3)*

Mais, au-delà de ce lien paysage-produits, le lien se fait également avec d'autres activités économiques, telles que le couteau, autre activité majeure de la région et plus particulièrement de Laguiole. Soulignons d'abord le lien historique existant entre le couteau de Laguiole et l'élevage. En effet, à l'origine, les premiers couteaux étaient destinés aux éleveurs et comprenaient un poinçon permettant de lutter contre la météorisation des bovins. Par la suite, les manches de couteaux ont été confectionnés en cornes d'Aubrac. Si ce lien est beaucoup moins présent aujourd'hui, il est toutefois constamment souligné par les acteurs. Aujourd'hui, c'est davantage les services de vitalité territoriale que rend l'élevage en termes d'image, en termes de promotion du territoire qui sont perçus comme bénéfiques pour l'activité coutelière. Et en Aubrac, « c'est ça qui plaît : l'authenticité, la tradition, malgré que la tradition évolue, c'est

*ça que les gens recherchent. Quand on parle du mot Aubrac, c'est ça derrière. »* (Org1). Or, cette « authenticité », autant les éleveurs que les couteliers la promeuvent, en jouant sur des productions locales, de qualité et artisanales. Chacun consolide alors l'image de l'autre auprès de la population touristique. Toutefois, l'élevage semble toutefois avoir un rôle prépondérant de par son statut « d'activité visible » dans le paysage. C'est ce qui explique pourquoi un coutelier a pu me donner son avis très tranché sur l'« écornage » des animaux : cette pratique, généralisée, serait pour lui désastreuse pour l'image de l'Aubrac et pourrait donc avoir des répercussions sur son activité. Si, comme on me l'a souvent répété, « tout est lié » en Aubrac, c'est l'élevage qui est investi, en premier lieu, d'un véritable rôle d'ambassadeur du territoire, ambassadeur de cette « authenticité » fondant l'attractivité du territoire mais aussi le dynamisme d'autres activités économiques.

### ***Le panier de biens en Aubrac : le rôle clef de l'élevage et des services qu'il rend***

Le fait que « tout soit lié » en Aubrac renvoie en fait à la notion de « panier de biens ». Cette notion a été soulignée par plusieurs acteurs qui se sont approprié les travaux portant sur ce concept (des travaux spécifiques ont été menés en Aubrac). On a par exemple pu me dire que l'élevage « avait un rôle majeur dans le panier de biens » (Entr1). Même si ce concept peut paraître au premier abord redondant avec le cadre conceptuel du bouquet de services, le choix a été fait de le décrire, devant la mobilisation de celui-ci par les acteurs. De plus, il permet de bien décrire et comprendre les liens existants entre services culturels et services de vitalité territoriale.

« L'effet » panier de biens caractérise une situation dans laquelle des « consommateurs achètent un ensemble de biens complémentaires [...] issus d'un territoire donné avec un consentement à payer élevé et donc un prix qui dégage une rente [...] pour les producteurs de ces biens » (Hirczak et al., 2008). Pour acquérir cet effet panier, le modèle du « panier de biens et services territorialisés » (Bérard et al., 2005 ; Hirczak et al., *op. cit.* ; Pecqueur, 2001 ; Vollet, 2013) comprend trois conditions majeures que l'on retrouve en Aubrac :

- une offre d'une gamme spécifique de biens (Aligot, fromage Laguiole, couteau de Laguiole, viande d'Aubrac) et services (hébergements agrotouristiques, restauration, manifestations festives) sur le territoire.

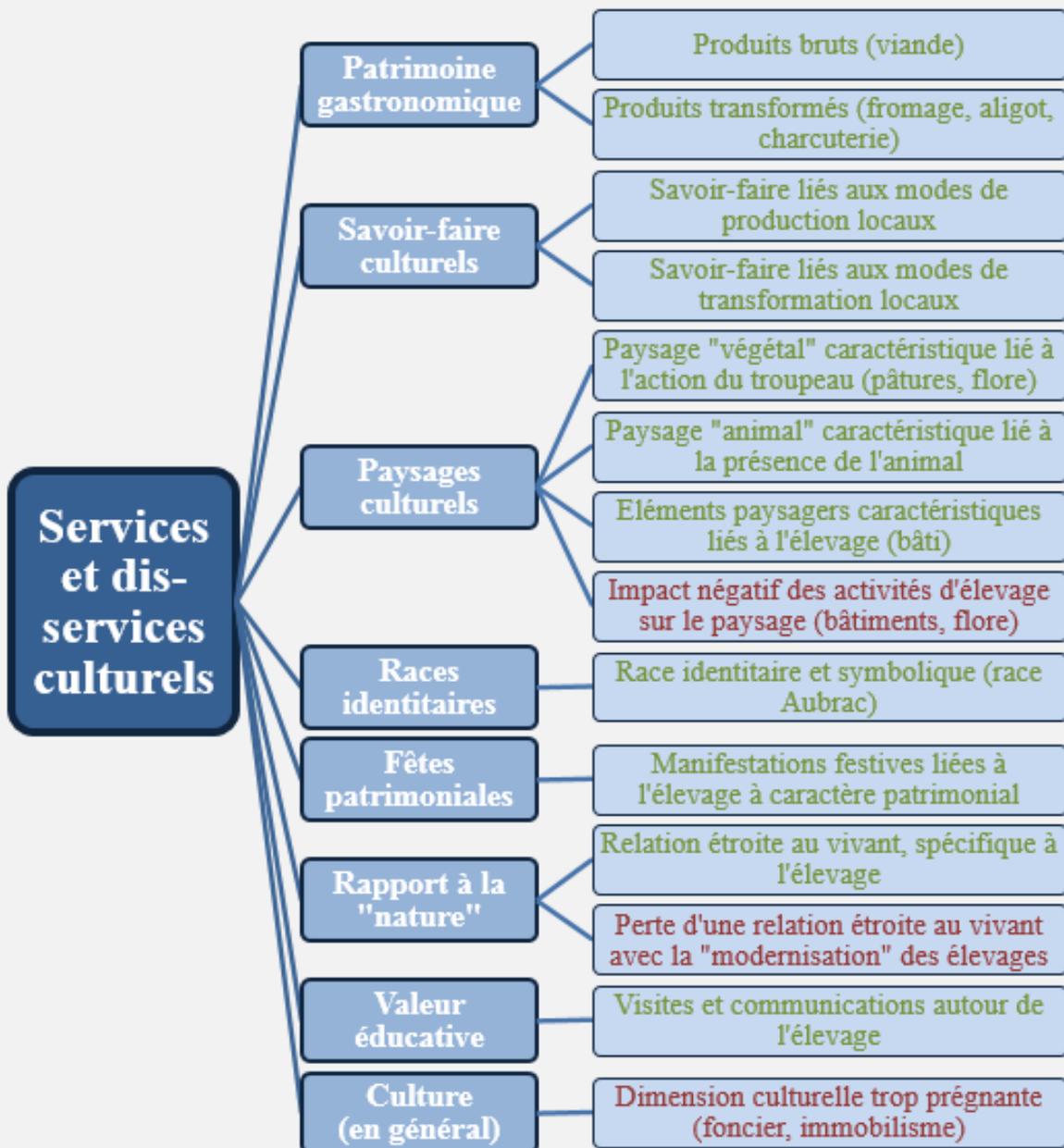
- une demande spécifique au territoire et difficile à satisfaire sur d'autres territoires : « l'authenticité »
- un contexte territorial spécifique et des biens publics permettant de mettre en valeur le panier de biens : les paysages de l'Aubrac, la race Aubrac.

Il est alors significatif de voir que, mis-à-part les couteaux, autant les produits, les services, que les biens publics sont en rapport avec l'élevage. L'élevage est alors un « moteur », à travers ses services culturels, pour le tourisme, comme on a pu le voir dans l'ensemble de cette analyse. Mais cela a également des retombées sur le secteur coutelier. Ce dernier bénéficie de l'image de marque véhiculée par l'élevage et perçue par les touristes. La notion de « panier de biens » témoigne alors bien de l'ampleur des services de vitalité territoriale rendus par l'élevage.

## BILAN :

### SERVICES, DIS-SERVICES FOURNIS PAR L'ÉLEVAGE ET RELATIONS ENTRE SERVICES EN AUBRAC

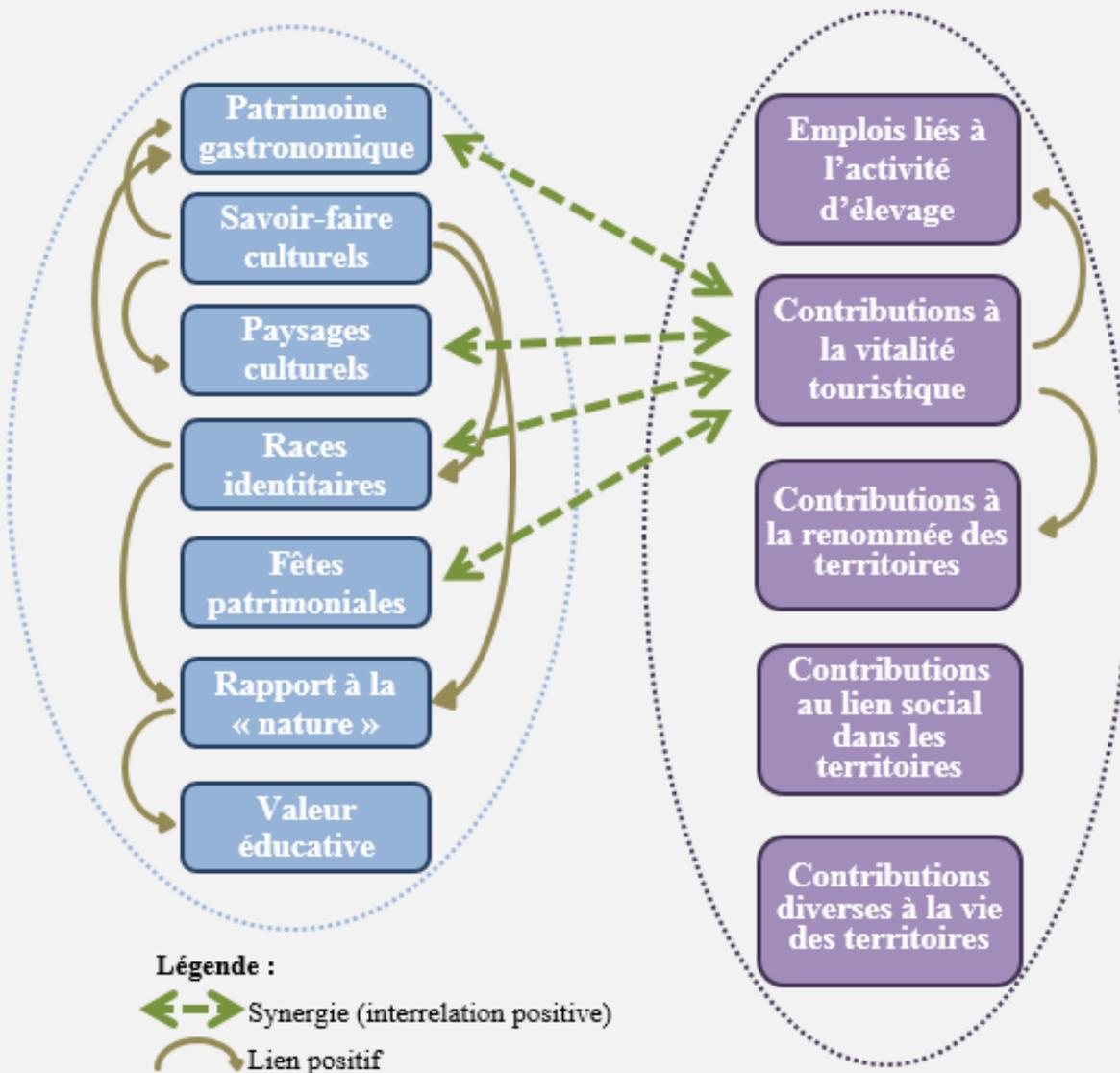
*Figure 6 : Bilan des services (en vert) et dis-services (en rouge) culturels rendus par l'élevage et perçus par les acteurs en Aubrac*



**Figure 7 : Bilan des services (en vert) et dis-services (en rouge) de vitalité territoriale rendus par l'élevage et perçus par les acteurs en Aubrac**



**Figure 8 :** Bilan des liens et interrelations les plus significatifs entre sous-catégories de services\* en Aubrac



\* Par souci de clarté du schéma et devant la multitude de services mis en évidence, on a choisi de figurer seulement les relations les plus significatives entre sous-catégories de services. En conséquence, ce schéma ne retranscrit pas de manière exhaustive les relations entre services.

### **3 L'élevage dans le Pays de Rennes : une fourniture cruciale de services de vitalité territoriale mais réduite de services culturels**

L'élevage dans le Pays de Rennes se caractérise par l'importance des services de vitalité territoriale, qui se mesure avant tout par les emplois directs induits par l'activité d'élevage. Ce développement économique autour de l'élevage s'est fait au détriment des services culturels, qui sont relativement absents, malgré certaines exceptions comme les services culturels relatifs au paysage ou à la valeur éducative. Toutefois, des adaptations ou des alternatives au modèle agro-industriel dominant contribuent à l'émergence de services sociaux de vitalité territoriale, mais également à l'émergence de services culturels.

#### **3.1 « Le modèle breton » : un certain *tradeoff* entre services de vitalité territoriale et services culturels**

« Cette région [*la Bretagne*] a vu s'édifier en quelques décennies un modèle de production intensif largement ouvert sur l'économie de marché. Identifiée auparavant comme une région de polyculture de subsistance et considérée comme une région pauvre dotée d'une agriculture familiale archaïque, elle est devenue l'archétype par excellence des régions agricoles productives, modernes, intensives et fortement intégrées aux industries agroalimentaires (IAA) » (Gambino, 2014). Voilà comment Gambino décrit l'évolution agricole de la Bretagne et l'émergence de ce qu'on appelle aujourd'hui « le modèle agricole breton » (*Ibid.*). On parlera de ce modèle caractéristique de la Bretagne dans son ensemble car les acteurs ont bien souvent fait référence à cette région, plutôt qu'au Pays de Rennes, pour décrire les services et dis-services qui nous intéressent ici. Pour les services culturels, malgré certaines spécificités propres au Pays de Rennes que l'on soulignera, les acteurs s'étendaient plus sur les particularités bretonnes dans leur ensemble. De même, pour les aspects économiques des services de vitalité territoriale, ils semblent qu'une majorité d'acteurs raisonnait à l'échelle de la Bretagne. On se fiera alors beaucoup à la Bretagne dans son ensemble dans l'analyse qui suit.

### 3.1.1 L'élevage et ses filières : de nombreux emplois induits

#### *L'emploi dans les exploitations : dynamique et tension*

On retrouve 3396 actifs travaillant dans l'agriculture en Ile-et-Vilaine (sachant que sur 1800 exploitations, 1500 à peu près font de l'élevage)<sup>29</sup>. Ce nombre d'actifs a baissé de 26 % depuis 10 ans, comme dans de nombreux territoires, du fait de l'évolution conjoncturelle de l'agriculture. Cela représente aujourd'hui 1,3 % de l'emploi total du Pays de Rennes. Néanmoins, cela représente jusqu'à 14,4 % de l'emploi dans le Pays d'Aubigné ou 7,1 % dans le Pays du Val d'Ille, Pays membres du Pays de Rennes.

Le salariat est lui relativement important par rapport à l'Aubrac, représentant 17 % de la population active agricole en Ile-et-Vilaine, même si la moyenne française de 31 % reste largement supérieure<sup>30</sup>. Le développement de ce salariat est causé par l'agrandissement croissant des exploitations et par le fait que de plus en plus de conjoints familiaux travaillent ailleurs, la proximité de la ville aidant à la recherche d'un travail à proximité. Ainsi, le nombre d'employeurs de main d'œuvre, en « cultures et élevages non spécialisés » (regroupant une grande partie des élevages) a augmenté de 21 % de 2010 à 2013 tandis que le nombre de salariés dans cette même catégorie s'est accru de 27 % dans la même période<sup>31</sup>. En bovins lait, le nombre d'offres d'emploi semble augmenter constamment : 89 offres en Ile-et-Vilaine en 2013 contre 45 en 2010<sup>32</sup>. Toutefois, le marché du travail reste en tension : on compte 169 demandeurs pour 96 offres en 2014<sup>33</sup>, alors que sur un marché du travail équilibré, on devrait avoir 3 demandeurs pour une offre<sup>34</sup>. En élevage porcin, les offres sont en baisse : 43 offres en 2014 dans le 35 contre 61 en 2012<sup>35</sup>. Cette baisse est essentiellement due à la diminution conséquente du nombre d'exploitations porcines dans le Pays de Rennes. Mais le marché de l'emploi est là en très grosse tension : on compte 37 demandeurs pour 43

---

<sup>29</sup> AUDIAR-Observatoire de l'agriculture périurbaine, 2015. *Op. cit.*

**Les chiffres suivants de cette partie 1. seront aussi tirés de ce document, sauf mention contraire.**

<sup>30</sup> Agreste Chiffres et Données, n°224, avril 2014. Le bilan annuel de l'emploi agricole.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cd224bspca-2.pdf>

<sup>31</sup> MSA Portes de Bretagne, Association Emploi Formation (AEF) d'Ile-et-Vilaine, 2014. L'emploi en production agricole, chiffres 2013.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> AEF d'Ile-et-Vilaine, 2015. Le marché du travail en production agricole – Bilan annuel 2014.

<sup>34</sup> AEF d'Ile-et-Vilaine, communication personnelle.

<sup>35</sup> AEF d'Ile-et-Vilaine, 2015. *Op. cit.*

offres<sup>36</sup>. Pour combler cela, les acteurs de la filière porcine ont mis en place récemment le « parcours qualifiant en élevage porcin », pour des futurs salariés potentiels. Celui-ci se déroule en 3 étapes : porte ouverte d'un élevage et rencontre avec des professionnels ; immersion de 15 jours au sein d'un élevage ; formation pratique et théorique sur 11 semaines. A ce jour, sur les 50 personnes inscrites au début, 13 ont suivi la dernière étape.

On voit donc, à travers les chiffres précédents, que si l'élevage offre des emplois et donc des services de vitalité territoriale, il existe des tensions de recrutement, et ces métiers ne semblent pas vraiment attirer les demandeurs d'emploi. Les acteurs justifient assez différemment ce déficit. Certains, comme le montre la citation ci-dessous, dénoncent les horaires de travail, les rémunérations assez faibles, mais également la qualité de vie au travail.

*« Le problème, c'est que ce n'est pas assez valorisé comme boulot, c'est ultra-précaire, c'est encore très moyen-âgeux au niveau des mentalités, c'est-à-dire que dans encore beaucoup de fermes, on te demande de faire des heures sans les compter, de faire des weekends sans être payé... J'exagère un poil mais à peine. [...] C'est mal payé, c'est mal considéré, les salariés c'est juste des bons à tout faire et on ne les implique pas dans les réseaux dans lesquels sont la ferme, dans la formation, dans la dynamique [de l'exploitation]. » (Org3, ancien salarié)*

Certes, cela peut être relativisé puisque par exemple, 70 % des contrats proposés en 2013 en élevage laitier et porcin sont des CDI. Mais les rémunérations se situent pour l'essentiel (75 %) entre 1 et 1,4 SMIC et évoluent peu avec l'ancienneté. Une exception peut être faite pour les élevages porcins pour lesquels le marché est tellement en tension que les salaires doivent être assez élevés pour pouvoir garder un employé.

D'autres dénoncent la mauvaise image qui est entretenue autour du métier d'éleveur, et en particulier d'éleveur porcin, face à une méconnaissance globale du métier. On peut tout de même se demander si cette mauvaise image est due essentiellement aux médias ou à des aprioris ou si elle n'a pas quelques fondements véridiques. Mais cela nécessiterait une investigation supplémentaire avec des salariés et des anciens salariés. Pour d'autres, c'est plus une question de compétences : travailler aujourd'hui dans un élevage nécessite beaucoup de compétences que peu de salariés potentiels ont.

Ainsi, certes l'élevage rend des services de vitalité territoriale via les personnes employées dans les exploitations, mais cela doit être relativisé. D'une part, si les emplois proposés sont

---

<sup>36</sup> *Ibid.*

en hausse du fait de la diminution de la main d'œuvre familiale, le nombre total de personnes employées reste en baisse du fait de la diminution du nombre d'exploitations. D'autre part, les postes de salariés proposés n'attirent pas forcément les demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, si la majorité des acteurs n'oppose pas filières courtes (voir ci-après) et filières longues qu'ils voient comme complémentaires et indispensables au territoire, certains ne manquent pas de les comparer en termes d'emplois. Pour certains, les circuits courts seraient porteurs de plus d'emplois. Au contraire, d'autres apparaissent lassés par les multiples éloges que reçoivent les circuits courts et ne manquent pas de rappeler que sans les circuits longs, de nombreux emplois seraient perdus. De plus, ils soulignent que le Pays de Rennes produit par exemple beaucoup plus de lait qu'il ne consomme et que les circuits courts seraient par conséquent loin d'être généralisables.

Enfin, si les acteurs le soulignent logiquement beaucoup moins qu'en Aubrac, les éleveurs étant largement moins présents en proportion de la population, il est clair que « *les éleveurs ne contribuent pas à la ville dortoir* » (Org1) dans les villes et villages autour de Rennes. Ils participent en effet indéniablement au maintien des commerces et services ruraux et à la vie des villages (politique, association...), fournissant ainsi des services de vitalité territoriale pour les territoires ruraux dans leur ensemble.

### ***Les emplois dans les filières d'élevage***

On compte près de 420 établissements affiliés à l'agroalimentaire sur le Pays de Rennes, soient 10 % des établissements bretons et plus de 5000 emplois. L'ensemble de ces emplois n'est pas lié à l'élevage mais 43 % sont liés à l'industrie de la viande et 21 % à l'industrie laitière. On retrouve alors une des caractéristiques du modèle breton : un dynamisme très fort des industries agro-alimentaires, qui constitue une source de fierté pour de nombreux acteurs locaux, comme le montre la citation ci-dessous.

*« Ici en Bretagne, on a de très belles grandes entreprises, avec des belles marques, qui exportent et c'est grâce aux savoir-faire des producteurs, des salariés, de tous ceux qui font vivre le territoire. Ça c'est une vraie richesse [...] c'est un énorme bassin d'emploi. » (Ele2)*

Les acteurs m'ont souvent fait part du fait qu'une exploitation générerait cinq emplois dans le Pays de Rennes. Encore une fois, ces chiffres témoignent de l'agriculture en général mais cela reste grandement lié à l'élevage. Sont comptés dans ce chiffre élaboré par l'Agence

d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR) les emplois dans les IAA, mais aussi les emplois dans les CUMA (70), les emplois de chercheurs dans les unités d'agronomie (300), les emplois dans les lycées de formation agricole, les salariés de la chambre d'agriculture, les emplois dans les activités de conseil, de services... Si le chiffre est considérablement important, il reste tout de même très discutable. Les chercheurs des unités d'agronomie sont par exemple loin de ne travailler que sur le Pays de Rennes, tout comme d'ailleurs les différents services de la chambre d'agriculture, d'autant plus que Rennes est le siège de la chambre régionale d'agriculture. De même, il est peu probable que les lycées agricoles ou les activités de conseil aient un rayonnement qui se limite au Pays de Rennes. On peut d'ailleurs en dire de même pour les IAA : leur zone d'approvisionnement ne se limite pas au Pays de Rennes... Cela met en évidence la diversité de métiers que peut induire l'élevage mais fait bien sûr ressortir les défis méthodologiques propres à la quantification. Les acteurs se plaignent également du fait que les emplois liés au machinisme agricole ne soient pas pris en compte mais la problématique est la même : ces entreprises fournissent bien au-delà du Pays de Rennes. Ainsi, on voit que si la plupart des acteurs témoignent des services de vitalité territoriale rendus par l'élevage au travers des filières et au-delà des filières, il reste que les chiffres avancés reposent sur une relation de cause à effet non établie. En effet, si l'élevage local contribue sans doute à de nombreux emplois « indirects », l'importance et l'attractivité de la ville de Rennes y jouent également un rôle indéniable. On peut alors difficilement trancher entre ces deux « moteurs » (*drivers*) pour bon nombre d'emplois, ce qui représente d'ailleurs un défi méthodologique caractéristique des approches en termes de services (Bennett et al., *op. cit.*).

Notons enfin qu'il existe une inquiétude marquée chez certains quant à l'évolution dans le temps de ces services de vitalité territoriale fournis par l'élevage. La situation de l'élevage due aux marchés indécis, à l'évolution de la PAC, ou encore à la pression foncière de la ville est inquiétante. Face à cela et dans un territoire où une partie des sols sont très bons selon les éleveurs, il y a un risque que l'élevage périclite au profit de la céréaliculture, vue comme porteuse de beaucoup moins de services de vitalité territoriale.

### 3.1.2 Des services culturels assez ténus

#### *Une agriculture normalisée et technicisée*

*« Clairement, ça a été balayé en Ille-et-Vilaine tout ce qui est culture. [...] Mais l'agriculture bretonne, il faut le reconnaître, est une agriculture qui s'est développée vers des systèmes industriels de manière très rapide et qui a perdu, sans doute, toute une part de cette diversité culturelle qui existait. [...] On a besoin sur le territoire, de diversité culturelle, parce que ça nous lie à notre espace de vie, et puis ça nous permet, si on va voir nos collègues, de rencontrer des systèmes divers. » (Ele1)*

La citation précédente témoigne bien de la standardisation qui a caractérisé et caractérise le « modèle breton » et une grande partie de l'agriculture française. Ainsi, on relève une absence de races locales au profit de races standards ; une absence de modes de production spécifiques vecteurs de savoir-faire culturels au profit de modes de productions très « technicisés » ; ou encore une absence de modes de transformation spécifiques, conduisant à des produits typés. Tout ceci a finalement conduit à un « lien à l'espace de vie » plus ténus. Le point de vue de cet acteur renvoie d'ailleurs au fait que dans ce territoire, et dans la configuration actuelle, l'élevage n'a que peu d'influence sur la « territorialisation » de l'espace, ou en tout cas beaucoup moins qu'en Aubrac. Cette citation révèle par ailleurs la « déculturation » ou l'acculturation qu'a subie l'agriculture bretonne suite à l'avènement du « modèle breton ».

On pourrait alors considérer que le modèle breton d'élevage fournit en quelque sorte des dis-services culturels. Du moins, on peut dire qu'il existe un *tradeoff* : le modèle productiviste dans son ensemble est le moteur, dans une certaine mesure, d'un développement très fort des aspects économiques des services de vitalité territoriale. Or, il s'en suit une interaction négative avec les services culturels, entraînant un *tradeoff*. Si certains acteurs le déplorent, d'autres soulignent avant tout l'importance des services de vitalité territoriale, sans se soucier des aspects culturels.

En effet, comme indiqué en introduction de cette partie 3.2, la Bretagne était, avant le développement de son agriculture, une région très pauvre. Cela a été souligné, souvent avec beaucoup de force, par de nombreux acteurs. Le processus d'industrialisation a donc été vécu comme un succès, une sorte de « délivrance », mais aussi une sorte de fierté pour une région auparavant très pauvre et très reculée. On a alors parfois une méfiance certaine, bien ressentie lors des enquêtes, de ce côté culturel lié à l'élevage, qui renvoie toujours, d'une certaine manière, à un passé loin d'être glorieux. La citation suivante en témoigne bien.

« Culturellement, il y a eu une telle fierté à vivre de sa terre qu'il y a eu une intériorisation de ce progrès [progrès de la modernisation et des trente glorieuses] qui est devenu une fierté [...] En étant fier d'avoir intensifié, on niait ce qu'était le culturel du temps d'avant, et on l'a oublié maintenant. On a perdu cet attachement culturel, patrimonial, parce qu'il est connoté négativement, il fait passéiste en fait. » (Coll4)

D'ailleurs certaines réactions vis-à-vis d'une exposition intitulée « Le cochon : une histoire bretonne » (Ecomusée du Pays de Rennes, 2014) sont assez révélatrices. Cette exposition, programmée à l'Ecomusée du Pays de Rennes du 28 novembre 2014 au 30 août 2015, retrace « l'importance à la fois sociale, économique et culturelle de l'animal [*le cochon*] dans l'organisation et le fonctionnement de la société bretonne, hier comme aujourd'hui »<sup>37</sup>, et donc le passé et le présent de l'élevage porcin. Or, les avis que j'ai pu recueillir sur cet exposition se concentraient surtout sur le « passé ». Certains y voyaient une glorification du passé (modes de production et de transformation à la ferme...) très dommageable, alors que d'autres percevaient une condamnation du passé. Mais, finalement, ces deux positions se rejoignent : les acteurs semblaient, en majorité, avoir une image très négative du passé et très souvent, presque aucun aspect positif de ce passé n'était souligné. En Aubrac, si le passé est parfois (trop peut-être) glorifié, beaucoup ont une posture progressiste : prendre certaines choses du passé en l'adaptant, mais le passé n'est pas condamné, presque en bloc, comme ici dans le Pays de Rennes.

### *Un élevage standardisé pour des produits...standardisés*

L'élevage décrit précédemment ne conduit pas forcément à des produits spécifiques pouvant être vecteurs de services culturels : « le lait du Pays de Rennes, c'est un lait normal [sans spécificités] » (Coll1), ou encore « On est sur des élevages intensifs, on ne peut pas jouer sur le Cochon noir de Bigorre ou du Pays Basque. » (Tour1). Le cas est le même pour les autres productions telles que la production avicole (excepté peut-être pour le poulet de Janzé) : on a au final des produits génériques et industriels aux caractéristiques organoleptiques non spécifiques. Les termes employés par certains acteurs pour désigner les productions de l'élevage et notamment l'emploi du mot « minerais » témoignent du fait que les productions sont réduites à leur aspect matériel et ne sont pas chargées de valeur symbolique ou culturelles. Le discours de nombreux acteurs montre bien que l'élevage en Bretagne s'est

---

<sup>37</sup> Ecomusée du Pays de Rennes, site internet (page consultée le 27/07/2015).  
<http://www.ecomusee-rennes-metropole.fr/expos-evenements/exposition-en-cours/item/le-cochon-une-histoire-bretonne-2.html>

investi, sûrement plus qu'ailleurs, d'une mission de « nourrir la France ». Le but fut alors longtemps, et il l'est toujours dans la majorité des conceptions de l'élevage, de faire du volume.

*« Moi je ne ressens pas une culture culinaire bretonne liée à l'élevage, il y a une culture bretonne culinaire bretonne vivante mais elle n'est pas forcément liée à l'élevage. [...] C'est dommage, c'est triste mais c'est assez réel. » (Org3)*

*« Vu l'agriculture qu'on a, on ne s'est pas forgé une image de région gastronomique. » (Tour1)*

*« La gastronomie, c'est la mer, c'est les fruits de mer, ce n'est pas ce qui est lié à l'élevage. » (Coll1)*

De ce fait, comme le montrent les citations ci-dessus, la majorité des acteurs est assez sceptique quant à l'existence, ou du moins à la persistance, d'un patrimoine gastronomique breton lié à l'élevage. On souligne tout de même certaines productions vectrices de services culturels dont la plus emblématique est le beurre salé, à l'origine par ailleurs de nombreuses pâtisseries bretonnes. On parle également quelque fois du lait ribot, lait fermenté confectionné lors de la fabrication du beurre, ou encore de la viande de porc et de ses produits associés (voir ci-après). Néanmoins, ces productions sont très peu mises en avant spontanément par les acteurs, qui parlent avant tout des produits de la mer, des galettes de blé noir, ou encore du cidre, pour lesquels une pêche ou une fabrication artisanale existent encore. Ainsi, pour les produits liés à l'élevage, on est loin d'une construction patrimoniale qui, comme en Aubrac, consiste à s'approprier une production traditionnelle et à la mettre en lumière (Bérard et Marchenay, 2004, p. 111-125). Et cela semble d'autant plus difficile qu'on n'a pas une race ou des pratiques spécifiques qui permettraient d'inscrire ces produits dans ce territoire (*Ibid.*, p. 118).

*« La galette saucisse : est-ce que c'est culturel ? Je ne sais pas... Peut-être mais c'est le dernier dinosaure. » (Ele1)*

*« Par contre, c'est [le cochon] identitaire à travers la galette-saucisse et ce n'est pas une bêtise [...] Pour le touriste, il va manger une galette-saucisse sur place. Dans toutes les fêtes de village, les manifestations, vous avez la galette-saucisse. » (Tour1)*

Un cas particulier subsiste au travers de la galette-saucisse : met constitué d'une saucisse entourée d'une galette de blé noir. Comme en témoignent les citations ci-dessus, cette spécialité, propre à Rennes et plus généralement à la Haute-Bretagne, semble avoir une importance considérable en termes d'usages, à la fois par les locaux mais aussi par les touristes. Si, en conséquence, la viande de porc semble alors porteuse de services culturels via

cette spécialité, il reste que ce met est, encore une fois, peu mis en avant, relativement à la dimension qu'il semble avoir. On évoque son caractère simpliste pour l'expliquer : « *la galette-saucisse [...] n'est quand même pas de la grande gastronomie* » (Coll4). Mais aussi, il semble y avoir une certaine gêne à mettre en évidence un met qui fait référence à un monde paysan très pauvre où l'on mangeait bien souvent des galettes de blé noir. Ainsi, l'acteur suivant explique l'insuffisance valorisation de cette spécificité :

*« Les gens qui sont partis à la ville et qui ont quitté le métier d'agriculteur, quelque part, ça a été, inconsciemment, une volonté d'abandonner cette galette-saucisse et cette bolée de cidre qui faisait un peu trop penser au monde paysan [et à sa pauvreté d'antan] et à la catégorie socio-professionnelle moins bien. »* (Ele4)

Ainsi, on n'est encore pas sur un produit témoignant d'une construction patrimoniale au sens strict même si celle-ci est peut-être en cours. La mise en relief de cette spécialité progresse en effet, comme en témoigne l'acteur suivant : « *Je pense que de plus en plus, les institutions touristiques vont communiquer là-dessus* » (Tour1). Mais, parallèlement, certains acteurs critiquent l'image traditionnelle qu'a la galette-saucisse, alors qu'elle est produite, en grande majorité, avec du blé noir de Chine et du cochon hors-sol.

De plus, bien qu'il n'ait pas été cité spontanément par les acteurs, il faut souligner la place relativement importante accordée au pâté Hénaff<sup>38</sup> dans l'exposition « Le cochon : une histoire bretonne ». Celui-ci est présenté comme partie intégrante « du patrimoine et de l'imaginaire bretons » (Ecomusée du Pays de Rennes, *op. cit.*, p. 50)<sup>39</sup>. Il semblerait alors qu'un produit « industriel » lié à l'élevage pourrait alors constituer un produit identitaire. Cela nécessiterait toutefois une investigation supplémentaire pour déterminer ce que recouvre son caractère prétendument patrimonial.

Cette « absence » ou cet « oubli » d'un patrimoine gastronomique breton lié à l'élevage se manifeste également dans la restauration : « *[En Bretagne], à part le Ruffé à Brest, les restaurateurs ne mettent pas en valeur le terroir breton. Globalement, ce qu'ils achètent, c'est du local mais pas forcément le terroir.* » (Gastr1). Cet acteur entend le terroir principalement comme une spécificité culturelle et non comme une spécificité naturelle. Il fait alors plus

---

<sup>38</sup> Pâté pur porc, confectionné dans une conserverie en Bretagne dans le Finistère Sud, célèbre notamment pour sa boîte bleue. Il est aujourd'hui le pâté le plus consommé en France (Procoli, *op. cit.*).

<sup>39</sup> Cela est sans doute à relativiser dans la mesure où l'entreprise Hénaff a financé l'exposition. Néanmoins, d'autres travaux attestent de cette patrimonialisation du pâté Hénaff (Procoli, *op. cit.* ; Bérard, communication personnelle).

référence à un produit *associé* à la Bretagne plutôt qu'à un produit seulement *fabriqué en* Bretagne (Bérard et Marchenay, 2004, p.73). Il voit dans la relance de races locales cette expression du terroir (voir ci-après), que seul le restaurant cité semble défendre en proposant sur sa carte des produits issus de ces races relancées.

### ***Le porc en Bretagne : une production vectrice de services culturels ?***

« Le cochon est à la Bretagne ce que la palombe représente dans le Sud-Ouest... un animal qui rythmait la vie des paysans au gré des saisons et agrémentait les jours fastes. » (Ecomusée du Pays de Rennes, *op. cit.*, p. 3) peut-on lire dans la préface de l'ouvrage sur l'exposition « Le cochon : une histoire bretonne ». Sur la présentation de cette même exposition sur internet, on peut trouver la formule suivante : « Domestiqué il y a près de 10 000 ans, le porc et la Bretagne ont uni leur destin. Jusqu'à en faire l'une de ses principales richesses économiques, presque la mascotte identitaire d'une région. »<sup>40</sup>. On présuppose alors ici la dimension culturelle et identitaire majeure qu'a eue historiquement et qu'a toujours le porc en Bretagne. Il est utile d'y revenir de plus près.

Il semble d'abord indiscutable que le porc a un statut particulier en Bretagne. Il est d'abord évident que peu de régions auraient réalisé une exposition sur le cochon, témoignant d'emblée de son importance. Cette exposition montre tout d'abord très bien que le cochon était historiquement majeur dans les fermes, et dans l'organisation collective de la société paysanne. Cela a conduit à certaines spécialités gastronomiques telles que la plus emblématique : l'andouille de Guéméné, ou encore le lard salé, braisé et le pâté breton (Ecomusée du Pays de Rennes, *op. cit.*, p. 49).

Mais on peut tout d'abord noter que ce statut historique particulier du cochon se retrouve dans de nombreuses régions françaises. Ne serait-ce qu'en Aubrac « [*le cochon*], élevé autrefois par les buronniers et présent dans toutes les fermes, [...] constituait jusqu'il y a peu de temps l'essentiel de la viande consommée. Si les changements des pratiques de consommation effacent progressivement le rituel de l'abattage du porc sur la ferme pour l'autoconsommation, la charcuterie demeure encore le mets central des repas des familles

---

<sup>40</sup> Ecomusée du Pays de Rennes, site internet (page consultée le 28/07/2015).  
<http://www.ecomusee-rennes-metropole.fr/expos-evenements/exposition-en-cours/item/le-cochon-une-histoire-bretonne-2.html>

aubraciennes. » (Bessière, 2012, p. 55). La dimension historique du cochon n'apparaît alors pas comme spécifique de la Bretagne, ce que certains acteurs n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner : « *Partout en France, il y avait des porcs dans les fermes [...]. Cela faisait partie de la vie de la ferme mais ce n'était pas un marqueur de l'identité agricole bretonne [sous-entendu, qui le distingue d'autres régions agricoles françaises].* » (Coll4).

Par ailleurs, on peut se demander si cette dimension culturelle n'est pas simplement liée à l'histoire et si elle n'est pas aujourd'hui révolue. On peut en effet légitimement s'interroger, à l'heure d'aujourd'hui, sur les services culturels fournis par l'élevage porcin breton. Certes, l'andouille de Guéméné se fabrique encore mais c'est presque, aujourd'hui, le seul produit typique et reconnu en rapport avec le porc, avec la galette-saucisse. Il existe un IGP « pâté breton » mais aucun acteur ne l'a évoqué. Quant aux charcuteries traditionnelles telles que le lard salé, elles paraissent quelque peu anachroniques avec les modes de consommation actuels. De plus, comme vu précédemment, les races utilisées sont des races standardisées et le cochon reste très peu visible dans le paysage puisque l'essentiel des exploitations fait du cochon en bâtiments. Le lien direct à l'animal est alors très ténu voire inexistant pour les citoyens bretons. Enfin, on peut douter qu'une production aujourd'hui si controversée en Bretagne puisse jouir d'une importance culturelle majeure. On pourrait même considérer qu'en plus des dis-services environnementaux perçus, cette production soit vectrice de dis-services culturels relatifs à notre relation au vivant. C'est ce qu'indique le journaliste Patrice Moyon dans son avant-propos de l'exposition : « Notre rapport à la nature : distendu ; nos relations avec les animaux d'élevage : oubliées. » (Ecomusée du Pays de Rennes, *op. cit.*, p. 4). Finalement, on peut alors se demander si le cochon n'est aujourd'hui « plus » qu'un « patrimoine économique » contribuant à la vitalité territoriale de toute une région et à la fierté de nombreux bretons, comme l'agroalimentaire en général. Une réponse d'un éleveur de porcs, interrogé sur la dimension culturelle du cochon, est en ce sens révélatrice : « *Au niveau de la culture... Bin économiquement parlant, c'est surtout là qu'il faut insister...* » (Ele3). Les travaux de Procoli (2002) qui présentent l'industrie agroalimentaire en général comme partie intégrante de l'identité bretonne corroborent d'ailleurs ce point.

D'ailleurs, l'utilisation du terme « minerais » par certains acteurs pour désigner la viande de porc (alors que le terme désigne à l'origine les parties destinées à la viande hachée, il a été ici employé pour désigner l'ensemble de la viande) témoigne bien du fait que cette dernière est réduite à « une chose brute », à une « matière animale », à une « masse indifférenciée »

(Porcher, 2004). Seuls son aspect économique et son caractère de matière première pour les IAA et l'alimentation sont alors mis en valeur, au détriment de ses aspects symboliques et culturels, profondément niés dans cette appellation.

Il est également intéressant de se pencher sur un des nouveaux modes de communication de la filière porcine en Bretagne : la Pig Parade. Des éleveurs jouent le rôle de mécènes pour des artistes qui font des sculptures de cochon, celles-ci étant exposées par la suite dans différentes villes. Une vente aux enchères de ces œuvres d'art vient clore cette manifestation et les bénéfices vont majoritairement aux Restos du cœur. On pourrait considérer que c'est un service culturel rendu par l'élevage assez original et inattendu. Mais on a pu aussi me dire que « *c'est n'importe quoi. C'est la FNSEA et les patrons qui s'entendent pour faire la promotion du cochon via un aspect culturel qu'il n'y a pas* » (Patr2). Au-delà de l'aspect revendicatif de cette citation, on pourrait effectivement aussi se demander si cette manifestation n'est pas avant tout un moyen de redonner du sens à une production qui en est aujourd'hui peut-être dénuée, excepté dans sa dimension économique et dans sa dimension « d'approvisionnement ».

### 3.1.3 Vers une « reconstruction » du terroir breton ?

Si la très grande majorité de l'élevage du Pays de Rennes est conforme aux descriptions précédentes, il reste que certains éleveurs se détachent de cette conception dominante et appellent à une réinvention d'un élevage qui serait porteur de services culturels. De même, certains acteurs admettent que l'absence de services culturels se relève être un inconvénient pour le Pays de Rennes.

#### *L'absence de services culturels vu comme un handicap*

*« C'est vrai qu'on n'a pas d'AOC, d'AOP. C'est sans doute ce virage là qu'on n'a pas su prendre. [...] C'est un handicap, on a choisi de faire du volume. [...] Je reproche qu'on ait utilisé le mot minerais, les cochons, ils se ressemblent tous, le lait c'est pareil. On a fait du volume donc on n'a pas ces appellations. » (Ele2)*

Il est intéressant d'entendre le point de vue de cet éleveur qui est par ailleurs en système totalement conventionnel. Cet acteur conteste la conception d'un élevage basé uniquement sur les rendements et sur l'aspect économique, critiquant alors l'utilisation du mot « minerais ». Le modèle breton aurait quelque part mis des œillères aux éleveurs qui n'auraient pas su, pour la plupart d'entre eux, prendre le tournant des productions de qualité et culturelles. Cet acteur le

déplore et le conçoit comme un handicap, notamment vis-à-vis de la demande croissante du consommateur dans ce type de produits.

*« On n'a pas une agriculture..., c'est de l'élevage, ce n'est pas très intéressant touristiquement, des vaches qui se font traire, il n'y a pas de plus-value... Une chambre d'hôte liée à une porcherie ou à un élevage laitier, ça ne marche pas, ce n'est pas très intéressant. [...] Il n'y a pas un lien entre l'exploitation et l'hébergement touristique car le produit agricole n'est pas forcément attractif touristiquement. » (Tour1)*

*« Les gens aiment bien tout ce qui est produit du terroir. On est une région touristique qui n'a pas de produits du terroir. Or, on voit bien que les régions touristiques ont besoin des produits du terroir, partout où tu vas, ça fait partie de l'économie locale. » (Patr1)*

Les citations ci-dessus témoignent bien d'une demande croissante de « produits du terroir », et donc de produits typiques et culturels, notamment par la population touristique. Alors que l'élevage actuel n'est pas (ou très peu) porteur de services de vitalité territoriale relatifs au tourisme, il semble que certains acteurs croient au potentiel touristique que pourrait apporter l'élevage, ceci étant conditionné à la fourniture de services culturels. Ces derniers pourraient contribuer à l'essor des hébergements agrotouristiques, qui ne sont pas du tout développés dans le Pays de Rennes, mais aussi à l'attrait touristique potentiel exercé par les produits du terroir.

### ***Un renouveau d'un élevage porteur de services culturels***

Si certains éleveurs se détachent du modèle dominant, il faut d'abord dire que les exploitations bios, en vente directe, ou sous SIQO, ne semblent pas vraiment plus porteuses de services culturels que les exploitations conventionnelles, mis-à-part, peut-être, sur le volet rapport au vivant (mais cela nécessiterait une investigation supplémentaire). D'une part, tous utilisent, en très grande majorité, des races standardisés. En ce sens, les discours des acteurs montrent qu'on aurait tort de considérer le LB et IGP « Volailles de Janzé », très présents sur le Pays de Rennes, comme une production « culturelle ». Tout comme la région de Loué qui a donné le nom au LB « volailles de Loué » (Bérard et Marchenay, 2004, p. 60), les volailles de Janzé jouissaient d'une grande notoriété, notamment au début du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>41</sup>. Seulement, aujourd'hui, la race qui contribuait à cette renommée, la Noire de Janzé, a été abandonnée. Et ce label n'a aujourd'hui, comme celui de Loué, « aucune spécificité propre à son origine géographique et renvoie simplement au système d'élevage intégré commun à tous les labels

---

<sup>41</sup> Ecomusée du Pays de Rennes, site internet (page consultée le 29/07/15)  
<http://www.ecomusee-rennes-metropole.fr/conserver-les-collections/animaux/item/poule-noire-de-janze.html>

rouges avicoles » (*Ibid.*, p. 61), qui utilisent aujourd'hui tous la même souche de volaille. De même, « en Bretagne, on a fait un LB Charolais, un LB Salers, un LB Blonde d'Aquitaine, je ne vois pas l'intérêt, il faut laisser ça aux régions. » (Gastr1). Ainsi, les races allaitantes utilisées dans ces labels paraissent anachroniques et pas du tout porteuses de services culturels. D'autre part, mis-à-part les races, les produits transformés vendus en circuit court apparaissent peu typiques et identitaires. Certes, les producteurs laitiers vendent du beurre, salé forcément, mais finalement très peu car les races standardisés donnent un lait pauvre en matières grasses et donc très peu de beurre. De même, les producteurs porcins qui transforment à la ferme vendent avant tout des charcuteries « généralistes » plutôt que des produits spécifiques.

C'est donc davantage chez les promoteurs des races locales, des « races oubliées plutôt que des races anciennes » (Gastr1) qu'il faut aller chercher. Dans le Pays de Rennes, seule une race s'est « développée » : la poule Coucou de Rennes, dont le nombre de producteurs se réduit tout de même à une dizaine. Cette production possède une marque et constitue aujourd'hui un produit très reconnu acheté par plusieurs grands chefs. Il est curieux de voir « l'utilisation » abondante qui est faite de cette race malgré son statut de production mineure. Elle est en effet citée dans le Programme Local de l'agriculture qui entend favoriser le développement de « filières locales porteuses de l'image du Pays de Rennes, la Coucou de Rennes par exemple »<sup>42</sup>. L'office du tourisme de Rennes met lui en exergue, sur sa page sur le marché des Lices<sup>43</sup>, la Coucou de Rennes, au côté des crustacés, du cidre, ou du beurre salé<sup>44</sup>. Cela montre bien que les acteurs ont conscience à la fois des services identitaires que peut fournir une production locale, mais également des services en termes d'images, de notoriété du territoire, ceci d'autant plus quand la race a la même dénomination que le territoire.

De plus, outre la Coucou de Rennes, spécifique au Pays de Rennes, d'autres races oubliées sont en « réémergence » dans la Bretagne dans son ensemble, portées par la Fédération des races de Bretagne<sup>45</sup> et l'Ecomusée du Pays de Rennes. Ce dernier possède un parc agropastoral constituant « une arche de Noé pour la biodiversité domestique »<sup>46</sup> avec la

---

<sup>42</sup> Programme Local de l'agriculture, *op. cit.*

<sup>43</sup> Marché le plus emblématique de Rennes

<sup>44</sup> Office du Tourisme de Rennes, site internet (page consultée le 29/07/15)

<http://www.tourisme-rennes.com/marche-rennes.aspx>

<sup>45</sup> Association créée en 2011 par des éleveurs de races locales bretonnes dans le but de se fédérer et de promouvoir le développement de l'élevage de races bretonnes.

<sup>46</sup> Ecomusée du Pays de Rennes, site internet (page consultée le 29/07/15)

<http://www.ecomusee-rennes-metropole.fr/votre-visite/decouvrir-l-ecomusee.html>

présence de 21 races locales bretonnes. Les plus populaires sont la Bretonne Pie Noire, l'Armoricaine, la Froment du Léon, la Nantaise pour les races bovines ; le Porc Blanc de l'Ouest ; le mouton des landes de Bretagne ou encore la Chèvre des fossés. Toutefois, « *ce qu'on perçoit quand on va se promener à l'Ecomusée, ce n'est pas la réalité de l'agriculture, c'est plutôt une muséographie de l'agriculture* » (Coll3). On est alors d'une certaine manière dans une démarche de « folklorisation » de l'agriculture selon certains acteurs. Mais aux côtés de l'Ecomusée, on recense néanmoins une cinquantaine d'éleveurs bretons ayant entrepris d'incorporer des races locales dans leur troupeau.

*« La région Bretagne s'est aperçue que ces races locales, c'étaient aussi vecteurs d'économie, de patrimoine, de tourisme. Parce que le fait d'avoir du patrimoine vivant, c'est un atout pour une région. »* (Patr1)

*« Ce que recherchent les consommateurs, ce n'est pas la race locale en premier, c'est la qualité du produit, mais aussi, la valeur qui est mise en avant, c'est l'authenticité. »* (Org5)

Encore une fois, ces citations montrent que l'élevage, par le développement des races locales, peut fournir différents services, relatifs à l'identité culturelle ou au tourisme. On retrouve également cette notion « d'authenticité », très présente dans les discours des acteurs en Aubrac, et qui peut fonder l'image d'un territoire. Au-delà de ça, les discours des acteurs témoignent d'un désir des consommateurs de retrouver une « authenticité », une « typicité » des produits. Ainsi, « *il n'y a plus de terroir mais un retour vers celui-ci donc à nous de le refaire.* » (Ele1). On peut alors se demander ce que signifie « refaire un terroir ». Si les races locales permettent de remettre de l'agrobiodiversité dans le paysage et de donner des produits bruts (viande, lait...) typiques, elles permettent aussi de « *retrouver certaines pratiques* » (Org5). Un exemple caractéristique est le gwell, vendu par un producteur sur le marché des Lices, qui est un lait fermenté traditionnel breton élaboré uniquement à partir de lait de Bretonne Pie Noire. De même la froment du Léon permet de donner un beurre de couleur « bouton d'or » très spécifique et très apprécié des gourmets. Mais « refaire un terroir », c'est aussi « inventer ». Ainsi, au-delà des races locales, si les fromages ne font pas du tout partie de la tradition bretonne, de nombreux producteurs en fabriquent désormais. Ces fromages commencent à être reconnus et constitueront, peut-être, le patrimoine gastronomique de demain et donc les services culturels de demain.

*« Je trouve pas du tout choquant d'avoir cette préservation du terroir. Certes elles [les races locales] ne sont pas productives et si elles ont été abandonnées, c'est qu'elles ne répondaient pas à la standardisation du moment, mais elles peuvent servir un marché avec une attente à un moment donné. »* (Ele2)

*« Ils demandent des produits qui viennent du terroir [le terroir est entendu ici comme le local], typiques non. Ici, les gens, ils ont un distributeur de lait qui vient d'un producteur de Mordelles [commune du Pays de Rennes], mais ils s'en foutent que ce soit fait par des vaches Armoricaïnes. » (Coll1)*

*« Les races dites locales, elles étaient adaptées à l'époque, mais elles ne sont plus adaptées aujourd'hui. » (Ele3)*

Notons qu'il est loin d'exister un consensus sur cette reconstruction du terroir breton, comme peuvent le montrer les réactions ci-dessus. Pour certains, pourtant très éloignés de ces systèmes, cela est salutaire et une certaine demande existe. Pour d'autres, les consommateurs ne cherchent pas du tout ce type de produit : via les circuits courts, ils recherchent avant tout le local plutôt que des « spécialités ». Enfin, certains pensent qu'il est totalement anachronique de développer les races locales dans la situation actuelle de l'élevage. Elles sont vues comme des races avec des rendements trop faibles et/ou produisant des produits contraires aux attentes des consommateurs actuels (trop de gras pour les races bovines allaitantes ou pour le Porc Blanc de l'Ouest).

*« L'élevage de races locales, il apparaît comme être une solution par rapport à ces attentes de la société : en termes environnemental, en termes de bien-être animal, en termes d'échelle d'élevage. » (Org5)*

*« Les éleveurs qui partent en race locale cherchent autre chose dans le rapport à l'animal. » (Org5)*

*« Derrière ces productions culturelles d'élevage, il y a une remise en cause des façons de produire. » (Gastr1)*

Au contraire, il est intéressant de voir, à partir des citations précédentes, que pour les défenseurs des races locales, celles-ci sont vues comme des réponses aux problématiques actuelles de l'élevage. Elles permettraient d'avoir un rapport au vivant plus étroit et donc de fournir certains services culturels avec plus d'ampleur. Ainsi, la Bretonne Pie Noire induirait un rapport homme-animal différent. Les vaches sont en effet plus petites et donc plus à échelle humaine que des Prim'Holstein. De plus, elles auraient « plus de caractère », seraient « plus réactives » face à « la placidité » (Org5) de ces mêmes Prim'Holstein. Au-delà de ça, une refonte globale du système d'exploitation est indispensable du fait que les races locales ne soient pas adaptées au « système industriel » : les élevages doivent être plus petits, souvent uniquement à l'herbe ou en plein air pour les porcs... Les promoteurs de ces systèmes voient ainsi souvent une synergie entre services culturels et services environnementaux, cette hypothèse étant toutefois à vérifier. En conséquence de cette refonte globale du système d'exploitation, les volumes de production sont très faibles et les productions doivent être très

bien valorisées. Elles le sont effectivement, presque exclusivement en circuits courts. Toutefois, ces produits constituent aujourd'hui des produits de niche : le nombre d'exploitations se réduit à une cinquantaine d'éleveurs, toutes races locales de Bretagne confondues<sup>47</sup> et aucune filière n'est véritablement structurée (mis-à-part la Coucou de Rennes). Les produits sont également assez chers du fait de volumes assez faibles et sont du coup réservés à une clientèle aisée, comme la viande en Aubrac.

Au-delà de ces productions basées sur des races locales qui restent ultra-minoritaires mais qui semblent toutefois en développement, ce sont davantage les circuits courts qui constituent un fait marquant dans le Pays de Rennes et qui sont porteurs de services nouveaux, comme nous allons le voir ci-dessous.

## **3.2 Le rôle fort de l'élevage dans un contexte périurbain**

On l'a vu brièvement en introduction, les communes du Pays de Rennes sont marquées, plus ou moins, par la proximité de Rennes. Cela tranche bien entendu avec l'Aubrac, territoire assez isolé. Ainsi, le lien avec la société passe ici avant tout par le voisinage presque immédiat entre les exploitations d'élevage et les citoyens. Cela permet à ces derniers de profiter des services de vitalité territoriale rendus par l'élevage, mais aussi de services culturels, comme nous allons le voir.

### **3.2.1 Circuits courts et acceptabilité sociale des élevages : des vecteurs de services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale**

#### ***Les circuits courts : un fait majeur du Pays de Rennes***

Une des caractéristiques majeures de l'agriculture du Pays de Rennes est sans aucun doute le développement conséquent des circuits courts enclenché depuis de nombreuses années, contrastant avec un élevage inséré dans le modèle agro-industriel. Cet essor est d'abord une volonté des acteurs locaux, à la fois de la Chambre d'agriculture, d'organismes plus « alternatifs » comme Agrobio35, des communes, mais aussi du Programme Local de

---

<sup>47</sup> Fédération des races de Bretagne, site internet (page consultée le 07/08/15)  
<http://www.races-de-bretagne.fr/carte/>

l'Agriculture et de son axe « Renforcer les liens entre les citoyens et les agriculteurs ». Mais c'est avant tout le résultat d'une demande des citoyens et en retour, d'une opportunité mais aussi d'un choix pour les agriculteurs.

*« Le fait d'être à proximité immédiate de la ville, c'est une contrainte mais c'est aussi un sacré atout, parce que ça offre des débouchés directs avec les urbains et donc des attentes directes des urbains qui s'expriment. On voit ça au travers du nombre de marchés qui se développent avec une demande croissante de produits locaux, de qualité. » (Coll3)*

Les agriculteurs, pour la plupart, voient une contrainte majeure dans la proximité de la ville qui est la pression foncière mais en contrepartie, cela représente un débouché important pour les circuits courts, comme en témoigne la citation ci-dessus. Ainsi, 13 % des exploitations du Pays de Rennes sont en circuits courts<sup>48</sup>. Ce chiffre est bien sûr à relativiser puisque la moyenne française est de 18,5 %<sup>49</sup>. Néanmoins, dans les régions productives et spécialisées comme la Bretagne, ce chiffre est souvent plus faible. On passe ainsi à 9,5 % en Ille-et-Vilaine<sup>50</sup>, et dans la grande majorité de la Bretagne, on est en-dessous de 10 %<sup>51</sup>.

On retrouve une diversité très importante de ces circuits courts dans le Pays de Rennes, témoignant bien de leur vitalité. On compte 3 magasins de producteurs, 20 AMAP, 88 producteurs faisant de la vente directe, sans compter tous les marchés, les magasins de ventes par internet, ou encore la restauration collective<sup>52</sup>. Bien entendu, ce dynamisme ne concerne pas exclusivement les éleveurs mais toutefois, étant donné l'importance qu'a l'élevage dans ce territoire, une bonne partie des produits est issue de l'élevage. Les marchés ont plus particulièrement une importance considérable. Le plus emblématique est le marché des Lices qui se déroule le samedi à Rennes et qui est un des plus grands marchés de France. Il fait la part belle aux produits de l'élevage : produits laitiers, viande... et l'emblème de ce marché est sans doute la galette-saucisse pour laquelle on se bouscule devant les stands qui les vendent.

Si c'est d'abord un débouché économique, des services relatifs à la cohésion sociale sont indéniablement rendus par ces systèmes. Ainsi, *« c'est sûr que les circuits courts ont cette vocation première de dialogue social [...], [ils] sont le vecteur numéro un d'un dialogue rurbain-*

---

<sup>48</sup> AUDIAR-Observatoire de l'agriculture périurbaine, 2015. *Op. cit.*

<sup>49</sup> Agreste Primeur, n°275, janvier 2012. Commercialisation des produits agricoles.  
[http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_primeur275.pdf](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf)

<sup>50</sup> AUDIAR-Observatoire de l'agriculture périurbaine, 2015. *Op. cit.*

<sup>51</sup> Agreste Primeur, *op. cit.*

<sup>52</sup> Pays de Rennes, 2014. Où trouver des produits locaux en vente directe sur le Pays de Rennes.

rural. » (Coll2). Et ces services paraissent bien sûr indispensables pour assurer la cohésion d'un territoire où les urbains et les ruraux-éleveurs sont à proximité immédiate. Il faut préciser que, sans circuits courts, le contact entre l'éleveur et ses voisins est loin d'être évident. La citation suivante l'atteste :

*« Un éleveur de porc classique n'a pas besoin de beaucoup sortir de son exploitation, il fait son élevage, il vend ses cochons au regroupement et terminé, et il vit sa vie comme il le veut alors que nous, en circuits courts, c'est énorme les gens que l'on voit. Plus ça va, plus on connaît les gens. » (Ele3)*

On voit donc également que la mise en relation entre éleveurs et « société » peut aussi avoir des effets sur les pratiques des éleveurs, alors qu'avant, ceux-ci « vivaient leur vie comme ils le voulaient ». Cet éleveur (Ele3) est par exemple passé en Label Rouge après la conversion d'une partie de son activité en vente à la ferme. Un autre était passé en alimentation non OGM. Et, en général, *« le fait d'ouvrir leur ferme les fait aller vers une meilleure qualité ou une meilleure prise en compte des éléments nutritionnels ou environnementaux, et ça, ça revient souvent. »* (Coll2). Il peut donc y avoir, dans certains cas, une synergie entre services de vitalité territoriale relatifs au lien social rendus par les circuits courts et services environnementaux, comme ont pu le montrer Maréchal et Spanu (2010), ceci étant toutefois loin d'être généralisable.

Il faut cependant se garder d'exagérer ces services que peuvent rendre les circuits courts. D'une part, certains ne permettent pas, la plupart du temps, que le producteur et le consommateur se rencontrent. D'autre part, comme le soulignent Aubry et Chiffolleau, pour le consommateur, *« les préoccupations hédonistes ou de santé et [les] stratégies économiques semblent [...] intervenir avant la recherche d'un lien privilégié avec le producteur. »* (Aubry et Chiffolleau, 2009). Et *« ce n'est pas parce qu'on est en circuits courts [...] en tant que producteur [qu'] on recherche prioritairement le lien avec le consommateur » (Ibid.).*

### ***Faire accepter les élevages dans un contexte péri-urbain : des services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale induits***

Dans une région où l'élevage est globalement « productiviste » et où les éleveurs sont largement minoritaires dans la population, l'élevage est plus sujet à critiques et à contestations qu'en Aubrac. Sur les catégories qui nous concernent, on pointe les dis-services relatifs aux nuisances olfactives liées aux épandages ou à la proximité des exploitations (porcines

notamment), à l'état des routes, à leur encombrement par les tracteurs ou les divers engins agricoles.

Ces critiques viennent d'une population urbaine souvent déconnectée des problématiques agricoles. Il apparaît donc dans les enquêtes que bien souvent le dialogue, le contact, engendrés notamment par les circuits courts, permet d'expliquer l'élevage et ses contraintes et de désamorcer les critiques : « *Ce dialogue permet de dédramatiser, de faire mieux comprendre les contraintes de l'agriculteur et de les faire mieux accepter.* » (Coll2).

Mais les efforts des éleveurs relatifs à l'acceptabilité sociale des élevages se situent au-delà de ceux relatifs aux circuits de commercialisation. Le cas d'une éleveuse de porc rencontrée (Ele4) est en ce sens révélateur. Son exploitation de porcs conventionnels, naisseur-engraisseur, compte 110 truies (un an auparavant, la ferme comptait 165 truies mais suite à une réduction du plan d'épandage, la production a dû être diminuée), soit une exploitation de taille moyenne (voire en dessous de la moyenne française actuellement). En 1998, suite à un projet d'agrandissement de l'élevage pourtant accepté par toutes les institutions, elle et son mari se sont vu se dresser contre eux de nombreux habitants de la commune. Près de 200 personnes avaient en effet signé une pétition contre ce projet. Devant cela, ils ont invité ces 200 personnes à visiter l'élevage, à regarder un film de 20 min décrivant ce qui était fait dans son élevage, et à dîner avec un cochon de la ferme. Au-delà du fait qu'ils n'aient eu par la suite aucun souci pour mener à bien leur projet, ils gardent aujourd'hui de très bonnes relations avec certains de leurs voisins. Cette anecdote montre bien que les problèmes d'acceptation sociale des élevages peuvent générer, peut-être paradoxalement, des services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale, ces derniers permettant de plus de « régler » ces problèmes. Bien entendu, cela n'est pas généralisable au sens où tous les éleveurs n'agiraient pas de la sorte. Cette éleveuse m'a fait plus tard part de l'étonnement de ses collègues quant à ses pratiques, eux étant plutôt partisans de la position : « *T'as les autorisations, tu t'en fous de ce que pensent les voisins...* ». Néanmoins, un changement de mentalité de ces mêmes collègues semble s'opérer aujourd'hui, témoignant de l'effort de certains éleveurs pour qu'adviennent de relations plus « étroites » entre éleveurs et urbains.

*« J'ai toujours considéré que la production porcine était un handicap d'image par rapport à mes enfants. Quand on est loin de la ville, on a plus de chance d'avoir des enfants d'agriculteurs dans la classe. Moi, mes enfants, ils ont toujours été les seuls enfants de paysans. Je voulais qu'ils n'aient pas à pâtir du fait qu'on soit paysans et producteurs de*

*porcs. J'ai toujours ouvert mon exploitation. J'ai toujours considéré que par le passé, on fermait trop nos élevages, c'était censé [être] pour l'aspect sanitaire, mais les gens ont toujours eu l'impression qu'on avait Tchernobyl. » (Ele4)*

De même, comme indiqué ci-dessus, cette même éleveuse porcine m'a fait part du fait que beaucoup d'enfants d'éleveurs porcins subissaient des pressions sociétales (exemple d'un éleveur qui, devant les pressions incessantes que subissait son enfant à l'école, a dû abandonner son projet d'agrandissement). Cette même éleveuse a donc tout fait pour que ses enfants n'endurent pas cela. Ainsi, sa ferme était toujours ouverte aux copains de ses enfants, et donc aux parents, entraînant forcément des relations sociales. Alors que certains acteurs reprochent à certaines fermes d'être fermées et cachées par des haies, cette éleveuse trouve que c'est également une erreur d'avoir laissé fermer les exploitations, ceci alimentant les suspicions.

De plus, précisons que cette volonté d'aller vers des pratiques vectrices de cohésion sociale n'est pas qu'une question de contraintes, que ce soient pour s'adapter à la demande ou pour pallier les problèmes d'acceptabilité sociale. En effet, certains choisissent ces systèmes de « ferme ouverte » avant tout par choix personnel, pour « rencontrer du monde » (Ele5), pour « rapprocher le consommateur du producteur » (Fil1). Et il apparaît que ce lien social bénéficie également à la qualité de vie de l'agriculteur et à son ouverture sur la société, pour qu'il « arrête de vivre en autarcie » (Ele4).

*« Les gens auraient plutôt une bonne opinion des agriculteurs sur le Pays de Rennes mais ils auraient une opinion beaucoup plus nuancée sur l'agriculture. C'est toujours ça : ils aiment bien leur voisin, ils le trouvent très bien, mais l'agriculture en tant que telle, ils ont un décalage d'image. » (Ele2)*

Enfin, une nuance s'impose tout de même : l'acceptabilité de l'élevage ne peut bien entendu se régler seulement par l'intermédiaire du lien social. Comme en témoigne l'éleveur précédent, il existe un « décalage d'image » entre la vision que l'on a de son voisin à cause, notamment, des relations sociales que l'on peut entretenir avec lui, et la vision que l'on peut avoir de l'agriculture en général. De même, dans certains cas, des citoyens ne sont évidemment pas prêts à accepter certains types d'élevage à proximité plus ou moins immédiate même en en discutant avec l'éleveur.

### 3.2.2 Des « services éducatifs » rendus par l'activité d'élevage

Si le lien social entraîné par l'activité d'élevage est salubre en tant que tel, il l'est aussi de par les différents services culturels liés à la charge éducative dont l'élevage est porteur. Ainsi, circuits courts, fermes pédagogiques, visites de ferme pour des scolaires ou pour tous, opération portes ouvertes, présentation de l'élevage dans les écoles, opération Ferme en ville<sup>53</sup>, comices agricoles<sup>54</sup>, fête du Chapon de Janzé<sup>55</sup> : les opérations sont multiples pour communiquer, dialoguer et fournir par là-même des services éducatifs à une population urbaine parfois très éloignée de l'activité agricole et de ses enjeux.

*« Rencontrer du monde, et montrer aux élèves d'où vient le fromage. On raconte toujours la même chose : les enfants pensent que le lait vient de la boîte en cartons. » (Ele5)*

*« [Il faut] permettre que les scolaires aient ce lien entre l'alimentation, ce qu'ils ont dans leur assiette, et d'où ça vient. Parce qu'il y en a beaucoup qui pensent que ça vient de chez Carrefour ou de je ne sais pas d'où. Si on refait ce lien à la terre, les enfants sont souvent prescripteurs auprès de leur parent des bonnes choses ou des bonnes manières. » (Coll2)*

L'aspect éducatif primordial se situe autour de l'alimentation, en particulier pour les enfants, comme en témoignent les citations précédentes. Mais plus généralement, on cherche aussi à montrer les animaux, à décrire les méthodes de production... :

*« Moi j'avais envie [...] de faire venir les gens à la ferme, que les gens connaissent le produit, la personne qui le produit, comment il est fabriqué, quelles sont les vaches, comment elles vivent. Et ça répond bien à la demande parce que je vois bien que les clients ils ont envie de savoir d'où ça vient, comment c'est fabriqué, et il y a aussi envie de transmettre à leurs enfants. » (Fil1)*

Le lien homme-animal est également valorisé et de nombreux acteurs pensent que celui-ci doit être montré et relève d'un aspect pédagogique, du fait que l'élevage « est chargé d'une valeur culturelle sur la vie, sur le vivant. Parce que le vivant animal est quand même différent du vivant végétal. [...] On est plus proche du vivant animal. » (Coll1). Certains acteurs témoignent à ce propos qu'une « ferme sans animaux est moins riche qu'une ferme avec animaux. » (Ele1) à la fois au sens agronomique (fumier et complémentarité culture-élevage) mais aussi au sens sociétal (lien à l'animal). Le souhait est alors, pour beaucoup d'acteurs rencontrés, que les

---

<sup>53</sup> Animation organisée par la ville de Rennes consistant à faire découvrir l'agriculture et l'élevage à la population : animaux amenés sur la place de la Mairie, traite organisée, dégustation, visites de fermes...

<sup>54</sup> Evénements agricoles organisés dans chaque canton destinés à la fois au milieu agricole (échange sur les techniques, les innovations...) mais aussi au grand public (découverte du métier...)

<sup>55</sup> Evénement festif organisé par le LB et IGP « Volailles de Janzé » dans la ville de Rennes durant la période de Noël. Combine vente de chapons, animation gastronomique...

fermes « *puissent être une ouverture culturelle pour les gens de la ville* » (Ele1), témoignant bien des services éducatifs que peut potentiellement rendre l'élevage.

Toutefois, la fourniture de services éducatifs par l'élevage est à nuancer. D'une part, si les acteurs admettent pour la plupart la spécificité de l'élevage en termes de services éducatifs qu'il peut rendre, la « valeur culturelle » relative au lien homme-animal est contestée dans les systèmes bretons. Ainsi : « *on est quand même sur des systèmes qui foncent vers l'industrialisation à outrance [...] on a quand même une perte d'identité sur ce lien aux animaux qu'on peut avoir dans d'autres régions de France.* » (Ele1). Ou encore : « *Quand ils [les éleveurs] sont dans la production industrielle, est-ce qu'ils ont gardé le lien au vivant, quand ils sont que dans les chiffres, la rentabilité ?* » (Patr2). Par ailleurs, si les initiatives pouvant contribuer à la fourniture de services éducatifs se développent, il n'en reste pas moins qu'elles touchent finalement une petite partie de la population urbaine, par ailleurs des fois déjà sensibilisée. Certains moyens, comme les circuits courts, n'amènent pas forcément les gens dans les fermes ou amènent des personnes déjà sensibilisés, ce qui limite la portée pédagogique du contact éleveur-citoyen. De même, dans certains cas : « *Les circuits courts, ça les amène [les consommateurs dans les fermes] d'une façon potentiellement folklorique* » (Coll4) : l'éleveur peut montrer ce qu'il veut, ce qui plaira le plus au consommateur, sans que cela représente bien la réalité de l'exploitation et de l'élevage en général. De plus, si certains consommateurs manifestent de plus en plus de curiosité, ce n'est pas la majorité. Le cas d'une éleveuse est révélateur : dans un système de vente à la ferme, elle faisait visiter son exploitation à qui le voulait et seulement 10 % des acheteurs lui ont réclamé.

### 3.2.3 L'élevage péri-urbain au service de la « ville-archipel »

La métropole de Rennes fonde son développement sur le modèle de la « ville-archipel » : « ville centre entourée de satellites qui ne la rejoignent pas et qui restent séparés les uns des autres par des espaces agricoles » (Poirier et Voisin, 2009). C'est cette forme urbaine qui contribue à différencier la ville de Rennes d'autres métropoles et qui participe indéniablement à son attractivité. Or, « la "ville-archipel" place l'agriculture au milieu de la ville [et] la pérennité de ce modèle repose sur le maintien d'une activité agricole forte »<sup>56</sup>, et donc

---

<sup>56</sup> Programme Local de l'agriculture, *op.cit.*

essentiellement d'une activité d'élevage forte. La citation suivante atteste de ce rôle majeur de l'élevage :

*« Quand on parle de ville-archipel, de ville à la campagne, c'est lié au paysage qu'on observe, et le paysage qu'on observe, il est directement lié aux pratiques agricoles. Si on n'avait pas d'élevage, on n'aurait plus toutes ces prairies, ce bocage, ces sièges d'exploitation... » (Coll3)*

L'importance de l'élevage pour la ville-archipel se manifeste donc avant tout au travers des services culturels relatifs au paysage que peut rendre l'élevage. Le bocage<sup>57</sup> semble en effet bénéficier d'une valeur culturelle révélatrice dans le Pays de Rennes malgré sa simplicité, son caractère « ordinaire ». Ainsi :

*« Quand on parle aux paysagistes, quand on demande aux gens ce qu'est le paysage rennais, il n'y a pas la mer, pas la montagne, on est quand même dans un bassin assez plat où il y a peu de choses, on parle tout le temps du bocage. » (Coll4)*

Ce bocage est d'autant plus particulier qu'il bénéficie de spécificités historiques qu'on retrouve encore dans certains endroits : les « ragosses » qui sont des arbres taillés d'une manière spécifique, caractéristiques de la Haute-Bretagne et du Bassin Rennais<sup>58</sup>. Les acteurs soulignent aussi l'importance paysagère de la présence des troupeaux dans les prés, avec toutefois beaucoup moins de force qu'en Aubrac. Néanmoins, les paysages constitués de prairies avec des vaches associées à des formes urbaines en fond constituent des images que Rennes met souvent en évidence dans sa communication<sup>59</sup>.

Toutefois, encore une fois, le propos doit être nuancé. Premièrement, l'élevage reste parfois un facteur de nuisances relatives au cadre de vie. Ont été essentiellement soulignés des problèmes olfactifs liés à l'épandage de lisiers ou à la proximité des porcheries. Néanmoins, dans mes enquêtes, ces dis-services ne semblent pas si importants que cela. La plupart des agriculteurs ne reçoivent aucune plainte, le lien social y aidant, comme vu précédemment.

---

<sup>57</sup> « Type de paysage où les terres et les prairies sont encloses par des levées de terre plantées d'arbres, de haies vives et où l'habitat est dispersé. » (CNRTL, site internet, page consultée le 06/08/2015)

<http://www.cnrtl.fr/definition/bocage>

<sup>58</sup> Conseil régional de Bretagne - Université Rennes 2 - UMR CNRS ESO, 2013. Les Paysages de Bretagne.

<sup>59</sup> Pays de Rennes, site internet (page consultée le 07/08/15)

<http://www.paysderennes.fr/L-observatoire-de-l-Agriculture.html>

Rennes Métropole, site internet (page consultée le 07/08/15)

<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/environnement-economie-recherche/le-developpement-economique/l-agriculture/>

Mais ils font aussi de nombreux efforts dans leurs façons de travailler : lisier enfoui, appel des voisins avant épandage, pose d'une girouette pour voir le sens du vent et adapter les périodes d'épandage...

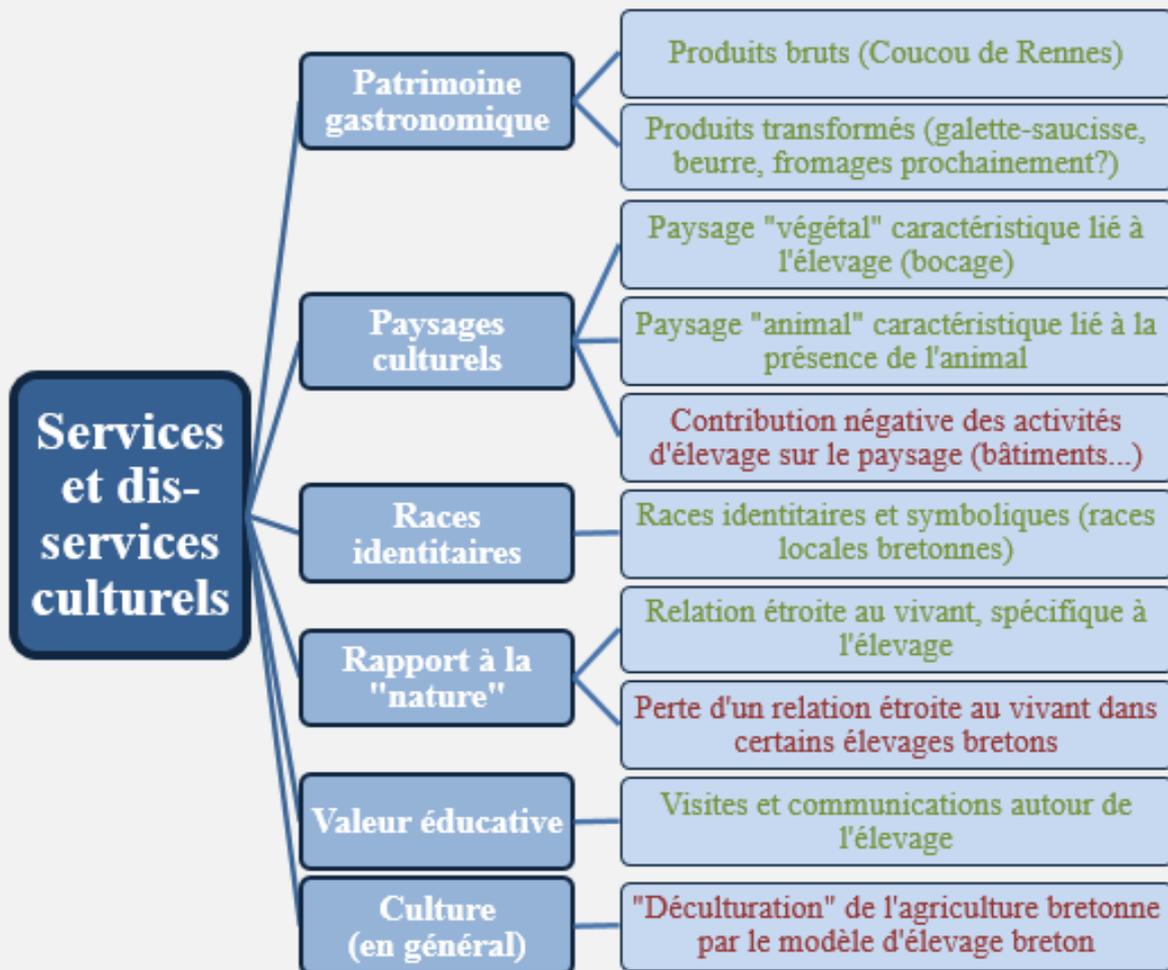
Deuxièmement, si les éleveurs sont convaincus de l'importance du maintien des haies pour leur utilité en tant que coupe-vent, refuge de la biodiversité, abris pour les animaux, certains dénoncent tout de même leur sanctuarisation, faisant douter d'un caractère identitaire des haies. De même, on peut douter que les haies aient une importance patrimoniale pour la majorité des urbains. Ainsi, les haies ne sont-elles pas avant tout un cadre de vie sympathique, plutôt qu'une véritable « image-symbole » fondant l'identité du territoire ? La question reste ouverte tant cela nécessiterait une investigation plus précise. De plus, malgré des programmes de préservation du bocage dont le plus important est Breizh Bocage, certains se plaignent de l'érosion du linéaire de haies et des attitudes de certains agriculteurs. D'autres au contraire font de nombreux efforts pour conserver les haies : ainsi l'éleveuse de porcs qui avait reçu des plaintes relatives à son projet d'agrandissement a planté 5 km de haies suite à la demande de ses voisins et a également délimité un chemin de randonnée.

Enfin, certains acteurs relativisent l'importance des vaches dans les paysages : « *Moi, j'aime bien [les vaches dans les prés], mais c'est de la Prim'Holstein, ce n'est pas la plus chouette.* » (Tour1). Cela renvoie au fait qu'une race généraliste ne peut fournir, dans le paysage, des services culturels très significatifs et qu'on est peut-être ici plus dans un paysage « cadre de vie ».

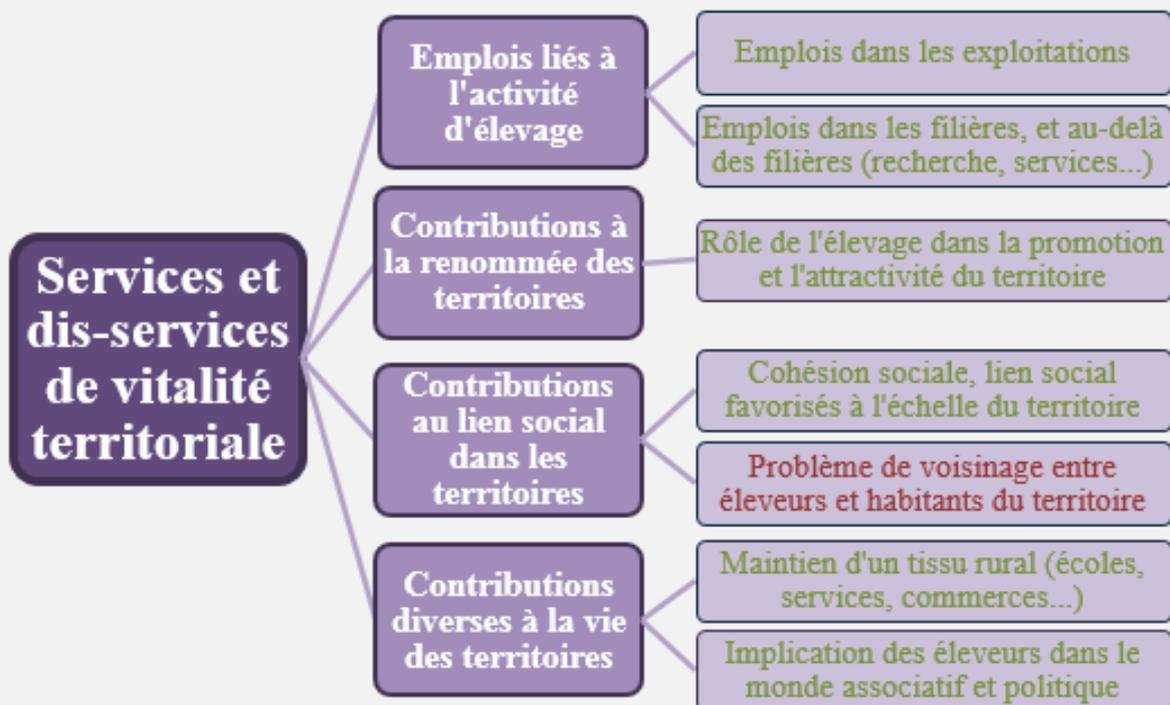
## BILAN :

### SERVICES, DIS-SERVICES FOURNIS PAR L'ÉLEVAGE ET RELATIONS ENTRE SERVICES DANS LE PAYS DE RENNES

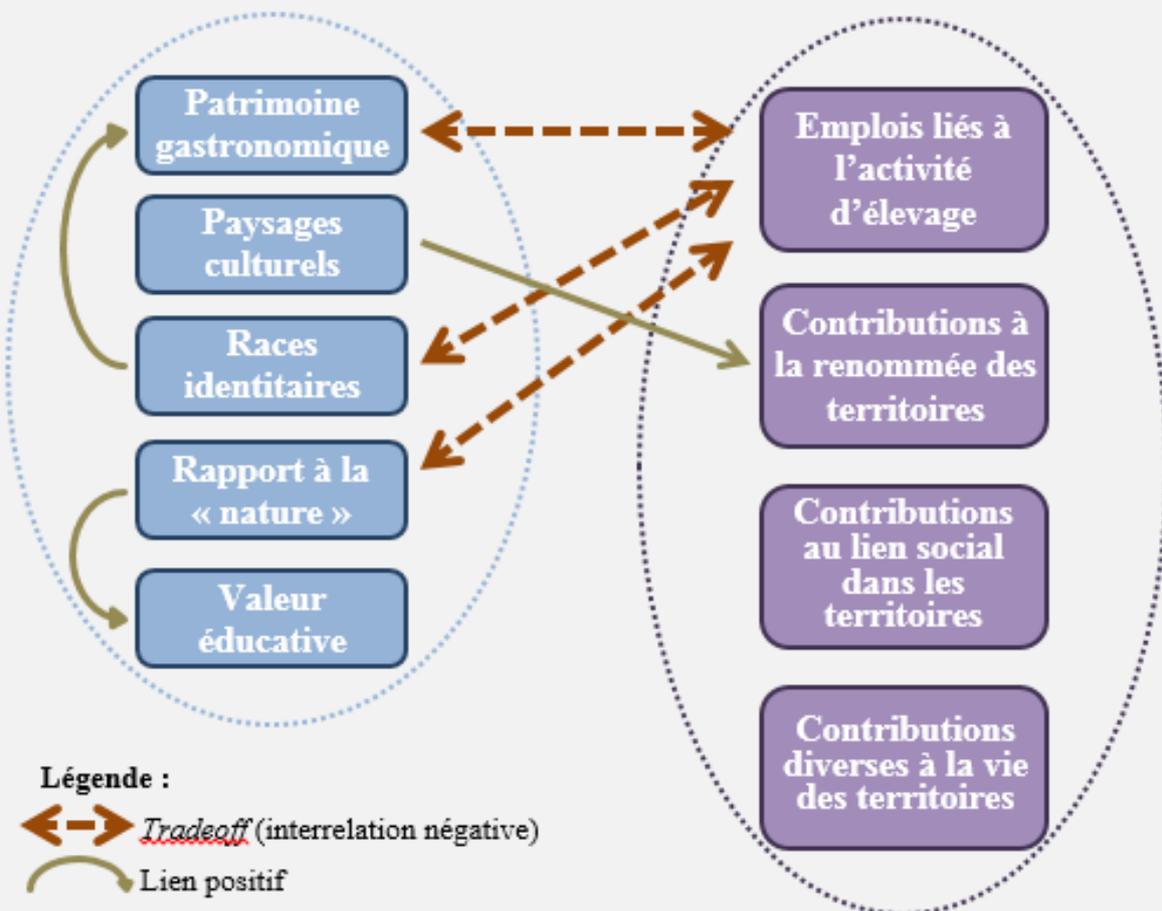
*Figure 9 : Bilan des services (en vert) et dis-services (en rouge) culturels rendus par l'élevage et perçus par les acteurs dans le Pays de Rennes*



**Figure 10 : Bilan des services (en vert) et dis-services (en rouge) de vitalité territoriale rendus par l'élevage et perçus par les acteurs dans le Pays de Rennes**



**Figure 11 :** Bilan des liens et interrelations les plus significatifs entre sous-catégories de services\* dans le Pays de Rennes



\* Par souci de clarté du schéma et devant la multitude de services mis en évidence, on a choisi de figurer seulement les relations les plus significatives entre sous-catégories de services. En conséquence, ce schéma ne retranscrit pas de manière exhaustive les relations entre services.

## **4 Aubrac et Pays de Rennes : mise en perspective**

Malgré les différences majeures existantes entre nos deux terrains, des similitudes peuvent tout de même se retrouver lorsque l'on regarde les services fournis. On observe ainsi tout d'abord que ces services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage sont d'une importance considérable pour les acteurs rencontrés. Un renouvellement du dialogue élevage-société se produit via ces services en Aubrac ou dans le Pays de Rennes, même si celui-ci passe par des biais différents. Par ailleurs, ce travail montre qu'il existe un mouvement ou du moins des initiatives vers un élevage re-territorialisé porteur de davantage services culturels mais aussi de services de vitalité territoriale relatifs au tourisme et au lien social. Cette re-territorialisation touche de manière très contrastée les deux territoires. Enfin, devant l'importance que les services et dis-services culturels et de vitalité territoriale représentent, on va voir qu'il serait pertinent, légitime et utile de les prendre en compte lorsqu'on parle et qu'on promeut la « transition agroécologique » des systèmes d'élevage.

### **4.1 Des services culturels et de vitalité territoriale cruciaux mais différents dans les deux territoires**

Il apparaît avant tout, sur les deux territoires, que l'élevage tient un rôle majeur. En Aubrac, on pourrait aller jusqu'à dire, comme a pu le faire Lizet à propos du territoire du Val d'Abondance, qu'on est dans une « civilisation de la vache », définie par « un lien particulier entre l'éleveur, l'animal, ses produits et la montagne,... qui fonde l'identité régionale. » (Preiswerk cité par Lizet, *op. cit.*). Le rapport particulier entretenu par les habitants du territoire avec les produits issus de l'élevage, ou encore avec la vache Aubrac, au travers de son esthétique, est en ce sens révélateur. Les services fournis par l'élevage en Aubrac témoignent alors bien du fait que « l'élevage ne se résume pas au fait de produire de la viande ou des œufs, d'entretenir des prairies ou de décrypter des génomes. L'élevage ne se résume pas à sa rationalité productive. L'élevage est un pan de notre culture, un pan de notre histoire. [...] C'est un bien commun. » (Porcher, 2014, p. 65). Et en Aubrac, « un bien commun » à l'ensemble du territoire : par exemple, les habitants ont leur mot à dire dans le débat sur les cornes et participent alors, indirectement, aux décisions relatives au schéma de sélection. « Le

bien commun, c'est [...] "ce qui se fait ensemble" » (Sgard, 2010) et il apparaît qu'en Aubrac, l'élevage, dans une certaine mesure, « se fait ensemble » et concerne l'ensemble de la société, même si on a vu que cela serait à relativiser sur certains points et que des « conflits » ou des « controverses » existaient. C'est aussi pour cette raison qu'a pu se développer une synergie entre services culturels et services de vitalité territoriale relatifs au tourisme.

A Rennes, on est semble-t-il loin d'un « élevage bien commun ». Porcher ne parle alors pas d'élevage, mais de « productions animales » et de « systèmes industriels » (Porcher, 2014). L'aspect productif est au centre, tout comme les retombées économiques qui en découlent (*Ibid.*). L'emploi du terme « minerais » par certains acteurs témoigne bien de cet aspect. En conséquence, si l'élevage a un rôle considérable dans le Pays de Rennes, c'est d'abord par les services de vitalité territoriale qu'il peut rendre et qui sont majeurs au travers de ces mêmes filières. Ce développement économique a d'ailleurs occasionné un *tradeoff* avec de nombreux services culturels, que certains acteurs dénoncent. Toutefois, il faut nuancer et certaines « productions animales » peuvent être vectrices de services culturels. Le bocage, indissociable de l'élevage bovin, ou encore la valeur éducative dont est chargée l'élevage jouissent par exemple d'une importance majeure dans le Pays de Rennes. Les services de vitalité territoriale relatifs au lien social, en plein développement, acquièrent eux une importance cruciale dans un territoire périurbain.

Néanmoins, il apparaît que si l'élevage contribue incontestablement au volet économique des services de vitalité territoriale dans les deux territoires, la durabilité de la fourniture de ces services est contestée. Difficultés économiques marquées, manque d'attractivité du métier, transmissibilité des exploitations de plus en plus compliquée... : les causes du scepticisme ambiant sont multiples. De plus, dans certains cas, ce sont l'ensemble des filières qui sont en difficulté, comme la filière porcine bretonne et dans une moindre mesure, la filière broutard export en Aubrac. Cela pose bien sûr question dans la mesure où si la viabilité économique n'est pas assurée, l'élevage ne pourra plus fournir l'ensemble des autres services que l'on a mis en évidence dans ce travail et qui semblent pourtant demandés dans les territoires. Finalement, alors que l'élevage est plus ou moins en crise économique et sociale, on lui affecte un rôle de plus en plus important, d'une certaine manière.

## **4.2 L'élevage et ses services sociaux et culturels : un catalyseur de nouvelles relations entre urbains et ruraux ?**

Sur les deux terrains, on observe une recrudescence de lieux où les populations urbaines et rurales peuvent se rencontrer. Cela passe par les circuits courts à Rennes, ou encore par diverses initiatives des éleveurs et par diverses manifestations autour de l'élevage. On est alors bien plus dans un contact « direct » entre les éleveurs et la population urbaine si l'on peut dire, davantage vecteur de services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale. Au contraire, en Aubrac, le contact est davantage indirect et passe essentiellement par les manifestations festives (Fête de la Transhumance, Bœuf Gras de Pâques...) ou par un contact avec les « artisans » (bouchers, coopérative JM...) sans que les éleveurs et les visiteurs ne se parlent forcément. Les services de vitalité territoriale relatifs à la cohésion sociale sont alors plus réduits et ce sont plutôt les services culturels qui interviennent et médiatisent ces nouvelles relations entre citadins et ruraux.

Ce renforcement des liens ruraux-urbains par l'intermédiaire des éleveurs est loin d'être anodin dans la mesure où le développement industriel du XIX<sup>e</sup> siècle et, plus tard, la « modernisation » de l'agriculture ont contribué à isoler les populations urbaines et rurales (Garnier et Labouesse, 2000). Or, cette campagne attire et « semble aujourd'hui parée de toutes les vertus » par les urbains (Chandivert, 2005) : « naturelle », « authentique »... Les éleveurs, de par leur présence visible sur le territoire, leur « exploitation » de la terre, et donc leurs services culturels paysagers, deviennent alors des ambassadeurs de cet espace. L'élevage apparaît alors, de manière différente dans nos deux territoires, comme un « point de repère et même d'entrée important pour beaucoup de citadins qui s'intéressent à “la campagne” » (Garnier et Labouesse, *op. cit.*).

L'élevage constitue d'abord cette porte d'entrée car il apparaît comme un fournisseur potentiel de services culturels relatifs à notre rapport au vivant et à la nature en général, sûrement plus que d'autres formes d'agriculture. C'est notamment pour cette raison que l'élevage et les éleveurs attirent considérablement les citoyens, que ce soient dans des manifestations ou à la ferme, et qu'il est chargé d'une valeur éducative. Toutefois, comme la campagne en général, « les éleveurs ont tendance à être parés de toutes les vertus ». Notamment en Aubrac, il semble qu'une vision « authentique » et « naturelle » de l'élevage,

savamment entretenue, occulte certains aspects contraires à cette image. Dans le Pays de Rennes, certains dénoncent le fait que les élevages porcins ne pourraient être investis d'une valeur éducative quant au rapport au vivant. En effet, pour eux, les éleveurs auraient perdu ce lien étroit avec l'animal. Bien plus, l'élevage porcin constituerait un reflet « d'un rapport à la nature distendu » (Ecomusée du Pays de Rennes, *op. cit.*, p. 4) et fournirait alors des dis-services culturels quant à nos relations avec les animaux. Dans ce cas, l'élevage peut aussi conduire plus à une opposition urbains-ruraux qu'à de nouvelles relations sociales.

L'autre aspect qui fait de l'élevage un point de repère de la campagne est constitué par ses marqueurs (race, paysage), ses produits et ses modes de production « authentiques » et « identitaires ». Cette mutation des campagnes en « campagnes de la ville » (Rieutort, 2009) n'est d'ailleurs pas sans poser question : une folklorisation, mais aussi une valorisation excessive du patrimoine lié à l'élevage peut être pointé du doigt. En effet, on a pu voir que « la patrimonialisation opère un glissement de statut, convertissant des produits appartenant à une culture rurale en des produits d'excellence reconnus par la ville » (Bérard et Marchenay, 2004, p. 122). On peut alors se demander si, pour la population locale, il ne se crée pas une certaine confiscation du patrimoine, et notamment du patrimoine gastronomique, au profit d'une valorisation très forte à l'extérieur. On voit alors que si les services culturels entraînent dans ce cas des services de vitalité territoriale, ils peuvent aussi rentrer en conflit, en *tradeoff*, au-delà d'un certain seuil. Cela pose aussi question dans la mesure où « ces produits d'excellence » ne sont pas abordables, dans le système actuel, pour une grande partie de la population.

Si cet aspect précédent de « point de repère culturel » est beaucoup plus marqué en Aubrac, il ne faut sous-estimer le rôle qu'ont ou que pourraient avoir dans l'avenir les « élevages culturels » du Pays de Rennes dans la redéfinition des rapports ville-campagne. Chevalier dit par exemple à propos de la Coucou de Rennes : « La relance du poulet coucou de Rennes est, semble-t-il l'occasion d'une réévaluation des distinctions entre la ville et sa périphérie [*et donc d'un nouveau rapport ville-campagne*] en injectant dans le discours sur l'identité urbaine un nouvel élément de patrimoine issu de l'agriculture. » (Chevalier, *op. cit.*). Néanmoins, un conflit pourrait là aussi apparaître entre des urbains en demande « d'authenticité », d'identité, et des éleveurs qui associent bien souvent la dimension culturelle à une pauvreté passée ancrée dans leur mémoire.

### **4.3 Vers un élevage re-territorisée vecteur d'un faisceau de services plus « équilibré » ?**

La modernisation agricole d'après-guerre s'est caractérisée par une dé-territorialisation de l'agriculture combinant transformation des campagnes en bassins de production spécialisés et développement d'un système agro-industriel, sans se soucier des « terroirs paysans d'autrefois » (Rieutort, *op. cit.*). Rieutort oppose à cette dé-territorialisation diverses initiatives de re-territorialisation, perceptibles sur certains territoires. On retrouve finalement cette opposition sur nos deux territoires.

En Aubrac, suite à l'échec de la modernisation perçu par les éleveurs, on s'est de nouveau tourné vers des modes de production et de transformation spécifiques au territoire et inspirés de pratiques « traditionnelles ». En somme, la dé-territorialisation a échoué et laissé place à une re-territorialisation fondée surtout sur une dimension identitaire, culturelle, symbolique. Certaines nuances sont toutefois à apporter et l'Aubrac n'est pas « un modèle territorialisé parfait ». On pourrait notamment considérer l'Aubrac, majoritairement, comme un bassin de production spécialisé dans l'export de brouillard, associé à un élevage laitier dépendant de concentrés provenant du marché mondial.

Au contraire, le « modèle Breton » constitue un exemple très abouti d'un élevage dé-territorialisé. Toutefois, cette dé-territorialisation est contestée au niveau social et culturel par certains acteurs et des initiatives de re-territorialisation existent et doivent être considérées. Ces quelques initiatives de re-territorialisation se fondent sur une reconstruction du lien au territoire dans sa dimension matérielle et sociale, plus que dans sa dimension culturelle. En effet, le développement de races locales ou de systèmes inspirés de pratiques « traditionnelles » reste très minoritaire et donc vecteur de peu de services culturels. Les circuits courts, au contraire, sont en plein essor, et témoignent de la réappropriation par certains citoyens du système agri-alimentaire au niveau local. Mais, néanmoins, cela reste presque insignifiant face au *mainstream* de l'élevage dé-territorialisé. Et, en effet, au côté de cette re-territorialisation naissante, un élevage toujours plus inséré dans les marchés mondiaux et le système agro-industriel dominant, et donc toujours plus dé-territorialisé, est encouragé.

Il faut noter aussi que les initiatives de re-territorialisation dans leur dimension culturelle ne signifient aucunement, sur les deux terrains, « un processus de retour à un territoire passé, idéal et idéalisé. » (Rieutort, *op. cit.*). Les systèmes laitiers en Aubrac, de par la race, le mode de production ou encore le mode de transformation se distinguent largement des élevages d'antan. De même, les élevages bretons avec des races locales sont loin de copier les systèmes de leurs grands-parents et se mettent à fabriquer du fromage, production pas du tout traditionnelle de la région. Ainsi, certes, le passé est une source d'inspiration, mais les acteurs font part d'une grande faculté d'innovation pour faire vivre ces services culturels. Ces innovations peuvent être techniques (introduction de la race Simmental pour une traite mécanisée), technologiques (transformation du lait à une échelle « artisanale » à la coopérative JM) mais ce sont aussi des innovations produits (fromages en Bretagne), des innovations marketing ou commerciale (marque Coucou de Rennes), des innovations fonctionnelles (la transhumance comme une fête) ou encore des innovations organisationnelles (création de la Fédération des races de Bretagne) (Rayssac in Bessière, *op. cit.*, p. 85).

On voit finalement que ce phénomène de re-territorialisation affecte de manière très différente les « campagnes isolées » (de par la situation géographique, le climat...) telles que l'Aubrac et les « campagnes productives et péri-urbaine » telles que le Pays de Rennes (Rieutort, *op. cit.*). Mais, sur les deux territoires, les attentes sociétales et les nouveaux rapports ville-campagne (*Ibid.*), la « redistribution des fonctions de l'espace rural » (*Ibid.*) ou encore « la territorialisation des politiques de développement » (*Ibid.*) poussent d'une certaine manière à des initiatives de re-territorialisation.

Se dirige-t-on alors vers la coexistence d'un élevage dé-territorialisé et d'un élevage re-territorialisé, ces catégories n'étant bien-sûr que des « idéaux-types » ? Le premier serait vecteur essentiellement de services de vitalité territoriale (dans leur volet économique) et de services d'approvisionnement. Le deuxième serait lui plus vecteur de services de vitalité territoriale dans leur ensemble (social, tourisme...), mais aussi de services culturels. Par contre il serait moins porteur pour les filières existantes dans certains territoires et serait peut-être moins garant de service d'approvisionnement. Guyomard va d'ailleurs, dans une certaine mesure, dans le sens de cette coexistence lorsqu'il promeut, en vue d'une transition agroécologique des systèmes d'élevage, que « Différents modèles d'agriculture vont devoir coexister. Certaines vont aller plus loin dans la production, d'autres se concentreront

davantage sur les circuits courts [*on pourrait ajouter tous les services culturels, oubliés ici*]. »<sup>60</sup>. Par contre, tous auraient en commun des dis-services environnementaux réduits. Mais à quelle échelle doit se faire cette coexistence ? Elle pourrait se faire à l'échelle nationale, comme en témoignent les exemples de l'Aubrac et du Pays de Rennes. Mais cette coexistence est-elle possible à l'échelle territoriale, à l'échelle locale quand on voit, dans le Pays de Rennes, les difficultés qu'éprouvent des initiatives d'élevage re-territorialisé pour se développer ? Si elle n'est pas possible ou très compliquée à une échelle territoriale, doit-on promouvoir sur certains territoires un élevage dé-territorialisé aux impacts environnementaux réduits ? Cette forme d'élevage respecterait-elle, sur ces territoires, les attentes sociétales et les « compromis » sociaux entre services (Barnaud et al., 2015) voulus par la société ? Ne doit-on pas alors reconfigurer le système d'élevage dans son ensemble pour avoir un bouquet de services le plus « complet » possible et le plus conforme aux différentes attentes, dans l'ensemble des territoires ?

#### **4.4 Quand la prise en compte des services culturels et des services de vitalité territoriale nous invite à repenser la transition agroécologique des systèmes d'élevage**

Plutôt qu'une transition agroécologique pensée uniquement comme une voix pour remédier aux dis-services environnementaux, ce travail nous enseigne que doivent être pris en compte services et dis-services culturels et de vitalité territoriale. Ces contributions sont en effet d'une importance considérable pour les populations en contact direct ou indirect avec l'élevage. Elles doivent en conséquence ne pas être traitées comme de simples « variables d'ajustement » mais comme de véritables attentes sociétales susceptibles de reconfigurer le cadre dans lequel est pensée la transition agroécologique. En effet, si Wezel et al. (2009) voyait dans la prise en compte des « dimensions sociales, culturelles et éthiques » de l'agriculture un challenge pour l'agroécologie, il semble que, dans sa conception aujourd'hui dominante, ces dimensions sont largement oubliées, ou du moins laissées à la marge.

---

<sup>60</sup> La Croix, 23/07/2015. Hervé Guyomard : « *Différents modèles d'agriculture vont devoir coexister* ». Hervé Guyomard est directeur scientifique agriculture à l'INRA.  
<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Herve-Guyomard-Differents-modeles-d-agriculture-vont-devoir-coexister-2015-07-23-1337399>

Une réponse est d'abord d'affirmer la pertinence et l'importance de penser la transition agroécologique de l'élevage au travers d'un *food system* (Francis et al., 2003), d'un « système agri-alimentaire » (Deverre et Lamine, 2010). Par exemple, l'importance de la dimension identitaire de l'alimentation liée aux produits issus de l'élevage en Aubrac, ou l'importance de la dimension sociale de l'approvisionnement alimentaire avec les circuits courts dans le Pays de Rennes nous y incitent. Devraient alors être prises en compte toutes les activités de la chaîne alimentaire relatives à l'élevage, de la production à la consommation. L'agroécologie serait alors à considérer, en s'inspirant de Francis et al. (*op. cit.*), comme l'écologie d'un *food system* dans son ensemble, en incluant les dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles. Une agroécologie envisagée de la sorte contribuerait à penser une transition des systèmes d'élevage permettant de maximiser l'ensemble des services rendus par l'élevage et de minimiser les dis-services, en considérant des aspects souvent oubliés tels que les services sociaux et culturels. Une politique publique ambitieuse en terme d'agroécologie se devrait alors de faire une place à part entière à ces catégories de services – dis-services. Ne pas les prendre en compte aujourd'hui, alors que la modernisation et la politique qui l'a accompagnée les ont laissés de côté, constituerait une erreur, à la lumière des résultats décrits ici. A ce propos, la Politique Agricole Commune (PAC) favorise aujourd'hui dans un sens la transition agroécologique avec des rémunérations pour « production de services environnementaux », au travers des Mesures agro-environnementales (MAE) (Aznar, 2007). Certes, les MAE impactent indirectement, pour certaines, les services culturels liés au paysage, mais ne s'intéressent aucunement aux autres catégories de services. On pourrait alors aller jusqu'à se demander si des aides pour développer les services culturels ainsi que certains services de vitalité territoriale ne seraient pas judicieuses, ou du moins légitimes, dans le système actuel.

De plus, il apparaît que penser en termes de *food system* et de services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage a une certaine portée pratique pour favoriser la transition agroécologique. En effet, cela permet directement et indirectement de penser certains verrouillages socio-techniques (Vanloqueren et Baret, 2009) qui freinent la transition agroécologique. Un verrouillage se définit comme une situation où une « technologie » dominante exclut le développement d'autres « technologies » et donc de trajectoires alternatives (*Ibid.*). Alors, certes, par exemple, les difficultés de la transition agroécologique du modèle breton peuvent s'expliquer par de nombreux verrouillages : verrouillages politiques de par les aides par exemple, verrouillages techniques concernant les pratiques des

agriculteurs... Mais n'y-a-t-il pas aussi un verrouillage social relatif à l'incertitude autour du devenir des emplois dans l'agro-industrie ? De même, prenons l'exemple des systèmes avec des races locales, qui pourraient potentiellement s'inscrire dans des systèmes « agroécologiques ». Le verrouillage est également « culturel » puisqu'il existe une certaine hantise à utiliser des races qui symbolisent une époque très pauvre. Mais également, à l'instar des verrouillages propres à la filière Blanc-Bleu belge (Stassart et Jamar, 2008), les verrouillages sont à chercher dans la consommation alimentaire, le système agro-industriel ayant touché l'ensemble du *food system*. L'habitude d'une viande de porc très « maigre » et ainsi plus pauvre en goût, ou encore d'une viande bovine maigre, tendre, et donc également plus pauvre en goût bloquent le développement de races locales porcines ou bovines telles que le Porc Blanc de l'Ouest ou l'Armoricaine. Ces derniers verrouillages cités en exemple seraient difficilement perceptibles si l'on n'envisageait la transition agroécologique uniquement sous l'angle environnemental, voire économique. En conséquence, ils seraient aussi difficilement surmontables.

On pourrait même aller plus loin : dans certains cas, prendre en compte les services culturels peut aider à surmonter les verrouillages. Si petite qu'elle soit, la filière Coucou de Rennes aurait-elle pu se développer, au milieu du « modèle breton », si ces fondateurs n'avaient pas parié sur l'attrait de cette production vectrice d'une certaine identité territoriale? Certes, son goût particulier a sans doute été majeur pour son « développement » mais la dimension culturelle y a semble-t-il joué également. On ne se prononcera pas sur le fait si cette production « est agroécologique ». Néanmoins, elle contraste largement avec le modèle dominant et a dû en ce sens surmonter des verrouillages, semblables à ceux rencontrés pour la transition agroécologique. Le développement, même minime, de cette filière peut alors constituer une source de réflexion et d'inspiration.

Enfin, l'étude des services culturels et les services de vitalité territoriale nous amène aussi à reconsidérer l'échelle à laquelle doit être pensée et menée la transition agroécologique et à s'intéresser à l'échelon territorial, territoire entendu ici au sens de Di Méo (1995). En Aubrac, devant l'unité culturelle que semble représenter l'élevage sur ce territoire, il semble qu'on se doit de penser la transition, en partie, à cette échelle. Même dans le Pays de Rennes, où on est plus dans un « territoire de projet » qu'un territoire au sens de Di Méo, l'échelon territorial peut paraître pertinent. C'est lui qui a permis le développement de la filière Coucou de Rennes, comme vu ci-dessus. De même, les aspects sociaux des services de vitalité territoriale

dans le Pays de Rennes ont leur importance spécifique au territoire, au travers notamment de la cohésion entre citadins et ruraux au sein d'un territoire périurbain. La transition agroécologique ne peut se réduire à une transition à l'échelle territoriale : elle doit se penser et se mener au niveau local, au niveau global, ainsi qu'à plusieurs échelles « intermédiaires ». Mais ce travail montre l'intérêt, en particulier, d'une approche territoriale. Cela éclaire l'ampleur des défis, auxquels se confronterait une politique publique favorisant une agroécologie ambitieuse, pour articuler ces échelles d'action.

## **5 Discussions et ouvertures méthodologiques**

Une des problématiques de ce travail était méthodologique. Il faut d'abord dire que la méthode utilisée s'est révélée assez satisfaisante, autant pour lister précisément les différents services culturels, services de vitalité territoriale, et les dis-services correspondant, que pour étudier les relations entre services. Elle a donc assez bien répondu aux insuffisances des travaux précédents, même si elle reste imparfaite pour certaines raisons qu'on abordera ici. Toutefois, plus qu'une finalité, ce travail est une base pour des travaux qui suivront, destinés à améliorer nos connaissances sur les services rendus par l'élevage et à éclairer la décision publique. Ainsi, à la lumière des résultats et de l'analyse qui a pu en être faite, des pistes méthodologiques pour poursuivre ces travaux seront envisagées ci-dessous.

### **5.1 Une méthode et ses insuffisances**

Il faut d'abord souligner les limites propres aux méthodes qualitatives. Concernant l'objectivité de l'enquêteur, on a bien conscience qu'il est vain de penser « s'en tenir le plus strictement possible aux données, sans interprétation. » (Kaufmann, 2006, p. 21). Ainsi, comme le dit Kaufmann, « Le résultat dépend non pas tant du contenu, simple matière première, que de la capacité analytique du chercheur. Le traitement ne consiste pas à simplement extraire ce qui est dans les bandes et à le mettre en ordre. Il prend la forme d'une véritable investigation » (*Ibid.*, p.76). Une des principales limites de cette méthode est donc le fait que l'intervention de la subjectivité du chercheur intervienne.

Une autre limite de cette méthode qualitative est sans aucun doute constituée par l'échantillonnage. Devant la diversité des personnes désirée et le temps réduit (stage de 6 mois), il a fallu faire des choix. A cela s'est ajouté le manque de disponibilité de certains groupes d'acteurs, tels que les membres de l'agro-industrie en Bretagne. L'absence de ceux-ci fait défaut à la « diversité » souhaitée du panel breton. Les acteurs du tourisme et des métiers de la bouche sont également sous-représentés dans le Pays de Rennes, alors que les acteurs directement en rapport avec l'élevage paraissent surreprésentés.

De même, au niveau de l'échantillonnage, on a choisi d'interroger des « acteurs » dont il était plus facile d'appréhender la diversité. Mais certaines limites sont à relever. Le questionnement de simples habitants serait sans doute très utile et aurait apporté des points de vue différents, complémentaires et indispensables pour une vue plus globale du sujet. Notamment sur bon nombre d'aspects culturels (importance culturelle des produits liés à l'élevage, des paysages liés à l'élevage...), il paraîtrait majeur de solliciter les vues des habitants, en s'inspirant de méthodes ethnographiques (Beaud et Weber, 2010).

Ensuite, traiter à la fois les aspects culturels et les aspects de vitalité territoriale conjointement, dans des entretiens qui duraient en moyenne entre 1 h et 1 h 30 min n'est pas chose aisée. Il était notamment difficile d'aborder les services culturels « directement », et c'est souvent en s'éloignant un peu du sujet que je suis parvenu à obtenir des informations satisfaisantes. Mais cela nécessitait du temps et, souvent, un entretien a mis en exergue certains points au détriment d'autres. Peut-être serait-il utile de mener des entretiens approfondis, propres, encore une fois, à la méthode ethnographique (*Ibid.*).

Si l'échelle choisie a paru pertinente pour certains services, elle présente aussi certaines insuffisances, notamment dans le Pays de Rennes où les services culturels notamment étaient davantage envisagés à l'échelle de la Bretagne. De même, si l'importance des services culturels est appréhendable au niveau local, elle peut l'être aussi au niveau global, la société paraissant en demande de typicités, que ce soient au niveau des produits ou des paysages. Cela serait toutefois à vérifier. De même, par exemple, le rapport à l'animal entretenu par les éleveurs concerne la société dans son ensemble et pas seulement les habitants d'un territoire, d'autant plus quand la viande des cochons bretons se retrouve dans la France entière.

Ainsi, de par l'échantillonnage, les contraintes pratiques, et l'échelle choisie, certains services et dis-services ont été insuffisamment pris en compte. C'est le cas de la « qualité des emplois » dans les exploitations ou les filières. On ne l'a quasiment pas traitée dans ce travail alors que cela semble crucial. Mais cela nécessiterait l'interrogation spécifique de salariés d'exploitations, d'abattoirs, d'entreprises de transformation agro-alimentaires, de coopératives. De même, une investigation supplémentaire serait sans doute nécessaire sur le volet « relation à l'animal », dont on a seulement traité quelques exemples. On a vu par exemple que le « bien-être animal » et ses conceptions réglementaires n'étaient pas forcément la garantie d'un rapport homme-animal plus étroit. Ce point serait certainement à développer.

Plus généralement, le rapport homme-animal véhiculé par l'élevage et souhaitée par la société serait à étudier plus profondément.

Enfin, si le cadre dans lequel s'inscrivait le stage l'imposait, il semble dommage d'avoir un raisonnement parcellisé en étudiant seulement deux catégories de services. Certes, des interrelations, soulevées par les acteurs, entre services culturels et services environnementaux, et entre services de vitalité territoriale relatifs au lien social et services environnementaux ont été brièvement citées. Néanmoins, devant la quantité d'informations recueillies, celles-ci sont largement secondaires et seulement mentionnées. Elles n'ont pas fait l'objet d'une véritable investigation. On a alors usé, d'une certaine manière, d'un raisonnement qui isole et qui sépare (Morin, 2005, p. 11) en isolant nos deux catégories de services et en ne considérant que très peu les autres.

De plus, le fait de se centrer, dans ce travail, seulement sur ces deux catégories de services et dis-services conduit à une image assez positive de l'élevage actuel. En effet, peu de dis-services sont pointés, alors que si on considérait l'aspect environnemental, on peut faire l'hypothèse que le propos serait plus nuancé.

Par ailleurs, « l'approche de type territoire » (Ryschawy et al., 2015), imposée par le cadre dans lequel s'inscrit ce stage, peut s'avérer discutable. En effet, les schémas bilans agrègent par exemple les différents systèmes d'élevage présents sur les territoires ensemble alors qu'ils sont porteurs de services et de dis-services différenciés. Parler de services rendus par l'élevage sur un territoire et non de services rendus par les élevages sur un territoire, dans des territoires où l'élevage est très différencié, a un côté généralisateur qui peut s'avérer gênant. Cela contribue aussi d'une certaine manière, à renvoyer une image de l'élevage contraire à sa complexité.

## **5.2 Quels prolongements méthodologiques possibles ? Vers une approche quantitative en relation avec les autres catégories de services ?**

La méthode qualitative utilisée a permis, dans une certaine mesure, de combler certains déficits des travaux précédents. Toutefois, devant certains services peu abordés, elle serait à

compléter. De plus, il est clair qu'elle serait à dupliquer sur d'autres territoires, dans la mesure où nous avons choisi deux territoires où l'élevage avait une importance très spécifique. Notre étude ne peut alors retranscrire l'étendue et la diversité des services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage.

Néanmoins, ces résultats ouvrent la voie à d'autres méthodes. En effet, il faut revenir à certains travaux sur les SE et notamment ceux autour de l'évaluation socio-culturelle. Oteros-Rozas et al. (*op. cit.*) ont par exemple utilisé plusieurs méthodes successives et complémentaires pour étudier les SE sur un territoire où la transhumance est pratiquée. Après une revue bibliographique sur les SE rendus par ces écosystèmes particuliers, ils ont fait des entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs du territoire, dont le procédé se rapproche beaucoup de celui mis en pratique ici. Or, à la suite de cette « identification des services » (*Ibid.*), des questionnaires ont été mis en place, auprès de plusieurs centaines de personnes. Étaient demandés dans un premier temps de lister des services perçus (*Ibid.*). Puis, des exemples et des images des 34 services identifiés initialement étaient présentées aux acteurs, et ils devaient les ranger en termes d'importance pour leur bien-être personnel et pour le bien-être de la collectivité (*Ibid.*). Des analyses statistiques étaient finalement faites sur la base de ces résultats. Cela semblerait une piste satisfaisante pour poursuivre ces travaux.

Dans la continuité de ce type d'approches, on peut faire l'hypothèse qu'une évaluation économique, inspirée des évaluations économiques des SE pourrait être pertinente pour les services qui nous concernent ici. Ainsi, toujours par enquêtes pourraient être mise en œuvre des approches d'évaluation contingente<sup>61</sup> ou d'analyses conjointes<sup>62</sup>. Ces méthodes ont pu faire leur preuve, notamment dans le champ des SE fournis par les agroécosystèmes (Bernués et al., *op. cit.*). Elles permettraient d'avoir des informations chiffrées qui pourraient être utiles au décideur public. De même, pour les services relatifs au paysage et au tourisme, les méthodes des coûts de déplacement<sup>63</sup> ou des prix hédonistes<sup>64</sup> pourraient être mises en œuvre.

---

<sup>61</sup> « La méthode d'évaluation contingente repose sur des enquêtes par questionnaire, réalisées auprès d'un échantillon d'agents, visant à obtenir une information directe sur les préférences, généralement exprimées sous la forme d'un consentement à payer (CAP) pour obtenir ou préserver un service. » (Chevassus-au-Louis et al., 2009, p. 193)

<sup>62</sup> L'analyse conjointe (*choice modelling* ou *choice experiment*) repose aussi sur des enquêtes par questionnaire dans lesquelles les acteurs doivent choisir entre différents scénarios définis par une évolution différente d'attributs (les attributs sont les SE dans le cas des études sur les SE, ainsi que le coût pour la collectivité de chaque scénario). Puisque le coût pour la collectivité est monétaire, on en déduit un CAP. (*Ibid.*, p. 195)

<sup>63</sup> Méthode reposant sur l'assimilation du prix d'accès que les usages consentent à payer pour profiter d'un site aux dépenses engagées pour aller sur ce site (dépenses de transport et temps de transport) (*Ibid.*, p. 192)

Même si on ne s’y étendra pas ici, on ne peut toutefois nier les insuffisances propres à ces méthodes (Chevassus-au-Louis, 2009).

De plus, il serait également indispensable, dans des travaux postérieurs, de mener un raisonnement qui relie, qui ne cloisonne pas, qui « distingue sans disjoindre » (Morin, *op. cit.*, p. 23). On a vu, dans ce stage, que l’étude des liens et interrelations entre services culturels et services de vitalité territoriale s’était montrée instructive. Il faudrait donc étudier, par la suite, tous les services et dis-services conjointement, ainsi que l’ensemble des liens et interrelations qui existent entre ces services. On aurait alors une vision globale, complexe de l’élevage, conforme aux approches des « bouquets de services » (Bennett et al., *op. cit.*). La connaissance des différentes interrelations et des *drivers* permettraient de penser différemment la transition agroécologique.

De plus, une étude « globale » quantitative, par enquêtes, contribuerait à pondérer, à hiérarchiser (Lapchin, 2012) l’ensemble des services et dis-services, ce que les travaux précédents n’ont pour l’instant pas abordé. Cela paraît pourtant majeur, en particulier en perspective d’une transition agroécologique des systèmes d’élevage, pour éclairer certains arbitrages politiques et faciliter la mise en place des instruments de ces politiques (aides...).

Finalement, ce travail illustre que des approches différenciées et multi-échelles sont nécessaires pour étudier et bien retranscrire la diversité des services. Différenciées car des approches quantitatives et chiffrées sont particulièrement adaptées pour les services d’approvisionnement, les services environnementaux, et les aspects économiques des services de vitalité territoriale. Au contraire, les approches qualitatives se sont révélées utiles pour retranscrire les services culturels mais aussi pour de nombreux services de vitalité territoriale (aspects sociaux, tourisme...). Néanmoins, si elles paraissent indispensables, notamment *a priori*, pour étudier ces services et dis-services, on peut penser que des méthodes quantitatives pourraient se révéler pertinentes et complémentaires. Et les approches prochaines devront être multi-échelles car suivant les catégories et les sous-catégories, des visions différentes peuvent s’exprimer et être perçues, du local au global.

---

<sup>64</sup> Méthode reposant sur le constat que la valeur de certains biens (immobiliers) reflète, au-delà des caractéristiques propres du bien, la qualité de son environnement, pour les services tant culturels que naturels. (*Ibid.*, p. 191)

## Conclusion

---

Ce travail contribue à la compréhension des différentes contributions de l'élevage sur les territoires. Il met en évidence la diversité des services et des dis-services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage sur les territoires. Les services culturels sont fournis par le biais de la gastronomie, des savoir-faire, des paysages, des races locales, des fêtes, du potentiel éducatif mais aussi du rapport au vivant considéré ici comme un trait culturel. Les aspects sociaux des services de vitalité territoriale passent essentiellement par le lien social et la cohésion sociale engendrés par l'élevage dans les territoires ruraux. Au-delà des emplois liés à l'activité d'élevage qui font par ailleurs l'objet d'un travail spécifique du GIS Elevages Demain<sup>65</sup>, l'élevage fournit des services de vitalité territoriale relatifs au tourisme, à la renommée des territoires et à la vitalité des espaces ruraux dans leur ensemble. Quant aux dis-services, on en retrouve dans chaque catégorie mais il faut préciser qu'ils sont finalement assez réduits. Des relations fortes entre services ont également été mises en évidence. Les plus révélatrices sont la synergie existante entre les services culturels (presque dans leur ensemble) et les aspects touristiques des services de vitalité territoriale en Aubrac, et le *tradeoff* dans le Pays de Rennes entre les aspects économiques des services de vitalité territoriale et les services culturels (presque dans leur ensemble là aussi).

La méthode qualitative employée s'est révélée adaptée pour étudier ces services et dis-services, devant leur certaine intangibilité. Elle paraît une base fondamentale pour bien cerner *a priori* cette complexité sur les territoires.

Malgré la diversité des services, des dis-services, et des relations entre services perçues sur chaque territoire, ce travail souligne l'importance considérable qu'ont ces contributions culturelles et de vitalité territoriale pour les éleveurs et les différents acteurs de territoire. Certes, on ne peut généraliser ce constat dans la mesure où les résultats ne concernent que deux territoires spécifiques et que cette étude avait avant tout pour but de recueillir une

---

<sup>65</sup> Une synthèse « Les emplois liés à l'élevage français » a été réalisée en 2015 (<https://www.gis-elevages-demain.org/Publications-du-GIS/Rapports-et-notes-d-orientation/Synthese-Les-emplois-lies-a-l-elevage-francais>).

Par ailleurs, un séminaire est prévu en septembre 2015 sur le thème « Elevage et emploi ».

diversité de points de vue. Mais nos résultats apportent un éclairage complémentaire à des travaux scientifiques qui les négligent souvent, tout comme de nombreuses politiques publiques. Cette approche en termes de « services rendus par l'élevage » permet également, en étudiant les services culturels et les services de vitalité territoriales, de palier à l'incomplétude des cadres des SE pour étudier la complexité des systèmes d'élevage.

Devant une recherche qui n'est qu'à ses prémices sur ces thèmes, et devant un champ académique et politique qui ne considèrent que très peu les contributions de l'élevage étudiées dans ce travail, il est évident que les recherches sur ce thème doivent se poursuivre. En ce sens, si une méthode qualitative apparaît comme une base nécessaire, d'autres travaux postérieurs doivent compléter cette approche pour avoir, peut-être, des résultats plus en concordances et en liens avec les autres catégories de services, ainsi que des résultats quantifiés. On sait en effet que la quantification est, aujourd'hui encore, pour beaucoup, « signe d'objectivité, de rigueur et d'impartialité » (Desrosières, 2008, p. 7). Elle est donc peut-être plus à même de toucher les décideurs et d'interpeller une partie de la communauté scientifique. Toutefois, on se devrait de ne pas oublier que les méthodes qualitatives et quantitatives sont chacune porteuses d'avantages, mais aussi de biais et qu'en ce sens, elles apparaissent complémentaires, en particulier dans ce champs de recherche.

Dans une période où l'on réfléchit à une transition agroécologique des systèmes d'élevage, les résultats de ce stage incitent à élargir le cadre conceptuel dans lequel est pensée la transition agroécologique. En effet, tenir compte des services et des dis-services culturels et de vitalité territoriale rendus par l'élevage dans cette transition et dans les politiques publiques s'y attachant paraît indispensable. Comme l'incite l'approche en « bouquet de services », ils doivent être pris en compte conjointement avec les autres catégories de services, à différentes échelles. En effet, les intérêts des acteurs au niveau local et territorial doivent être pris en considération, en y articulant des enjeux plus globaux (régionaux, nationaux voire extranationaux).

Par ailleurs, l'étude des dimensions culturelles, économiques et sociales de l'élevage permet aussi de mettre en évidence certains verrouillages, freins majeurs à la transition agroécologique (Vanloqueren et Baret, *op. cit.*).

Enfin, on a vu que la volonté de développer des services culturels et de vitalité territoriale pouvait contribuer à surmonter certains verrouillages caractéristiques du modèle agro-industriel. Ainsi, au même titre que les SE culturels et sociaux peuvent jouer un rôle considérable pour la motivation à protéger un écosystème (Chan et al., *op. cit.* ; Daniel et al., *op. cit.*), certains services culturels et de vitalité territoriale ne pourraient-ils pas constituer un moteur, sur certains territoires, pour amorcer une transition agroécologique des systèmes d'élevage? Une condition *sine qua non* serait que ces services soient, dans une certaine mesure, en synergie avec des services environnementaux et des services d'approvisionnement. Tous ne pourraient toutefois être en synergie et des arbitrages seraient nécessaires. Mais, par exemple dans le Pays de Rennes, il apparaît que la recherche de lien social apparaît pour certains éleveurs et pour différents acteurs du territoire comme le premier vecteur de changement des systèmes d'élevage. Ne serait-il pas alors utile de favoriser la synergie entre services de vitalité territoriale relatifs au lien social et services environnementaux (qui semble par ailleurs naissante de par les interactions entre éleveurs et citoyens-consommateurs) ? Favoriser cette synergie ne serait-il pas plus porteur que favoriser la réduction des dis-services environnementaux, uniquement par la contrainte ?

## Bibliographie

---

Alami, S., Desjeux, D., Garbua-Moussaoui, I., 2009. Les méthodes qualitatives. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?. 127 p.

Amiaud, B., Carrère, P., 2012. La multifonctionnalité de la prairie pour la fourniture de services écosystémiques. *Fourrages* 211, 229-238.

Anadón, M., Guillemette, F., 2006. La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive?, in: Recherche Qualitative En Sciences Humaines Et Sociales : Les Questions De L'heure, actes du Colloque de l'Association pour la Recherche Qualitative (ARQ) organisé dans le cadre du congrès de l'ACFAS, Montréal, p. 26-37.

Andréani, J.-C., Conchon, F., 2005. Fiabilité et validité des enquêtes qualitatives. Un état de l'art en marketing. *Revue Française du Marketing* 201, 5-21.

Aubry, C., Chiffolleau, Y., 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Innovations Agronomiques* 5, 53-67.

Aznar, O., Guérin, M., Perrier-Cornet, P., 2007. Agriculture de services, services environnementaux et politiques publiques : éléments d'analyse économique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 4, 573-587.

Barnaud, C., Antona, M., Marzin, J., 2011. Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service écosystémique. *VertigO* 11-1.

Barnaud, C., Theil, L., Choisis, J.-P., Eychenne, C., 2015. Les services écosystémiques : une notion savante déconnectée des représentations locales - Une analyse des représentations de l'élevage en zone agricole défavorisée, in: Environnement, Politiques Publiques Et Pratiques Locales. Paris : l'Harmattan, p. 27-50.

Beaud, S., Weber, F., 2010. Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte. 334 p.

- Bennett, E.M., Peterson, G.D., Gordon, L.J., 2009. Understanding relationships among multiple ecosystem services: Relationships among multiple ecosystem services. *Ecology Letters* 12, 1394–1404.
- Bérard, L., Marchenay, P., 2004. Les produits du terroir, entre cultures et règlements. Paris : CNRS Editions. 229 p.
- Bérard, L., Hirczak, M., Marchenay, P., Mollard, A., Pecqueur, B., 2005. Le Panier de Biens : une Construction Patrimoniale et Territoriale : l'Exemple de la Bresse. Communication au Symposium international INRA-PSDR : "Territoires et enjeux du développement régional", Lyon, 9/11/2005-11/11/2005.
- Bérard, L., Marchenay, P., 2006. Productions localisées et indications géographiques : prendre en compte les savoirs locaux et la biodiversité. *Revue internationale des sciences sociales* 187, 115-122.
- Bernard, C., Dobremez, L., Pluvinage, J., Dufour, A., Havet, A., Mauz, I., Pauthenet, Y., Rémy, J., Tchakérian, E., 2006. La multifonctionnalité à l'épreuve du local: les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires. *Cahiers Agricultures* 15, 523–528.
- Bernués, A., Rodríguez-Ortega, T., Ripoll-Bosch, R., Alfnes, F., 2014. Socio-Cultural and Economic Valuation of Ecosystem Services Provided by Mediterranean Mountain Agroecosystems. *PLoS ONE* 9-7 : e102479.
- Bessière, J., 2012. Trois territoires ruraux midi-pyrénéens engagés dans des stratégies d'innovation patrimoniale alimentaire, in: Innovation et patrimoine alimentaire en espace rural. Paris : Editions Quae, p. 49–64.
- Blanchet, A., Gotman, A., 2007. L'enquête et ses méthodes - L'entretien. Paris : Armand Colin, Sociologie. 126 p.
- Brisebarre, A.-M., 1998. Le bœuf de pâques et la «vache qui rassure». Stratégies d'identification et de promotion de la viande bovine Aubrac. *Journal des anthropologues* 74, 67–82.
- Chan, K.M.A., Guerry, A.D., Balvanera, P., Klain, S., Satterfield, T., Basurto, X., Bostrom, A., Chuenpagdee, R., Gould, R., Halpern, B. S., Hannahs, N., Levine, J., Norton, B.,

- Ruckelshaus, M., Russell, R., Tam, J., Woodside, U., 2012. Where are Cultural and Social in Ecosystem Services? A Framework for Constructive Engagement. *BioScience* 62, 744–756.
- Chandivert, A., 2005. Territoire et “identité”: le cas du Pays Couserans (Ariège–Pyrénées). *Ethnologies Comparées* 8.
- Chevallier Denis, 1998. Des vaches, des moutons et des poules ou de quelques usages contemporains du patrimoine vivant. *Revue de géographie alpine* 86-4, 61-70.
- Chevassus-au-Louis, B., Salles, J.-M., Pujol, J.-L. (Centre d’analyse stratégique), 2009. Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes - Contribution à la décision publique. Paris : La documentation française. 399 p.
- Daniel, T.C., Muhar, A., Arnberger, A., Aznar, O., Boyd, J.W., Chan, K.M.A., Costanza, R., Elmqvist, T., Flint, C.G., Gobster, P.H., Gret-Regamey, A., Lave, R., Muhar, S., Penker, M., Ribe, R.G., Schauppenlehner, T., Sikor, T., Soloviy, I., Spierenburg, M., Taczanowska, K., Tam, J., Von der Dunk, A., 2012. Contributions of cultural services to the ecosystem services agenda. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 109, 8812–8819.
- Delanoue, E., Roguet, C., 2014. Acceptabilité sociale de l’élevage en France - Recensement et analyse des controverses. Rapport du GIS Elevages demain. 87 p.
- Desrosières, A., 2008. Pour une sociologie historique de la quantification, l’Argument statistique I. Paris : Presses des Mines. 329 p.
- Deverre, C., Lamine, C., 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale* 317, 57-73.
- Di Méo, G., 1995. Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle. *Espaces et sociétés* 78, 15-34.
- Di Méo, G., Pradet, J., 1996. Les territoires du quotidien, une approche de géographie sociale, in: Les Territoires Du Quotidien. Paris : l’Harmattan, coll. Géographie Sociale, p. 49–86.
- Douillet, A.-C., 2002. Le territoire objet de politiques publiques, in: Lire Les Territoires, Perspectives Villes Et Territoires. Paris : Presses Universitaires François Rabelais, p. 39–54.

- Dumont, B., Fortun-Lamothe, L., Jouven, M., Thomas, M., Tichit, M., 2013. Prospects from agroecology and industrial ecology for animal production in the 21st century. *Animal* 7, 1028–1043.
- Duru, M., Fares, M., Therond, O., 2014. A conceptual framework for thinking now (and organising tomorrow) the agroecological transition at the level of the territory. *Cahiers Agricultures* 23, 84–95.
- Duvernoy, I., Barthe, L., Lima, S., 2012. Les représentations de l'activité agricole dans les projets de territoires périurbains : exemple de trois Pays en Midi-Pyrénées. *Norois* 224, 49–60.
- Ecomusée du Pays de Rennes, 2014. Le Cochon une Histoire Bretonne. Rennes : Ecomusée du Pays de Rennes. 95 p.
- Elo, S., Kyngäs, H., 2008. The qualitative content analysis process. *Journal of Advanced Nursing* 62-1, 107–115.
- ENSAT (Etudiants DAA SPET, DAA AGROMANAGEMENT), 2007. Rapport d'étude : L'avenir de l'Aubrac : tout dépend d'une dynamique collective. Toulouse. 39 p.
- Faure, M., 1998. Patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord : savoirs et pratiques techniques. *Revue de géographie alpine* 86-4, 51–60.
- Food and Agriculture Organization, 2007. The State of Food and Agriculture - Paying Farmers for Environmental Services. Rome : Food and Agriculture Org. 240 p.
- Francis, C., Lieblein, G., Gliessman, S., Breland, T.A., Creamer, N., Harwood, R., Salomonsson, L., Helenius, J., Rickerl, D., Salvador, R., Wiedenhoef, M., Simmons, S., Allen, P., Altieri, M., Flora, C., Poincelot, R., 2003. Agroecology: The Ecology of Food Systems. *Journal of Sustainable Agriculture* 22, 99–118.
- Frayssignes, J., 2005. Les AOC dans le développement territorial, une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères. Toulouse : Thèse de doctorat de l'Institut National Polytechnique de Toulouse. 470 p.
- Gambino, M., 2014. Les mutations des systèmes productifs français: le modèle breton, à revisiter, in: France: Les Mutations Des Systèmes Productifs. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 371–382.

Garnier, J.-C., Labouesse, F., 2000. Quand société et ruralité renouvellent leur relation : les fêtes de la transhumance dans le Midi méditerranéen, in: *Campagnes De Tous Nos Désirs*. Paris : Les Cahiers De La Collection Ethnologie De France, p. 123-140.

Guillou, M., Guyomard, H., Huyghe, C., Peyraud J.-L., 2013. Le projet agro-écologique : vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement. *Agreenium – INRA*. 163 p.

Griffon, M., 2014. L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture. *Études* 12/2014, 31-39.

Hirczak, M., Moalla, M., Mollard, A., Pecqueur, B., Rambonilaza, M., Vollet, D., 2008. Le modèle du panier de biens-Grille d'analyse et observations de terrain. *Economie rurale* 308, 55-70.

Huang, J., Tichit, M., Poulot, M., Darly, S., Li, S., Petit, C., Aubry, C., 2015. Comparative review of multifunctionality and ecosystem services in sustainable agriculture. *Journal of Environmental Management* 149, 138–147.

Jean, B., Lafontaine, D., 2010. La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux - Enjeux théoriques et d'action publique Rimoutski (Québec) : Editions du CRDT et du GRIDEQ. 253 p.

Kaufmann, J.-C., 2006. *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin. 128 p.

Labouesse, F., 1998. La construction de nouvelles relations entre monde agricole et société: une approche à partir de fêtes de la transhumance. *Ruralia* 2.

Lapchin, L., 2012. Les services écosystémiques : un cadre conceptuel pour l'agro-écologie. *Agronomie Environnement et Sociétés* 2(1), 33-44.

Le Coadic, R., 2008. De la carte d'identité à l'identité à la carte: complexification de la relation entre identités et territoires, in: *Rencontre Organisée à l'Institut National D'études Démographiques Autour De La Thématique: "Territoires Identitaires, Identités Territoriales: Un Lien Complexe"*. Paris : Editions de l'aube, p. 117–123.

Lizet, B., 1998. Le génie des alpages. Paysage, vache, fromage en Abondance. *Revue de géographie alpine* 86-4, 35–50.

Maréchal, G., Spanu, A., 2010. Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement? *Courrier de l'environnement de l'INRA* 59, 33-45.

Martín-López, B., Iniesta-Arandia, I., García-Llorente, M., Palomo, I., Casado-Arzuaga, I., Amo, D.G.D., Gómez-Baggethun, E., Oteros-Rozas, E., Palacios-Agundez, I., Willaarts, B., González, J.A., Santos-Martín, F., Onaindia, M., López-Santiago, C., Montes, C., 2012. Uncovering Ecosystem Service Bundles through Social Preferences. *PLoS ONE* 7-6 : e38970.

Micoud, A., 2003. Ces bonnes vaches aux yeux si doux. *Communications* 74-1, 217–237.

Millenium Ecosystem Assessment, 2005. Ecosystems and Human Well-Being. Biodiversity Synthesis. Washington, DC : World Resources Institute. 90 p.

Moine, A., 2006. Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique* 35, 115–132.

Morin, E., 2005. Introduction à la pensée complexe. Paris : Editions du Seuil. 158 p.

Oteros-Rozas, E., Martín-López, B., González, J.A., Plieninger, T., López, C.A., Montes, C., 2014. Socio-cultural valuation of ecosystem services in a transhumance social-ecological network. *Regional Environmental Change* 14, 1269–1289.

Pecqueur, B., 2001. Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale* 261, 37-49.

Pereira, E., Queiroz, C., Pereira, H.M., Vicente, L., 2005. Ecosystem services and human well-being: a participatory study in a mountain community in Portugal. *Ecology and Society* 10-2.

Pires, A., 1997. Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, in: *La Recherche Qualitative: Enjeux Épistémologiques Et Méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin, p. 3–54.

Poirier, B., Voisin, L.M., 2009. Le développement du Pays de Rennes, un exemple à suivre ? *Pour* 199, 176-182.

Porcher, J., 2004. L'animal d'élevage n'est pas si bête. *Ruralia* 14.

- Porcher, J., 2014. *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIe siècle*. Paris : La Découverte. 160 p.
- Procoli, A., 2002. “Du frais mis en boîte”: le cas de la conserve de pâté pur porc Hénaff. *Ruralia* 10/11.
- Raudsepp-Hearne, C., Peterson, G.D., Bennett, E.M., 2010. Ecosystem service bundles for analyzing tradeoffs in diverse landscapes. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 107, 5242–5247.
- Rayssac, S., 2012. L’innovation patrimoniale alimentaire : objectifs, fonctions et formes, in: *Innovation et patrimoine alimentaire en espace rural*. Paris : Editions Quae, p. 77–86.
- Requier-Desjardins, D., 2009. Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? *Développement durable et territoires* dossier 12.
- Rieutort, L., 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l’agriculture. *L’Information géographique* 73, 30-48.
- Rodríguez-Ortega, T., Oteros-Rozas, E., Ripoll-Bosch, R., Tichit, M., Martín-López, B., Bernués, A., 2014. Applying the ecosystem services framework to pasture-based livestock farming systems in Europe. *Animal* 8, 1361–1372.
- Ryschawy, J., Tichit, M., Disenhaus, C., Bertrand, S., 2014. Services Rendus par l’Elevage. Rapport du GIS Elevages demain. 6 p.
- Ryschawy, J., Tichit, M., Bertrand, S., Allaire, G., Plantureux, S., Aznar, O., Perrot, C., Guinot, C., Josien, E., Lasseur, J., Aubert, C., Tchakerian, E., Disenhaus, C., 2015. Comment évaluer les services rendus par l’élevage? Une première approche méthodologique sur le cas de la France. *INRA Productions Animales* 28, 23–38.
- Sgard, A., 2010. Le paysage dans l’action publique : du patrimoine au bien commun. *Développement durable et territoires* 1-2.
- Stassart, P.M., Jamar, D., 2008. Steak up to the horns!: The conventionalization of organic stock farming: knowledge lock-in in the agrifood chain. *GeoJournal* 73, 31–44.

Swinton, S.M., Lupi, F., Robertson, G.P., Hamilton, S.K., 2007. Ecosystem services and agriculture: Cultivating agricultural ecosystems for diverse benefits. *Ecological Economics* 64, 245–252.

Vanloqueren, G., Baret, P.V., 2009. How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy* 38, 971–983.

Vollet, D., 2013. Quels avènements possibles pour les filières de l'Aubrac? Communication dans le cadre du « Cycle des conférences 2013 organisé par l'Association d'émergence du PNR de l'Aubrac – Les perspectives d'avenir de l'agriculture de l'Aubrac. Saint Chély d'Aubrac, 12/11/2013.

Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D., David, C., 2009. Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29 (4), 503-515.